

**S'engager pour  
un avenir durable**



# **Rapport annuel consolidé 2025**

100 ans. Le voyage continue.



# Contenu

**Rapport de gestion ..... 3**

**Notes aux comptes consolidés ..... 12**

**Rapport du collège des commissaires  
sur les comptes consolidés ..... 129**

# Rapport de gestion

## RAPPORT DE GESTION RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2025

Les états financiers consolidés du Groupe SNCB au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions du référentiel IFRS (International Financial Reporting Standard) telles qu'adoptées par l'Union européenne et publiées à cette date, à savoir, les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers consolidés, ainsi que leurs notes aux comptes contenant l'ensemble des informations requises par les normes IFRS, figurent en annexe.

### I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation regroupe l'ensemble des entités formant le Groupe SNCB. Celles-ci sont reprises dans les comptes consolidés selon les deux techniques admises par les normes IFRS, en fonction de l'existence ou non d'une contrôle exclusif exercé par le Groupe, à savoir l'intégration globale ou la mise en équivalence.

#### L'évolution du périmètre de consolidation

	31/12/2024	31/12/2025
Maison-mère	1	1
Sociétés intégrées globalement	2	1
Sociétés mises en équivalence	9	9
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>11</b>

Au cours de l'exercice écoulé, l'**ASBL Train World** est sortie du périmètre de consolidation. Sa dissolution sans liquidation, avec apport intégral de son patrimoine à la SNCB, a été approuvée le 28 mars 2025 par le Conseil d'administration de la SNCB et par l'Assemblée générale extraordinaire de l'ASBL.

## II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2025

### II.A. BILAN

#### ACTIF

<u>En millions €</u>	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>Variation</u>
<b><u>Actifs non-courants</u></b>	<b><u>11.305,1</u></b>	<b><u>11.281,4</u></b>	<b><u>23,7</u></b>
Immobilisations incorporelles	359,5	291,9	67,7
Immobilisations corporelles	8.440,0	8.260,2	179,8
Immeubles de placement	516,3	492,2	24,2
Participations mises en équivalence	568,6	546,5	22,1
Créances commerciales et autres débiteurs	588,5	808,1	-219,6
Instruments financiers dérivés	302,2	308,1	-5,9
Autres actifs financiers	481,4	510,2	-28,8
Actif d'impôts différés	48,6	64,3	-15,7
<b><u>Actifs courants</u></b>	<b><u>2.029,5</u></b>	<b><u>1.806,2</u></b>	<b><u>223,3</u></b>
Stocks	303,5	283,8	19,7
Créances commerciales et autres débiteurs	1.399,5	1.340,6	58,9
Instruments financiers dérivés	0,7	3,2	-2,6
Autres actifs financiers	48,1	15,9	32,2
Créance d'impôt courant	3,1	4,5	-1,4
Trésorerie et équivalent de trésorerie	274,7	158,1	116,5
<b><u>Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente</u></b>	<b><u>22,7</u></b>	<b><u>23,4</u></b>	<b><u>-0,7</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>13.357,4</b>	<b>13.111,0</b>	<b>246,4</b>

L'ensemble des actifs consolidés du Groupe SNCB au 31 décembre 2025 représente un montant de 13.357,4 M€. La SNCB représente 95,7 % du total des actifs consolidés, proportion qui atteint 99,9 % si l'on exclut les participations dans les sociétés mises en équivalence.

Les actifs non-courants (11.305,1 M€) représentent 84,6 % du total des actifs et se composent :

- ❖ 9.315,8 M€ (soit 82,4 % des actifs non-courants) relatifs aux immobilisations incorporelles et corporelles ainsi qu'aux immeubles de placement dont 99,9 % proviennent de la maison-mère. Les investissements réalisés par la SNCB en 2025, essentiellement financés par des subsides en capital, s'élèvent à 825,9 M€ dont 353,9 M€ pour l'acquisition et la rénovation du matériel roulant, 213,4 M€ pour l'accueil des voyageurs, 89,4 M€ pour la construction et l'aménagement des ateliers et 169,2 M€ pour d'autres investissements, notamment en matière de digitalisation. Les amortissements annuels et pertes de valeur des actifs de la maison-mère s'élèvent à 555,2 M€.

- ❖ 568,6 M€ (soit 5,0 % des actifs non-courants) relatifs aux sociétés mises en équivalence, entreprises dans lesquelles la SNCB exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sans en détenir le contrôle. Ces participations concernent principalement Eurostar Group (417,8 M€), Eurofima (119,2 M€), HR RAIL (19,1 M€) et BeNe Rail International (6,5 M€).

La variation par rapport à l'exercice précédent (+22,1 M€) s'explique par la quote-part de la SNCB dans le résultat global consolidé 2025 des sociétés mises en équivalence (33,1 M€), essentiellement Eurostar Group (28,5 M€), et par un impact négatif de -11,0 M€ lié au versement de dividendes par Eurofima (1,7 M€) et par Eurostar Group (9,3 M€) à la SNCB.

En décembre 2025, l'Assemblée générale d'Eurostar Group a décidé le versement d'un dividende intercalaire de 50 M€, dont 9,3 M€ au bénéfice de la SNCB. En 2024, Eurostar Group n'a versé aucun dividende. Les distributions en espèces ont été réalisées par le biais d'une réduction de capital de 250 M€, dont 46,3 M€ en faveur de la SNCB.

- ❖ 1.420,7 M€ (soit 12,6 % des actifs non-courants) relatifs aux créances commerciales et autres débiteurs, aux instruments financiers dérivés, aux autres actifs financiers et aux actifs d'impôts différés.

Ce montant comprend notamment 498,9 M€ de créances liées aux interventions de l'Etat, 472,3 M€ de placements dans le cadre de la gestion de la dette, 302,2 M€ d'instruments financiers de couverture, 79,9 M€ de créances à long terme de location-financement et 48,6 M€ d'actifs d'impôts différés.

**Les actifs courants** (2.029,5 M€) et **les actifs détenus en vue de la vente** (22,7 M€) représentent 15,4 % du total de l'actif. Ils se composent notamment de créances court terme envers l'Etat et d'autres pouvoirs publics (641,5 M€), de cautionnements versés dans le cadre des instruments financiers dérivés (327,7 M€), de stocks (303,5 M€, exclusivement ceux de la SNCB), de trésorerie et équivalent de trésorerie (274,7 M€), de créances commerciales à moins d'un an (146,4 M€) et de TVA à récupérer (84,2 M€).

PASSIF
--------

<i>En millions €</i>	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>Variation</u>
<b>Capitaux propres</b>	<b>48,5</b>	<b>16,3</b>	<b>32,2</b>
<b>Passifs non-courants</b>	<b>11.574,4</b>	<b>11.145,1</b>	<b>429,3</b>
Dettes pour avantages au personnel	226,4	236,2	-9,8
Provisions	51,6	48,0	3,6
Dettes financières	2.345,9	2.426,4	-80,5
Instruments financiers dérivés	400,2	411,1	-10,9
Subsides	8.543,5	8.013,6	530,0
Autres dettes	6,8	9,9	-3,2
<b>Passifs courants</b>	<b>1.734,5</b>	<b>1.949,6</b>	<b>-215,1</b>
Dettes pour avantages au personnel	111,3	113,8	-2,5
Provisions	112,4	120,9	-8,5
Dettes financières	94,3	272,8	-178,6
Instruments financiers dérivés	3,6	0,5	3,1
Dettes d'impôt courant	1,2	0,8	0,4
Dettes commerciales	463,6	545,4	-81,8
Dettes sociales	136,6	132,9	3,7
Subsides	549,6	534,6	15,0
Autres dettes	262,1	228,0	34,1
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>13.357,4</b>	<b>13.111,0</b>	<b>246,4</b>

Les **capitaux propres consolidés** s'élèvent à 48,5 M€. Par rapport à l'exercice 2024, ils ont augmenté de 32,2 M€, correspondant au résultat global consolidé de l'exercice. Ces capitaux propres excluent les subsides en capital, pour un montant de 9.093,1 M€, qui comptabilisés en tant que dettes selon les normes IFRS, contrairement au droit belge où ils sont inclus dans les capitaux propres.

Les **passifs non-courants et courants** s'élèvent à 13.308,9 M€, en hausse de 214,2 M€ par rapport à l'exercice précédent :

- ❖ +211,5 M€ imputables à la SNCB, résultant essentiellement de l'augmentation des subsides en capital liés au financement des actifs incorporels et corporels (+545,0 M€), partiellement compensée par une diminution des dettes financières (-260,9 M€) et des dettes commerciales (-82,2 M€).
- ❖ +2,7 M€ imputables à la filiale.

## II.B. COMPTE DE RESULTATS

<u>En millions €</u>		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>Variation</u>
<b>Résultat cash</b>		<b>70,2</b>	<b>155,2</b>	<b>-85,0</b>
	SNCB	63,7	151,2	-87,5
	Autres entités	6,5	4,0	2,5
<b>Résultat non cash</b>		<b>-71,2</b>	<b>-83,9</b>	<b>12,7</b>
	SNCB	-68,5	-81,5	13,0
	Autres entités	-2,7	-2,4	-0,3
<b>Quote-part dans le résultat global des sociétés mises en équivalence</b>		<b>33,1</b>	<b>41,4</b>	<b>-8,3</b>
<b>QUOTE-PART GROUPE DANS RESULTAT GLOBAL</b>		<b>32,2</b>	<b>112,8</b>	<b>-80,7</b>

Le **résultat cash** s'élève à 70,2 M€, en diminution de 85,0 M€ par rapport à l'exercice 2024.

- ❖ Une diminution de 87,5 M€ pour la SNCB qui s'explique notamment par :
  - -83,6 M€ liés à la diminution des compensations d'exploitation comptabilisées en exécution des dispositions du Contrat de Service Public avec l'Etat ;
  - -37,8 M€ d'augmentation des charges de personnel ;
  - -17,8 M€ de diminution des plus-values nettes réalisées sur des ventes immobilières ;
  - +30,2 M€ résultant de la diminution des coûts liés à l'énergie de traction électrique ;
  - +24,3 M€ d'augmentation du chiffre d'affaires lié au transport national et international de voyageurs ;
  - +20,3 M€ pour les indemnités reçues en application d'accords commerciaux conclus avec un fournisseur de matériel roulant.
- ❖ une augmentation de 2,5 M€ pour les autres entités du Groupe.

Le **résultat non cash** qui s'établit à -71,2 M€ provient essentiellement de la SNCB (-68,5 M€) et s'explique notamment par : -39,6 M€ d'amortissements et pertes de valeur nets des prises en résultat des subsides en capital, -20,5 M€ d'intérêts calculés sur les subsides en capital non consommés, -35,4 M€ de réductions de valeur sur stocks et 12,8 M€ liés aux ajustements à la juste valeur des instruments financiers.

La **quote-part du Groupe dans le résultat global des sociétés mises en équivalence** s'élève à 33,1 M€ dont principalement 28,5 M€ pour Eurostar Group.

## II.C. DETTE ECONOMIQUE

La dette économique est égale à :

- ❖ la dette financière nette, à savoir
  - la dette contractée auprès des institutions financières ;
  - plus les dettes de location-financement ;
  - moins les placements de trésorerie et valeurs disponibles ainsi que les créances Back to Back avec l'Etat dans le cadre de la reprise de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
- ❖ plus le solde des subsides en capital versés par l'Etat pour lesquels les investissements restent à exécuter ;
- ❖ moins ou plus le solde des créances et dettes commerciales ;
- ❖ plus ou moins les cautionnements reçus ou versés dans le cadre des Credit Support Annex ;
- ❖ plus ou moins les cofinancements, à savoir le solde financier des investissements réalisés par la SNCB pour le compte d'autres pouvoirs publics et
- ❖ moins la créance nette relative aux subsides d'exploitation ;
- ❖ moins la dette de location-financement en application de la norme IFRS 16.

<u>En millions €</u>	<b>31-12-2025</b>	<b>31-12-2024</b>	<b>Δ</b>
<b>Dette financière nette</b>	<b>1.699,8</b>	<b>2.063,4</b>	<b>-363,6</b>
Subsides en capital versés par l'État pour des travaux encore à exécuter	328,6	472,1	-143,6
Besoin en Fonds roulement (-créances/+dettes commerciales - interventions Etat subventions d'exploitation)	-193,5	-64,6	-128,9
Cautionnements CSA	-278,9	-299,6	20,7
Cofinancements	-17,2	-21,5	4,3
Neutralisation dette financière IFRS 16	-27,1	-23,6	-3,5
<b>Dette économique</b>	<b>1.511,7</b>	<b>2.126,2</b>	<b>-614,5</b>

La diminution de 614,5 M€ par rapport à l'exercice 2024 est notamment imputable à l'absence de démarrage à ce jour du projet de rénovation d'une partie de la gare du Midi (bâtiment « Fonsny ») et au retard de livraison de matériel roulant.

#### Evénements importants postérieurs à la date de clôture

Tenant compte des liens économiques avec la société Lineas (ex B-Logistics) qui ont perduré après la cession par la SNCB de sa participation, le management de la SNCB suit de près la situation financière de Lineas.

À la date de clôture, la SNCB détient des créances commerciales à l'égard de Lineas pour un montant de 9,9 M€, ainsi que des créances de location-financement, à court et à long terme, pour un montant total de 35,9 M€. En ce qui concerne les créances de location-financement, la SNCB dispose de garanties sur le matériel roulant sous-jacent.

A ce jour, d'après les informations publiques disponibles, un dossier de notification d'aide de restructuration autorisé a été introduit après la date de clôture par l'Etat belge auprès de la Commission Européenne concernant Lineas, dossier pour lequel une décision reste à intervenir de la part de la Commission. Ce dossier de restructuration intègre un business plan avec des mesures et des financements qui permettraient d'assurer la continuité de la société Lineas dans l'horizon prévisible. Pour cette raison, la SNCB n'a comptabilisé aucune réduction de valeur sur les créances commerciales ni sur les créances de location-financement détenues sur Lineas à la date de clôture.

A l'exception de cet élément, nous n'avons pas connaissance d'autres événements importants qui seraient survenus entre la date de clôture des comptes et la date de leur arrêté.

#### Application des règles de continuité

Sur base d'une analyse des conséquences financières attendues et en particulier de la position actuelle de liquidité, des flux financiers attendus et des sources financières disponibles, il apparaît que la continuité des activités du Groupe n'est pas compromise. D'autant plus que la Société-mère dispose de la possibilité de faire appel à une garantie de l'Etat belge pour un montant jusqu'à 1.138 M€ (elle n'y a pas fait appel et n'a actuellement pas l'intention de le faire). En conséquence, les comptes consolidés au 31 décembre 2025 ont été établis dans une hypothèse de continuité des activités du Groupe.

#### Indications sur les autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du Groupe

Le rapport de gestion publié individuellement par les différentes entreprises formant le Groupe SNCB justifie, pour chacune d'entre elles, les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement.

#### Application de la dérogation prévue à l'article 3:32 du Code des Sociétés et des Associations

L'article 3:32 du Code des Sociétés et des Associations définit le contenu du rapport de gestion portant sur les comptes consolidés. Cependant, dans son dernier alinéa, cet article précise que « *le rapport de gestion sur les comptes consolidés peut être combiné avec le rapport de gestion établi en application de l'article 3:6 pour constituer un rapport unique, pour autant que les indications prescrites soient données de manière distincte pour la société consolidante et pour l'ensemble consolidé* ».

Pour les matières autres que celles explicitées ci-avant, il y a lieu de se référer au rapport de gestion relatif aux comptes annuels statutaires de la SNCB (= société consolidante).

Pour ce qui concerne plus particulièrement l'utilisation d'instruments financiers dérivés, nous renvoyons aux notes annexes, lesquelles reprennent l'ensemble des informations et des mentions requises par les normes IFRS 9 et IFRS 7.



Sophie Dutordoir  
Administratrice Déléguée



Thibaut Georin  
Président du Conseil d'Administration

# **Notes aux comptes consolidés**

**GROUPE SNCB**  
**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**  
**AU 31 DECEMBRE 2025**

## I. ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

### ACTIFS

		31/12/2025	31/12/2024
	<b>Notes</b>		
<b>Actifs non-courants</b>			
Immobilisations incorporelles	5	359.535.803,32	291.880.305,18
Immobilisations corporelles	6	8.439.952.215,53	8.260.161.147,63
<i>A. Terrains</i>		<i>710.102.426,73</i>	<i>727.174.783,89</i>
<i>B. Constructions</i>		<i>1.355.383.892,27</i>	<i>1.253.295.769,18</i>
<i>C. Infrastructure ferroviaire</i>		<i>256.234.500,53</i>	<i>216.880.237,00</i>
<i>D. Matériel roulant ferroviaire</i>		<i>4.309.471.613,16</i>	<i>4.128.601.147,15</i>
<i>E. Installations et équipements divers</i>		<i>629.451.265,30</i>	<i>548.599.315,75</i>
<i>F. Immobilisations corporelles en cours</i>		<i>1.179.308.517,54</i>	<i>1.385.609.894,66</i>
Immeubles de placement	7	516.330.328,31	492.180.175,83
Entités Mises en Equivalence	8	568.588.578,85	546.469.000,23
Créances commerciales et autres débiteurs	9	588.518.481,06	808.087.279,81
Instruments financiers dérivés	11	302.195.908,30	308.105.028,06
Autres actifs financiers	12	481.398.534,42	510.209.554,48
Actifs d'impôt différé	22	48.600.000,00	64.300.000,00
<b>Sous-total actifs non-courants</b>		<b>11.305.119.849,79</b>	<b>11.281.392.491,22</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	13	303.532.268,30	283.834.885,96
Créances commerciales et autres débiteurs	9	1.399.498.794,99	1.340.644.890,09
Instruments financiers dérivés	11	664.240,25	3.218.179,73
Autres actifs financiers	12	48.052.420,98	15.872.650,93
Créances d'impôt courant	22	3.119.821,33	4.490.793,93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	274.660.043,24	158.148.075,57
<b>Sous-total actifs courants</b>		<b>2.029.527.589,09</b>	<b>1.806.209.476,21</b>
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>			
Actifs détenus en vue de la vente	15	22.702.600,10	23.374.096,31
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>13.357.350.038,98</b>	<b>13.110.976.063,74</b>

## CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		31/12/2025	31/12/2024
	<u>Notes</u>		
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	17	249.022.345,57	249.022.345,57
Réserves consolidées	18	-200.539.896,85	-232.698.633,56
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société</b>		<b>48.482.448,72</b>	<b>16.323.712,01</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>48.482.448,72</b>	<b>16.323.712,01</b>
<b>Passifs non-courants</b>			
Avantage du personnel	19	226.401.239,44	236.158.314,99
Provisions	20	51.557.970,11	47.955.177,13
Dettes financières	21	2.345.878.787,07	2.426.374.465,69
Instruments financiers dérivés	11	400.187.550,06	411.053.062,94
Subsides	25	8.543.545.181,55	8.013.588.768,31
Autres dettes	26	6.791.597,31	9.949.726,84
<b>Sous-total passifs non-courants</b>		<b>11.574.362.325,54</b>	<b>11.145.079.515,90</b>
<b>Passifs courants</b>			
Avantage du personnel	19	111.250.236,18	113.766.771,17
Provisions	20	112.381.626,82	120.857.133,48
Dettes financières	21	94.252.054,82	272.841.687,30
Instruments financiers dérivés	11	3.568.600,03	481.012,75
Dettes d'impôt courant	22	1.219.215,90	795.756,87
Dettes commerciales	23	463.613.136,93	545.396.644,16
Dettes sociales	24	136.564.241,66	132.913.040,28
Subsides	25	549.583.315,47	534.553.901,99
Autres dettes	26	262.072.836,91	227.966.887,83
<b>Sous-total passifs courants</b>		<b>1.734.505.264,72</b>	<b>1.949.572.835,83</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>13.308.867.590,26</b>	<b>13.094.652.351,73</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>13.357.350.038,98</b>	<b>13.110.976.063,74</b>

## II. ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

		31/12/2025	31/12/2024
	Notes		
<b>Produits d'exploitation avant subsides en capital</b>			
Produits	27	1.390.666.312,90	1.337.597.593,32
Subsides d'exploitation	25	1.145.751.020,60	1.229.373.140,69
Production immobilisée		256.737.017,27	208.025.829,99
Autres produits d'exploitation	27	72.826.537,49	86.908.831,78
<b>Total des produits d'exploitation avant subsides en capital</b>		<b>2.865.980.888,26</b>	<b>2.861.905.395,78</b>
<b>Charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur</b>			
Approvisionnements et marchandises		-151.355.658,80	-125.304.714,42
Services et biens divers	27	-1.158.871.937,26	-1.143.585.251,89
Frais de personnel	28	-1.428.728.517,14	-1.384.769.408,40
Autres charges d'exploitation	27	-48.179.166,26	-40.079.575,45
<b>Total des charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur</b>		<b>-2.787.135.279,46</b>	<b>-2.693.738.950,16</b>
<b>Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur</b>		<b>78.845.608,80</b>	<b>168.166.445,62</b>
Subsides en capital	25	515.579.197,61	476.652.975,92
Amortissements et pertes de valeur	5, 6, 7 & 15	-557.855.938,78	-525.922.623,04
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>36.568.867,63</b>	<b>118.896.798,50</b>
Produits financiers	29	74.408.645,48	58.831.280,38
Charges financières	29	-103.692.068,85	-106.374.352,12
<b>Résultat financier - net</b>		<b>-29.283.423,37</b>	<b>-47.543.071,74</b>
<b>Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence</b>	8	27.757.435,58	32.018.635,87
<b>Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur le résultat</b>		<b>35.042.879,84</b>	<b>103.372.362,63</b>
Charges d'impôt sur le résultat net	30	-16.976.032,37	1.395.642,78
<b>Résultat net de l'exercice généré par les activités poursuivies</b>		<b>18.066.847,47</b>	<b>104.768.005,41</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>18.066.847,47</b>	<b>104.768.005,41</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>			
<b>Qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b>			
Gains et pertes actuariels	19	10.270.344,21	-1.992.034,71
Impôts liés aux autres éléments du résultat global		-1.890.761,74	-130.675,60
Quote-part des autres éléments des entreprises mises équivalence	8	5.346.743,04	9.417.238,76
Variation nette de JV attribuable au risque de crédit propre		365.563,73	755.583,57
<b>Sous-total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b>		<b>14.091.889,24</b>	<b>8.050.112,02</b>
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>		<b>32.158.736,71</b>	<b>112.818.117,43</b>
		31/12/2025	31/12/2024
<b>Résultat net de l'exercice attribuable aux:</b>			
Propriétaires de la Société		18.066.847,47	104.768.005,41
Participations ne donnant pas le contrôle			
		<b>18.066.847,47</b>	<b>104.768.005,41</b>
<b>Résultat global total de l'exercice attribuable aux:</b>			
Propriétaires de la Société		32.158.736,71	112.818.117,43
Participations ne donnant pas le contrôle			
		<b>32.158.736,71</b>	<b>112.818.117,43</b>

### III. ETAT CONSOLIDE DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propres revenant aux actionnaires du			Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital	Réserves consolidées	Total		
	<i>Notes</i>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>249.022.345,57</b>	<b>-345.516.750,99</b>	<b>-96.494.405,42</b>	<b>0,00</b>	<b>-96.494.405,42</b>
Résultat net 2024		104.768.005,41	104.768.005,41		104.768.005,41
Autres éléments du résultat global 2024		8.050.112,02	8.050.112,02		8.050.112,02
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>17&amp;18 249.022.345,57</b>	<b>-232.698.633,56</b>	<b>16.323.712,01</b>	<b>0,00</b>	<b>16.323.712,01</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>249.022.345,57</b>	<b>-232.698.633,56</b>	<b>16.323.712,01</b>	<b>0,00</b>	<b>16.323.712,01</b>
Résultat net 2025		18.066.847,47	18.066.847,47		18.066.847,47
Autres éléments du résultat global 2025		14.091.889,24	14.091.889,24		14.091.889,24
<b>Au 31 décembre 2025</b>	<b>17&amp;18 249.022.345,57</b>	<b>-200.539.896,85</b>	<b>48.482.448,72</b>	<b>0,00</b>	<b>48.482.448,72</b>

## IV. TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

### FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>18.066.847,47</b>	<b>104.768.005,41</b>
Ajustements pour			
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	5,6,7 & 15	555.721.620,88	525.746.533,95
Réductions de valeur sur stocks, créances commerciales et autres débiteurs	27	39.218.343,97	31.455.185,81
Variations de juste valeur sur instruments financiers dérivés	29	-11.650.735,25	3.722.614,43
Variations de juste valeur et pertes de valeur sur autres actifs financiers et dettes financières	29	-1.129.034,38	-611.847,49
(Plus-values) / moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	15.2	-20.826.764,67	-38.605.212,40
Prise en résultat des commissions sur opérations de financement alternatif		-3.788.611,52	-1.852.217,92
Provisions		-4.872.713,68	-13.403.911,19
Avantages au personnel		-2.003.266,33	-5.341.764,73
Prises en résultat des subsides en capital	25.1	-515.579.197,61	-476.652.975,92
Produits et charges d'intérêts, net		44.203.925,13	38.374.682,72
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	8.2 & 8.3	-27.757.435,58	-32.018.635,87
Charges d'impôt sur le résultat	30	16.976.032,37	-1.395.642,78
Pertes/gains de change		-3.290.270,17	1.047.784,04
<b>Trésorerie brute générée par les activités opérationnelles</b>		<b>83.288.740,63</b>	<b>135.232.598,06</b>
<b>Variation nette du besoin en fonds de roulement</b>			
Stocks		-55.115.939,98	-60.378.221,23
Créances commerciales et autres débiteurs		154.094.584,01	-81.992.517,33
Dettes commerciales, sociales et autres dettes		-41.714.228,82	116.274.349,84
		<b>57.264.415,21</b>	<b>-26.096.388,72</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôts</b>		<b>140.553.155,84</b>	<b>109.136.209,34</b>
Impôts payés		-1.795.728,81	-1.659.260,13
Impôts reçus		423.366,33	23.378,30
<b>TRESORERIE NETTE LIÉE AUX / UTILISÉE PAR LES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		<b>139.180.793,36</b>	<b>107.500.327,51</b>

		31/12/2025	31/12/2024
	<u>Notes</u>		
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	5.1.2, 6.1, 7.1, 15.1	-825.912.220,59	-874.063.751,40
Acquisitions d'actifs financiers		-23.038.859,90	-22.157.209,82
Subsides en capital reçus		1.038.916.880,19	843.115.694,38
Encaissements lors de cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente		41.784.160,50	33.608.499,23
Intérêts reçus		51.888.535,86	55.282.554,10
Dividendes reçus	8.3 & 12.2	10.999.000,00	1.553.607,50
<b>TRESORERIE NETTE LIÉE AUX / UTILISÉE PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>294.637.496,06</b>	<b>83.589.393,99</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation des dettes financières	21.1	26.849.387,52	24.982.532,06
Remboursement des dettes locatives	21.1	-11.084.942,73	-10.000.014,35
Remboursement des dettes financières	21.1	-243.730.074,94	-80.187.732,18
Remboursements/ paiements nets des instruments financiers dérivés	11.2	-6.824.341,59	-10.495.403,66
Intérêts payés		-82.849.883,95	-84.757.560,84
<b>TRESORERIE NETTE LIÉE AUX / UTILISÉE PAR LES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>-317.639.855,69</b>	<b>-160.458.178,97</b>
<b>(DIMINUTION) / AUGMENTATION DE LA TRESORERIE, DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DES DECOUVERTS BANCAIRES</b>		<b>116.178.433,73</b>	<b>30.631.542,53</b>
<b>TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DECOUVERTS BANCAIRES A L'OUVERTURE</b>		<b>158.148.075,57</b>	<b>127.263.092,90</b>
(Diminution)/ Augmentation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires		116.178.433,73	30.631.542,53
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue		333.533,94	253.440,14
<b>TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DECOUVERTS BANCAIRES A LA CLOTURE</b>		<b>274.660.043,24</b>	<b>158.148.075,57</b>

## INFORMATIONS GENERALES

### Activités

Parmi les sociétés reprises dans le périmètre de consolidation du Groupe SNCB, la SNCB représente à elle-seule 95,7% de l'actif au 31 décembre 2025 (95,8% au 31 décembre 2024) et -13.551.961,70 EUR (71.063.508,96 EUR) de résultats nets consolidés sur un total de 18.066.847,47 EUR (104.768.005,41 EUR) au 31 décembre 2025 (31 décembre 2024). La différence de 31.618.809,17 EUR provient de la filiale YPTO (3.861.373,59 EUR) et de la quote-part dans le résultat net des mises en équivalence de 27.757.435,58 EUR (dont 23.765.610,04 EUR pour Eurostar Group).

Les activités principales de la SNCB sont des activités de service public telles que décrites par l'article 156 de la loi du 21 mars 1991 :

- le transport intérieur de voyageurs assuré par les trains du service ordinaire ainsi que les dessertes intérieures par trains à grande vitesse;
- le transport transfrontalier de voyageurs;
- l'acquisition, la maintenance, la gestion et le financement de matériel roulant ferroviaire destiné à l'accomplissement des missions visées aux points ci-dessus ;
- les prestations que l'entreprise ferroviaire est tenue de fournir pour les besoins de la Nation;
- l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion des gares ferroviaires, des points d'arrêt non gardés et de leurs dépendances;
- la conservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire;
- les activités de sécurité et de gardiennage dans le domaine ferroviaire;
- les autres missions de service public dont elle est chargée par ou en vertu de la loi.

### Statut juridique

La SNCB SA est une société anonyme de droit public dont le siège social est situé rue de France 56 à 1060 Bruxelles. Elle est inscrite sous le numéro d'entreprise 0203.430.576. La dernière modification des statuts coordonnés a été publiée au Moniteur belge en date du 26 avril 2022.

### Etats financiers

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2025, préparés selon le référentiel IFRS, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la SNCB en date du 24 avril 2026. Les chiffres repris dans le présent document sont exprimés en euro (EUR) à deux décimales, sauf mention contraire explicite.

### Règles d'évaluation

A l'exception des nouvelles normes et amendements applicables, les règles d'évaluation ont été appliquées de manière uniforme d'une année à l'autre et dans tout le Groupe SNCB. Les états financiers consolidés sont préparés en utilisant des règles d'évaluation homogènes pour des transactions ou autres événements similaires dans l'ensemble du Groupe SNCB.

### Conseil d'Administration

Georgin Thibaut	Président du Conseil d'Administration
Dutordoir Sophie	Administrateur délégué
Boelaert Filip	Administrateur
Bonaventure Chanelle	Administrateur à partir du 7 novembre 2025
Douette Emmanuel	Administrateur
Durez Martine	Administrateur
Geradon Déborah	Administrateur jusqu'au 4 octobre 2025
Glautier Laurence	Administrateur
Henry Olivier	Administrateur à partir du 23 juillet 2025
Levêque Laurent	Administrateur jusqu'au 30 juin 2025
Mercenier Eric	Administrateur
Poot An	Administrateur
Schalck Daan	Administrateur
Sterckx Dirk	Administrateur
Van Besien Wouter	Administrateur
Van Camp Bart	Administrateur
Vanderhenst Maarten	Administrateur à partir du 27 mars 2026

## Commissaires

Membres du Collège des Commissaires :

KPMG Réviseurs d'entreprises SRL représenté par Tanguy LEGEIN

BDO Réviseurs d'entreprises SRL représenté par Michaël DELBEKE

## V. NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 - Changement de méthode comptable et résumé des règles d'évaluation matérielles	12
Note 2 - Gestion du capital	26
Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs	49
Note 4 - Périmètre de consolidation du Groupe SNCB	53
Note 5 - Immobilisations incorporelles	54
Note 6 - Immobilisations corporelles	56
Note 7 - Immeubles de placement	59
Note 8 - Participations mises en équivalence	61
Note 9 - Créances commerciales et autres débiteurs	65
Note 10 – Actifs et passifs découlant des contrats avec les clients	67
Note 11 - Instruments financiers dérivés	68
Note 12 - Autres actifs financiers	70
Note 13 - Stocks	73
Note 14 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	74
Note 15 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées	75
Note 16 – Regroupements d'entreprises	77
Note 17 - Capital	78
Note 18 - Réserves consolidées	79
Note 19 - Avantages au personnel	80
Note 20 - Provisions	84
Note 21 - Dettes financières	85
Note 22 - Actifs / passifs d'impôts différés et courants	91
Note 23 - Dettes commerciales	93
Note 24 - Dettes sociales	94
Note 25 - Subsidés	95
Note 26 - Autres dettes	98
Note 27 - Produits et charges d'exploitation	99
Note 28 - Frais de personnel	101
Note 29 - Produits et charges financiers	102
Note 30 - Charges d'impôt sur le résultat global	104
Note 31 - Actifs et passifs éventuels	105

Note 32 - Informations complémentaires sur les instruments financiers	106
Note 33 - Opérations de financement alternatif	109
Note 34 - Droits et engagements	111
Note 35 - Informations relatives aux parties liées	111
Note 36 - Honoraires du commissaire	115
Note 37 - Evénements postérieurs à la clôture	116

## Note 1 - Résumé des règles d'évaluation matérielles

### 1.1 Base de préparation et déclaration de conformité aux IFRS

Les états financiers consolidés du Groupe SNCB au 31 décembre 2025 ont été établis en respectant les dispositions du référentiel « IFRS » (International Financial Reporting Standards), adoptées par l'Union européenne et publiées à cette date, à savoir les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Ces états financiers consolidés sont préparés sur la base du principe de l'évaluation :

- à la juste valeur de certains actifs et passifs financiers : les instruments financiers dérivés, les instruments de capitaux propres, les actifs financiers à la juste valeur par le résultat net et les passifs financiers à la juste valeur par le résultat net ;
- à la valeur actuelle de certains éléments de patrimoine : les dettes et les créances supérieures à un an assorties d'un taux d'intérêt nul ou anormalement faible (comptabilisées au coût amorti après la reconnaissance initiale) ainsi que les provisions non courantes. Les taux d'actualisation utilisés sont les IRS selon la durée concernée, à l'exception des dettes constituées en application de l'IAS 19 pour lesquelles les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de marché à la date de clôture, basés sur les obligations d'entreprises de première catégorie et selon leur durée ;
- au coût d'acquisition historique des autres éléments bilantaires à l'exception de certaines réévaluations de certaines immobilisations corporelles et immeubles de placement pour lesquelles le Groupe SNCB a opté pour l'application de l'évaluation à la juste valeur lors de la date de transition aux IFRS (1<sup>er</sup> janvier 2014) et l'utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date de transition (principalement des terrains).

Des amendements à certaines normes ont été adoptés par l'Union Européenne et sont devenus obligatoires à partir de l'exercice comptable débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

- Amendements à la norme IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères intitulés "Absence de convertibilité"*. Auparavant, IAS 21 ne couvrait pas la manière de déterminer les taux de change en cas d'absence de convertibilité à long terme et lorsque le taux au comptant à appliquer par l'entité n'est pas observable. Ces amendements ne s'appliquent pas au Groupe SNCB.

Des normes ou amendements à certaines normes ont été adoptés par l'Union Européenne mais ne sont pas encore obligatoires pour l'exercice comptable débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

- Amendements à la norme IFRS 9 et IFRS 7 : *La classification et la mesure des instruments financiers* (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026). Ces amendements ne devraient pas impacter les états financiers consolidés du Groupe SNCB.
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 : *Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles* (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026). Les amendements s'appliquent exclusivement aux contrats relatifs à l'électricité (renouvelable) dépendante de la nature. Il s'agit de contrats par lesquels une entité est exposée à la variabilité de la quantité sous-jacente d'électricité, en raison du fait que la production d'électricité dépend de

conditions naturelles incontrôlables, telles que celles généralement associées aux sources d'électricité renouvelables comme le solaire et l'éolien. Ces amendements ne devraient pas impacter les états financiers consolidés du Groupe SNCB.

- *Améliorations annuelles des normes IFRS – Volume 11* (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026) qui visent à corriger des incohérences mineures, à renforcer la clarté ou à faciliter l'application uniforme des normes IFRS existantes (IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7).
- La norme IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2027) qui remplacera IAS 1 et introduira des changements dans la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Les nouveaux concepts clés introduits dans IFRS 18 concernent : la structure de l'état des résultats, les informations nécessaires à fournir dans les états financiers pour certaines mesures de performance du résultat qui sont rapportées en dehors des états financiers (c'est-à-dire les mesures de performance alternatives définies par la direction) et le regroupement ou la décomposition de certaines informations. IFRS 18 n'impactera pas la reconnaissance ou la mesure des éléments des états financiers mais impactera la présentation et les informations à fournir dans les états financiers du Groupe SNCB à partir de l'exercice débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2027 (et les informations comparatives).

Les normes suivantes ont été publiées mais ne sont pas encore obligatoires pour les exercices comptables débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et ne sont pas encore adoptées par l'Union Européenne :

- IFRS 19 *Filiales sans obligation de rendre des comptes publics : Informations à fournir* (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2027), sans impact sur le Groupe SNCB.

### 1.1.1. Faits marquants

En 2025, des mouvements sociaux du personnel ont conduit à 27 jours effectifs de grève, en réaction à certaines mesures du gouvernement fédéral affectant le secteur ferroviaire en général et la SNCB en particulier. Ces mouvements se poursuivent en 2026.

Une des mesures de l'accord de gouvernement concerne des réductions des compensations versées au système ferroviaire, à raison de 675 millions € sur la législature. Ces réductions de compensations sont allouées pour 61% à la SNCB et pour 39% à Infrabel. Des mesures d'économies et de priorisation des investissements sont en cours d'élaboration pour absorber ces réductions de compensations.

En outre, le 15 octobre 2025, est entrée en vigueur la nouvelle offre tarifaire de la SNCB modifiant en profondeur la structure tarifaire et la gamme des produits pour les billets et cartes-trajet.

De manière plus générale, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient contribuent à la volatilité des marchés de l'énergie et potentiellement d'autres produits et services. Comme lors de chaque crise de ce type, la SNCB met en place un suivi quotidien. Elle veille à appliquer les dispositions du contrat de service public qui couvrent en partie les variations de prix de l'énergie et prend par ailleurs les mesures appropriées.

La SNCB a lancé début 2026 la première adaptation triennale de ses trajectoires de compensations d'exploitation, en conformité avec le contrat de service public. A cette occasion, une révision des perspectives de recettes, de volumes et de coûts est réalisée afin d'adapter les compensations d'exploitation prévues pour les années 2027 à 2032. La SNCB a entamé les discussions avec l'Etat belge à ce propos.

### *1.1.2. Préparation des états financiers sur une base de continuité des activités principales*

Sur base d'une analyse des conséquences financières attendues et en particulier de la position actuelle de liquidité, des flux financiers attendus et des sources de financement disponibles, il apparaît que la continuité des activités de la SNCB n'est pas compromise. D'autant plus que la SNCB dispose de la possibilité de faire appel à une garantie de l'Etat belge pour un montant allant jusqu'à 1.138 M€ (la SNCB n'a pas fait appel à cette garantie de l'Etat et n'a actuellement pas l'intention de le faire).

Le 14 octobre 2025, Moody's a confirmé les ratings de la SNCB, à savoir A1 à long terme et P-1 à court terme, assortis d'une perspective 'négative' qui est la conséquence directe de la perspective 'négative' de l'Etat belge.

Le 17 avril 2026, Moody's a abaissé le rating à long terme de l'Etat belge de Aa3 avec perspective 'négative' à A1 avec perspective 'stable'. En conséquence directe, Moody's a, le 22 avril 2026, également abaissé le rating à long terme de la SNCB, de A1 avec perspective 'négative' à A2 avec perspective 'stable'.

Le 24 novembre 2025, Standard & Poor's a également confirmé le rating à long terme de la SNCB à A avec une perspective 'stable', ainsi que la notation à court terme à A-1.

Par conséquent, les comptes 2025 ont été établis dans une hypothèse de continuité des activités de la SNCB.

Nous notons également que les subsides en capital 9.093.128.497,02 EUR (8.548.142.670,30 EUR au 31 décembre 2024), qui financent presque la totalité des investissements du Groupe SNCB, sont comptabilisés en tant que dettes selon les normes IFRS.

## **1.2 Consolidation**

### *1.2.1 Filiales*

Les actifs, passifs, droits et engagements, produits et charges de la SNCB et des filiales qu'elle contrôle exclusivement sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

### *1.2.2 Regroupements d'entreprises*

Les regroupements d'entreprises sous contrôle commun sont traités selon la méthode de la comptabilisation du prédécesseur.

### *1.2.3 Entités contrôlées conjointement et entreprises associées*

Les entités sur lesquelles le Groupe SNCB exerce un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres partenaires, en vertu d'un accord contractuel passé avec eux, ainsi que les entreprises associées, sur lesquelles le Groupe SNCB exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Si l'entité détient

directement ou indirectement entre 20% et 50% des droits de vote d'une société, elle est présumée exercer une influence notable sauf s'il peut être démontré clairement que ce n'est pas le cas.

La participation dans une entreprise associée ou dans une coentreprise est comptabilisée au coût lors de la comptabilisation initiale puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'entité dans le résultat net de la société après la date d'acquisition. La quote-part de l'entité dans le résultat net de la société est comptabilisée dans le résultat net de l'entité. Une perte de valeur sur participations mises en équivalence est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

### 1.3 Opérations en devises étrangères

Les états financiers de chaque entité du Groupe SNCB sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (sa devise de fonctionnement). Les états financiers consolidés du Groupe SNCB sont exprimés dans la devise de fonctionnement de la société-mère, à savoir l'euro, qui est la devise de présentation des états financiers consolidés.

### 1.4 Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont évalués selon le modèle de coût, soit à leur coût initial (y inclus les coûts de financement) sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées éventuelles.

Le coût initial pour les actifs incorporels :

- **acquis séparément** inclut les coûts directement attribuables à la transaction (prix d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux), à l'exclusion des coûts indirects ;
- **générés en interne** est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 38, à savoir à partir du moment où le Groupe SNCB peut démontrer (1) la faisabilité technique du projet, (2) son intention de vendre ou utiliser l'actif, (3) comment l'actif générera des avantages économiques futurs, (4) l'existence de ressources adéquates pour terminer le projet et (5) que ces coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels si directement assignables (hormis amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaire, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, exceptés les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité).

En ce qui concerne les logiciels développés en interne, seuls les frais de développement sont activés, les frais de recherche étant pris en charges directement dans le résultat net. Les frais de développement ne concernent que : (a) la conception (blueprint fonctionnel et technique), (b) la programmation et la configuration, (c) le développement des interfaces, (d) la documentation technique pour usage interne, (e) l'intégration du hardware, et (f) le processus de tests.

Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat net sauf s'il est démontré que de nouveaux avantages économiques importants en résultent ;

- **acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises** est la juste valeur à la date d'acquisition.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité probable. Le montant amortissable correspond au coût d'acquisition, la valeur résiduelle, étant estimée égale à zéro. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Catégories	Durée d'utilité probable
Frais de développement ERP	10 ans
Frais de développement autres logiciels	5 ans
Sites web	3 ans
Logiciel acquis de tiers	5 ans
Goodwill	N/A, test perte de valeur annuel

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des actifs incorporels avec une durée d'utilité déterminée sont revues à chaque clôture annuelle.

## 1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, soit à leur coût initial (y inclus les coûts de financement), sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le coût initial inclut :

- les coûts directement attribuables à la transaction d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux ;
- les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation prévue par le Groupe SNCB ;
- l'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située (obligation que le Groupe SNCB encourt soit lors de l'acquisition soit lors de la construction de l'actif).

Le coût exclut donc les frais d'étude et de faisabilité encourus dans le cadre de projets de construction d'immobilisations corporelles (gares, sites, etc.), les frais de direction et d'administration générale ainsi que les frais salariaux et autres frais de fonctionnement non imputables à une activité d'investissement.

Le coût initial des immobilisations corporelles générées en interne incorpore les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis les amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité).

Les dépenses de réparation et d'entretien qui ne font que maintenir, et non augmenter, la valeur des immobilisations sont prises en charges dans le résultat net. Par contre, les dépenses de grosses réparations et gros entretiens qui augmentent les avantages économiques futurs qui seront générés par l'immobilisation sont identifiées comme un élément séparé du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles est alors ventilé en composants majeurs. Ces composants majeurs, qui sont remplacés à intervalles réguliers, et qui ont par conséquent une durée d'utilité différente des

immobilisations dans lesquelles ils sont inclus, sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique. En cas de remplacement, l'actif remplacé est éliminé de l'état de la situation financière, et le nouvel actif est amorti sur sa durée d'utilité propre.

Les immobilisations corporelles sont amorties complètement sur leur durée d'utilité probable, en utilisant la méthode linéaire. Le montant amortissable correspond généralement au coût d'acquisition. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité probable
Terrains	N/A
Bâtiments administratifs	60 ans
Composants dans les bâtiments administratifs	10 à 30 ans
Bâtiments industriels	50 ans
Composants inclus dans les bâtiments industriels	15 à 20 ans
Habitations	50 ans
Composants inclus dans les habitations	15 à 20 ans
Gares	100 ans
Composants inclus dans les gares	10 à 40 ans
Parkings	100 ans
Composants inclus dans les parkings	10 à 20 ans
Voies et composants associés	25 à 100 ans
Ouvrages d'art et composants associés	20 à 120 ans
Passages à niveaux et composants associés	10 à 25 ans
Matériel de signalisation	7 à 35 ans
Installations d'infrastructure diverse	7 à 50 ans
Matériel roulant ferroviaire, hors wagons	25 à 60 ans
Composants « mid-life » inclus dans le matériel roulant ferroviaire	15 à 30 ans
Installations et équipements divers	4 à 30 ans
Mobilier	10 ans
ICT	4 à 10 ans
Transport routier	2 à 10 ans
Aménagements dans bâtiments loués	Voir 1.6.2.

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles sont revues annuellement.

Les concessions dans les gares sont reprises dans les immobilisations corporelles.

## 1.6 Contrats de location

### 1.6.1. Opérations de financement alternatif

Différentes structures de financement (opérations de sale-and-lease back, de lease-and-lease back, de rent-and-rent back ou de concession-and-concession back) sont mises en place par le Groupe SNCB pour l'acquisition essentiellement de matériel roulant. Ces opérations sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions des normes IFRS 16 et IFRS 15. Ne s'agissant pas d'une vente en vertu des dispositions de IFRS 15, les actifs immobilisés restent comptabilisés dans les comptes du Groupe SNCB. Les investissements réalisés et les obligations de paiement vis-à-vis des prêteurs sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements contractés avec des contreparties étatiques qui présentent une qualité de crédit supérieure, les organismes garantis par des Etats qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou les contreparties des opérations. Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont quant à elles étalées sur la durée de ces opérations.

### 1.6.2. Contrats de location pour lesquels la Société est le bailleur

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement lorsque le preneur a reçu la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les revenus locatifs sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

## 1.7 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués selon le modèle de coût. Toutes les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles sont donc également applicables aux immeubles de placement.

## 1.8 Pertes de valeur

Une perte de valeur sur immobilisations incorporelles (goodwill inclus) et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable.

Lorsque cela est possible, ces tests sont réalisés sur chaque actif individuellement. Toutefois, lorsque les actifs ne génèrent pas de flux de trésorerie de manière indépendante, le test est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« cash-generating unit » ou « CGU ») à laquelle l'actif est alloué.

Pour une CGU à laquelle un goodwill est alloué, un test de perte de valeur est réalisé annuellement, ou s'il y a indication de perte de valeur. Pour une CGU à laquelle aucun goodwill n'est alloué, un test de perte de valeur est réalisé uniquement lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. Le goodwill dégagé lors d'une acquisition est alloué aux filiales acquises et, le cas échéant, ventilé sur les CGUs censées bénéficier des synergies résultant de l'acquisition.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, elle est en premier lieu imputée sur le goodwill. L'excédent éventuel est alors imputé sur les autres actifs immobilisés de la CGU au prorata de leur valeur comptable, mais uniquement dans la mesure où la valeur

de vente de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable. Une perte de valeur sur goodwill ne peut jamais être reprise ultérieurement. Une perte de valeur sur autres actifs immobilisés est reprise si les circonstances le justifient.

Il est possible d'enregistrer une perte de valeur sur un actif individuel résultant d'une indication de perte de valeur se rapportant à cet actif individuel (par exemple suite à un dégât subi) indépendamment du fait que l'actif est ou n'est pas (entièrement ou partiellement) subsidié.

Des pertes de valeur ne peuvent pas être enregistrées sur des actifs faisant partie d'une CGU entièrement subsidiée. Si des pertes de valeur sont identifiées pour des CGU partiellement subsidiées, elles doivent être affectées proportionnellement aux actifs (et aux subsides en capital y afférents).

## 1.9 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le prix d'acquisition des stocks fongibles est déterminé par application de la méthode du prix moyen pondéré. Les stocks de faible importance dont la valeur et la composition restent stables dans le temps sont portés à l'état de la situation financière pour une valeur fixe.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts des stocks produits qui sont nécessaires pour amener le produit à l'endroit et dans l'état dans lequel il se trouve. Le prix de revient inclut les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des coûts de financement et des frais généraux qui ne contribuent pas à amener le produit où il se trouve et dans l'état dans lequel il se trouve.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur de réalisation nette d'un élément de stock à la date de clôture est inférieure à sa valeur comptable. Les pièces de rechange à rotation lente font l'objet de réductions de valeur en fonction de critères techniques et économiques.

## 1.10 Créances commerciales et autres débiteurs

Les créances sont évaluées initialement au prix de transaction, et ultérieurement à leur coût amorti.

Une évaluation individuelle des créances est réalisée. Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsque leur encaissement, en tout ou partie, est douteux ou incertain. Les créances commerciales et autres débiteurs faisant partie du champ d'application d'IFRS 9 relèvent du modèle général de dépréciation édicté par IFRS 9, consistant à estimer les pertes attendues à un an. Afin d'évaluer le niveau de pertes attendues sur ces actifs financiers, le Groupe a mis en place un dispositif de suivi basé sur la notation des contreparties, sur les antécédents en matière de paiements ou sur le statut juridique.

La reconnaissance des pertes de crédits attendues selon IFRS 9 est effectuée selon les principes suivants :

- le Groupe SNCB utilise l'approche simplifiée pour les créances commerciales ou actifs sur contrat sans composante de financement importante selon IFRS 15. L'approche simplifiée ou modèle durée de vie complète prévoit de reconnaître directement les pertes de crédit attendues pour toute la durée de vie de l'actif.

- en ce qui concerne les créances commerciales et autres débiteurs (sauf leasing) faisant partie du champ d'application d'IFRS 9, le Groupe SNCB détermine la dotation à reconnaître pour chaque créance sur base d'une probabilité de défaut établie sur base des règles suivantes :
  - est considérée comme « en défaut » toute créance dont l'encaissement, en tout ou partie, est douteux ou incertain. Un remboursement de la créance pourrait encore avoir lieu après cette échéance mais la probabilité étant trop incertaine, une réduction de valeur de 100% est appliquée ;
  - afin de faire évoluer le montant de la dotation en fonction de l'âge de la créance, des probabilités de défaut sont établies à différents intervalles de temps ;
  - les probabilités de défaut sont déterminées sur base d'un historique de remboursement des créances commerciales de deux ans en excluant la dernière année de facturation afin de ne pas influencer les probabilités obtenues.

Les créances sont reconnues à la date de règlement.

### 1.11 Instruments financiers dérivés

Le Groupe SNCB utilise des instruments financiers dérivés (IRS, IRCS, contrats de change à terme, options, etc.) pour se couvrir contre une évolution possible non désirée des taux d'intérêt, des taux de change ou des prix de l'énergie. Le Groupe SNCB ne réalise pas d'opération sur produits dérivés de type spéculatif.

Les instruments financiers dérivés sont, lors de la reconnaissance initiale, évalués à la juste valeur et reconnus au bilan comme un actif ou un passif. Les coûts de transaction sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont supportés. Après la reconnaissance initiale, les instruments financiers dérivés sont reconnus à l'état de la situation financière à chaque date de clôture à leur juste valeur, estimée à l'aide de différentes techniques d'évaluation. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat net. Les instruments financiers dérivés sont répartis entre court et long terme sur base de leur date d'échéance finale.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les justes valeurs prenant en considération des hypothèses basées sur les données du marché, tel que défini aux paragraphes 81 et 82 d'IFRS 13, relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Les justes valeurs basées sur des données non observables de marché relèvent du niveau 3 de cette même hiérarchie.

Le Groupe SNCB a décidé de ne pas appliquer les principes de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

### 1.12 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent les investissements dans des instruments de capitaux propres d'entreprises sur lesquelles le Groupe SNCB n'exerce ni une autorité ni une influence notable et les créances porteuses d'intérêts (les titres à revenus fixes, les dépôts et les transactions « Back-to-Back » avec l'Etat).

Les placements financiers sont initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie déboursée pour les acquérir, y compris les coûts de transaction, à l'exception des autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net pour qui les coûts de transaction sont pris en résultat.

Les autres actifs financiers sont classés en différentes catégories en fonction :

- du modèle économique du groupe SNCB pour la gestion des actifs financiers ; et
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

#### *1.12.1. Instruments de dette*

Le groupe SNCB applique, en accord avec la politique financière, un modèle économique dont l'objectif est de détenir l'actif financier jusqu'à son échéance afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. Sans contredire ce qui précède, des ventes exceptionnelles avant échéance sont possibles. La politique financière interdit explicitement l'utilisation d'opérations avec pour objectif la réalisation de gain à court terme.

Les actifs financiers dont les flux de trésorerie satisfont le test « SPPI » (uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû) sont évalués au coût amorti à l'exception des actifs financiers pour lesquels le Groupe SNCB a décidé sur base volontaire de les désigner à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la reconnaissance initiale. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne satisfont pas le test « SPPI » sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La juste valeur des titres à revenus fixes est évaluée en utilisant les données de marché et en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés sur base des courbes des taux et des spreads de crédit de chacun des émetteurs des titres. La juste valeur de ces actifs est classée en niveau 1 (valeur de marché) et 2 (autres données de marché) de la hiérarchie des valorisations comme défini dans IFRS 13.

Pour les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, le Groupe SNCB reconnaît une dotation pour pertes de crédit attendues en application de IFRS 9 selon la méthode générale définie par la norme IFRS 9. La méthode générale ou modèle de détérioration du crédit prévoit de reconnaître les pertes de crédit attendues pour les 12 mois depuis la reconnaissance initiale.

Pour les instruments d'emprunt, une dotation est reconnue dès la reconnaissance initiale de l'actif en fonction de sa probabilité de défaut à ce moment. Pour les actifs qui sont porteurs d'un rating, la probabilité de défaut sera déterminée sur base du rating. Si l'actif ne possède pas de rating, le Groupe SNCB se basera sur des indicateurs économiques, des indicateurs de la santé financière de la contrepartie et ses connaissances du marché pour déterminer la probabilité de défaut.

#### *1.12.2. Instruments de capitaux propres*

La juste valeur des instruments de capitaux propres est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société

### **1.13 Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente**

Un actif non courant (ou un groupe d'actifs) est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Au moment du classement, il est évalué au plus bas de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de vente. L'actif n'est plus amorti.

## 1.14 Avantages au personnel

### 1.14.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les avantages au personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi et les avantages à court terme) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel peuvent être de deux types :

- type « cotisations définies » : il s'agit des plans pour lesquels une cotisation est versée par le Groupe SNCB à une entité distincte, et pour lesquels le Groupe SNCB n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Ces cotisations sont comptabilisées en charges sur les périodes pendant lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel. Le cas échéant, les cotisations payées d'avance (non encore versées) sont comptabilisées à l'actif (au passif) à l'état de la situation financière ;
- type « prestations définies » : ce sont tous les plans qui ne sont pas du type « cotisations définies ».

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel, et qui sont du type « prestations définies », font l'objet d'une évaluation actuarielle. Ils sont provisionnés (sous déduction des actifs du plan éventuels, soit les avoirs éventuellement déjà constitués pour payer ces avantages) dans la mesure où le Groupe SNCB a une obligation de supporter des coûts relatifs aux services prestés par le personnel. Cette obligation peut résulter d'une loi, d'un contrat ou de « droits acquis » sur la base d'une pratique passée (obligation implicite). La méthode actuarielle utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ».

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé par référence au taux de marché à la date de calcul des obligations d'entreprises de première catégorie et d'échéance comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses actuarielles (mortalité, augmentations salariales, inflation, etc.) reflètent la meilleure estimation du Groupe SNCB.

Etant donné que des hypothèses actuarielles sont utilisées pour évaluer ces engagements sociaux, des écarts actuariels apparaissent inévitablement, résultant des variations dans les hypothèses actuarielles d'un exercice à l'autre, ainsi que des écarts entre la réalité et les hypothèses actuarielles utilisées. Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global.

### 1.14.2 Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme désignent les avantages (autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral n'est pas attendu dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

### 1.14.3 Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont des avantages payables suite à la décision du Groupe SNCB de mettre fin au contrat d'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de retraite, ou suite à la décision du ou des membres du personnel de partir volontairement en contrepartie d'avantages.

## 1.15 Provisions

Lorsque l'impact est susceptible d'être significatif (pour les provisions à long terme principalement), la provision est évaluée sur base actualisée. L'impact du passage du temps sur la provision est présenté en charges financières. Les taux d'actualisation sont les taux IRS selon l'échéance des cash-flows attendus.

Une provision pour obligation environnementale (dépollution de sites, etc.) n'est reconnue que si le Groupe SNCB a une obligation implicite ou légale en la matière.

Si le Groupe SNCB a un contrat onéreux, une provision est constituée. Avant de reconnaître cette provision pour contrat onéreux, le Groupe SNCB comptabilise la perte de valeur éventuelle relative aux actifs dédiés à l'exécution du contrat concerné.

## 1.16 Dettes financières

Les dettes financières comprennent les prêts accordés par des institutions financières, les obligations émises, les dettes de leasing financiers, les dettes financières vis-à-vis d'autres institutions financières et les découverts bancaires.

Les dettes financières sont évaluées initialement à leur juste valeur moins les coûts de transaction à l'exception de celles que le Groupe SNCB a décidé volontairement et de manière irrévocable, au moment de la reconnaissance initiale, d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net pour éliminer ou limiter les inconsistances au niveau de l'évaluation.

## 1.17 Impôts sur le résultat - Actifs / Passifs d'impôts différés

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt courant est le montant des impôts à payer (à récupérer) sur les revenus imposables de l'année écoulée, ainsi que tout ajustement aux impôts payés (à récupérer) relatifs aux années antérieures.

Le Groupe a déterminé que l'impôt minimum global (impôt « top-up ») qu'il est tenu de payer en vertu de la réglementation Pillar 2 est un impôt sur le résultat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 12. Le Groupe a appliqué une

exemption temporaire obligatoire de la comptabilisation des impôts différés pour les conséquences de l'impôt « top-up » qui sera comptabilisé en tant qu'impôt courant au moment de l'imposition.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (« liability method ») sur les différences temporelles entre la valeur comptable fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés IFRS. L'impôt différé est évalué sur la base du taux d'impôt attendu lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. En pratique, le taux généralement utilisé est celui en vigueur à la date de clôture.

Des actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporelles déductibles existantes au cours d'exercices futurs, par exemple celles résultant de crédits d'investissements ou de pertes fiscales récupérables. Ce critère est réévalué à chaque date de clôture.

### 1.18 Subsidés

Les subsidés en capital sont comptabilisés au passif du bilan et sont reconnus en résultat d'exploitation - rubrique « Subsidés en capital » - au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus. En cas de vente d'actifs subsidiés, les subsidés y afférents sont annulés par le biais du résultat d'exploitation (produits) et ensuite reconstitués en tant que subsidés non affectés également par le biais du résultat d'exploitation (charges). En cas d'utilisation d'actifs subsidiés pour des activités commerciales, pendant la période où ils sont utilisés à des fins commerciales, les prises en résultats des subsidés en capital affectés à ces actifs (produits) sont annulées par la reconstitution de subsidés en capital non affectés via le résultat d'exploitation (charge). En outre, un intérêt est calculé au profit des investissements des subsidés en capital non affectés.

Les subsidés d'exploitation sont systématiquement portés à l'état du résultat d'exploitation sous la rubrique « Produits d'exploitation avant subsidés en capital » sur base de leur valeur nominale contractuelle sur les périodes nécessaires pour affecter ces subsidés aux coûts qu'ils ont pour but de compenser.

Les subsidés financiers obtenus dans le cadre d'emprunts sont systématiquement comptabilisés dans le résultat financier sur base de leur valeur nominale contractuelle sur les périodes nécessaires pour affecter ces subsidés aux coûts financiers qu'ils ont pour but de compenser. Les subsidés financiers sont portés en déduction des charges financières.

### 1.19 Autres dettes

Les autres dettes sont évaluées initialement à leur juste valeur, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à payer (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Les dividendes que le Groupe SNCB doit verser à ses actionnaires sont comptabilisés en Autres dettes au cours de la période durant laquelle ils ont été approuvés.

### 1.20 Produits et charges d'exploitation

Les revenus sont comptabilisés au moment du transfert du contrôle des biens ou des services vers les clients. Les produits sont évalués sur base de la contrepartie à laquelle le Groupe SNCB s'attend à avoir droit dans un contrat avec un client et exclut les sommes perçues pour le compte de tiers.

Pour les plus importantes sources de revenus du Groupe SNCB, les produits continueront d'être comptabilisés lorsque le client reçoit et consomme les avantages offerts lors de la prestation du service par le Groupe, c'est-à-dire : pour les activités de transport de voyageurs, le transfert de contrôle intervient au moment où la prestation de voyage est effectuée. Le paiement du prix de la transaction est instantanément exigible au moment où le client reçoit la prestation.

Pour les autres types de contrats (activités de construction, gestion du patrimoine et autres services), les produits continueront d'être constatés au fil du temps, selon la méthode de l'avancement des travaux.

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux et de la marge estimée à fin d'affaires. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat. Un produit provenant de la vente des biens est comptabilisé quand les obligations de prestations sont remplies, c'est-à-dire lorsque le Groupe transfère le contrôle du bien au client.

### 1.21 Produits et charges financiers

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur les moyens financiers investis et les instruments financiers dérivés, les gains sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur, les reprises de pertes de valeur, les gains de change, les dividendes perçus et les autres produits financiers.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés et les dettes liées au personnel), les pertes sur les actifs et passifs évalués à la juste valeur, les pertes de valeur, les pertes de change et les autres charges financières.

### 1.22 Droits et engagements

Les droits et engagements qui ne figurent pas à l'état de la situation financière sont mentionnés par catégorie, lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir une influence importante sur les états financiers.

Il s'agit notamment des droits et engagements résultant de commandes passées ou reçues, de marchés à terme, de cautionnements, de garanties ou de sûretés, réelles ou non, constituées par le Groupe SNCB en faveur de tiers, de la réception en dépôt ou en garantie de valeurs appartenant à des tiers.

### 1.23 Tableau des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés selon la méthode indirecte suivant laquelle le résultat net est ajusté via des effets des transactions sans effet de trésorerie, des mouvements relatifs au fonds de roulement et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les activités d'investissement et de financement.

## Note 2 - Gestion du capital

### 2.1 Gestion du capital

La politique du Groupe SNCB, en matière de gestion du capital, consiste à assurer une structure financière qui soit suffisante pour maintenir une bonne notation auprès des agences internationales de notation et qui lui permette de continuer à fournir un service de qualité à sa clientèle. Le Groupe SNCB a ainsi pour objectif de réduire sa dette en vue d'obtenir une structure du capital optimale permettant d'assurer une flexibilité financière stratégique pour sa croissance future.

#### Endettement net et dette économique

Par endettement net, le Groupe SNCB entend:

Le solde de valeur nominale des dettes et créances (y inclus les instruments financiers dérivés) auprès d'une institution financière ou traitées sur les marchés des capitaux ainsi que des trésoreries disponibles, y compris le solde des opérations Back to Back telles que décrites dans l'arrêté Royal du 30 décembre 2004 – Annexe 4 du Moniteur Belge du 31 décembre 2004.

L'endettement net se présente comme suit aux 31 décembre 2025 et 2024 :

<b>Endettement net</b>		<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Rubriques du bilan	<b>Notes</b>		
Instruments financiers dérivés	11	159.001.124,98	159.825.104,33
Autres actifs financiers	2.1	472.278.201,26	498.143.710,56
<b>Total actifs non courants</b>		<b>631.279.326,24</b>	<b>657.968.814,89</b>
Instruments financiers dérivés	11	288.821,52	0,00
Autres actifs financiers	2.1	45.515.258,17	15.764.364,05
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.1	274.416.206,43	158.138.178,34
<b>Total actifs courants</b>		<b>320.220.286,12</b>	<b>173.902.542,39</b>
<b>Total actifs</b>		<b>951.499.612,36</b>	<b>831.871.357,28</b>
Dettes financières	21	2.322.389.570,37	2.398.363.876,37
Instruments financiers dérivés	11	247.538.300,42	242.973.922,96
<b>Total passifs non courants</b>		<b>2.569.927.870,79</b>	<b>2.641.337.799,33</b>
Dettes financières	21	79.077.820,56	253.387.874,54
Instruments financiers dérivés	11	2.272.661,49	523.487,63
<b>Total passifs non courants</b>		<b>81.350.482,05</b>	<b>253.911.362,17</b>
<b>Total passifs</b>		<b>2.651.278.352,84</b>	<b>2.895.249.161,50</b>
<b>Endettement net</b>		<b>1.699.778.740,48</b>	<b>2.063.377.804,22</b>
<b>Variation de l'endettement net</b>		<b>-363.599.063,74</b>	

L'endettement net ne donne pas toujours une image économique correcte de la dette du Groupe SNCB. Afin d'obtenir une vue économique de la dette financière du Groupe SNCB, un certain nombre d'éléments sont ajoutés à l'endettement net. Il s'agit :

- des avances non utilisées (cofinancements) et des subsides d'investissements (SPF) que le Groupe SNCB s'est engagé à utiliser dans un avenir proche moins les créances (cofinancements) dans le cas où le Groupe SNCB a déjà dépensé plus que ce qu'il a reçu comme avances ;
- des dettes commerciales courantes que le Groupe SNCB s'est engagé à payer moins les créances commerciales courantes que le Groupe SNCB envisage de recevoir ;
- des garanties payées ou reçues pour le Groupe SNCB dans le cadre des conventions de CSA ; et
- des créances nettes relatives aux subsides d'exploitation (SPF) pour lesquels l'Etat belge s'est engagé mais qui n'ont pas encore été reçues par le Groupe SNCB.

Pour assurer la comparabilité avec le passé, les dettes reconnues en application de IFRS 16 sont mises en déduction.

La réconciliation de l'endettement net et la dette économique au 31 décembre 2025 et 2024 est présentée ci-dessous :

Dette économique	31/12/2025	31/12/2024
<b>Endettement net</b>	<b>1.699.778.740,48</b>	<b>2.063.377.804,22</b>
Cofinancements régionaux	-17.172.124,54	-21.490.481,64
Subsides d'investissements SPF reçus mais non affectés	328.583.292,64	472.135.820,68
Impact IFRS 16 (neutralisation)	-27.109.376,92	-23.601.563,88
Solde net des dettes et créances commerciales	312.444.072,87	409.372.161,54
Solde net des subsides d'exploitation SPF acquis	-505.978.081,04	-474.006.953,01
Solde net des cautionnements (CSA)	-278.871.281,00	-299.600.324,00
<b>Total des corrections économiques</b>	<b>-188.103.497,99</b>	<b>62.808.659,69</b>
<b>Dette économique</b>	<b>1.511.675.242,49</b>	<b>2.126.186.463,91</b>

### Réconciliation de l'endettement net avec les postes du bilan

Les montants repris dans le calcul de l'endettement net sont les montants nominaux (« principal ») des instruments financiers, et donc en excluant les ajustements de juste valeur et les intérêts courus non échus. La dotation pour pertes de crédit attendues dans les 'Autres actifs financiers' est reprise dans le tableau ci-dessous dans la colonne 'Ajustements de juste valeur'. Les tableaux ci-dessous permettent de réconcilier les différentes rubriques du bilan avec les montants retenus pour le calcul de l'endettement net.

– Autres actifs financiers :

Autres actifs financiers		31/12/2025				TOTAL
		Endettement net		Autres		
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis		
<b>Non courant</b>	<b>Notes</b>					
Créances	12	116.224.653,09	0,00	7.888.911,58	0,00	124.113.564,67
Back-to-back		356.053.548,17	0,00	1.115.181,23	0,00	357.168.729,40
Instruments de capitaux propres	12	0,00	0,00	0,00	116.240,35	116.240,35
<b>Total partie non courante</b>		<b>472.278.201,26</b>	<b>0,00</b>	<b>9.004.092,81</b>	<b>116.240,35</b>	<b>481.398.534,42</b>
<b>Courant</b>						
Créances	12	45.515.258,17	0,00	2.491.099,63	0,00	48.006.357,80
Back-to-back		0,00	0,00	46.063,18	0,00	46.063,18
Instruments de capitaux propres	12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>		<b>45.515.258,17</b>	<b>0,00</b>	<b>2.537.162,81</b>	<b>0,00</b>	<b>48.052.420,98</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>		<b>517.793.459,43</b>	<b>0,00</b>	<b>11.541.255,62</b>	<b>116.240,35</b>	<b>529.450.955,40</b>

Autres actifs financiers		31/12/2024				TOTAL
		Endettement net			Autres	
	Notes	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis		
<b>Non courant</b>						
Créances	12	158.190.918,61	0,00	10.889.916,28	0,00	169.080.834,89
Back-to-back		339.952.791,95	0,00	1.059.687,29	0,00	341.012.479,24
Instruments de capitaux propres	12	0,00	0,00	0,00	116.240,35	116.240,35
<b>Total partie non courante</b>		<b>498.143.710,56</b>	<b>0,00</b>	<b>11.949.603,57</b>	<b>116.240,35</b>	<b>510.209.554,48</b>
<b>Courant</b>						
Créances	12	15.764.364,05	0,00	53.428,80	0,00	15.817.792,85
Back-to-back		0,00	0,00	54.858,08	0,00	54.858,08
Instruments de capitaux propres	12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>		<b>15.764.364,05</b>	<b>0,00</b>	<b>108.286,88</b>	<b>0,00</b>	<b>15.872.650,93</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>		<b>513.908.074,61</b>	<b>0,00</b>	<b>12.057.890,45</b>	<b>116.240,35</b>	<b>526.082.205,41</b>

Les créances incluses dans l'endettement net sont principalement les investissements effectués par le Groupe SNCB dans le cadre des opérations de financement alternatif. Ils ont été effectués soit à la demande des investisseurs soit à des fins de gestion des flux de trésorerie. Ces actifs compensent économiquement les dettes financières contractées dans le cadre de ces opérations.

La ligne « back-to-back » contient les soldes ouverts des créances envers l'Etat issues de la reprise de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

- Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Trésorerie et équivalents de trésorerie		31/12/2025				TOTAL
		Endettement net			Autres	
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis		
Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes à terme		247.500.000,00	0,00	243.836,81	0,00	247.743.836,81
Comptes à vue		23.933.971,49	0,00	0,00	0,00	23.933.971,49
Espèces et chèques		2.982.234,94	0,00	0,00	0,00	2.982.234,94
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>274.416.206,43</b>	<b>0,00</b>	<b>243.836,81</b>	<b>0,00</b>	<b>274.660.043,24</b>

Trésorerie et équivalents de trésorerie		31/12/2024				TOTAL
		Endettement net			Autres	
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis		
Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes à terme		122.001.300,00	0,00	9.897,23	0,00	122.011.197,23
Comptes à vue		33.112.179,41	0,00	0,00	0,00	33.112.179,41
Espèces et chèques		3.024.698,93	0,00	0,00	0,00	3.024.698,93
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>158.138.178,34</b>	<b>0,00</b>	<b>9.897,23</b>	<b>0,00</b>	<b>158.148.075,57</b>

Le détail des instruments financiers dérivés et des dettes financières est présenté dans les notes 11 et 21.

## 2.2 Gestion des risques financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui mènent à un actif financier chez une partie et un passif financier chez l'autre partie. Ceci comprend aussi bien les instruments financiers traditionnels (créances, dettes et titres) que les instruments financiers dérivés, repris dans les états financiers.

Les instruments financiers comportent en principe des risques. Le Groupe SNCB est soumis principalement au risque de marché, au risque de crédit et au risque de liquidité. La politique de risque du Groupe SNCB a pour objectif de cartographier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de déterminer des limites et des contrôles des risques adéquats et de surveiller le respect des limites de risque. Le conseil d'administration de la SNCB est régulièrement informé des différents risques et reçoit un résumé précis de tous les instruments financiers. La politique et les systèmes pour la gestion des risques sont régulièrement réévalués et, le cas échéant, adaptés aux changements des conditions de marché et des activités du Groupe SNCB.

Le conseil d'administration de la SNCB a défini les principes pour la gestion des risques (« Politique financière ») qui sont d'application pour la maison-mère. Pour les filiales, ce sont les règles de « Corporate Governance » qui sont d'application. Ces principes sont répartis en trois parties: la gestion de l'endettement, la gestion de la trésorerie et la gestion des instruments financiers dérivés. L'application et le suivi de ces principes sont assurés par le service de trésorerie de la société-mère, en collaboration avec les différentes filiales, alors que le contrôle de l'application est assuré par l'audit interne de la société mère. Les mêmes principes sont d'application pour les instruments qui sont repris hors bilan. La réalisation d'opérations dans le but d'effectuer un gain à court terme n'est pas autorisée.

#### **Gestion de l'endettement**

L'endettement reprend l'ensemble des dettes financières et des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés et la trésorerie, qui sont repris dans l'endettement net du Groupe SNCB. Le Groupe SNCB fait ici appel aux émissions d'emprunts bancaires, d'emprunts obligataires, de financements alternatifs et à l'acquisition de dépôts à terme et titres à revenus fixes à différents termes et dans différentes devises.

La gestion de l'endettement, compte tenu des instruments financiers dérivés, requiert que :

- dans la mesure du possible, les remboursements de la dette nette soient contractés sur des échéances choisies en fonction de l'évolution prévue des cash-flows futurs et dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie.
- la dette nette à long terme du Groupe SNCB soit contractée pour minimum 75% et maximum 90% en instruments à taux fixe et pour minimum 10% et maximum 25% en instruments à taux flottant. Tout dépassement de ces seuils maxima doit être approuvé par les organes de gestion.
- la durée résiduelle pondérée de la dette nette à long terme du Groupe SNCB soit fixée à 5 ans minimum.
- l'échéancier de l'endettement net soit étalé dans le temps aussi bien en termes de liquidité qu'en termes de risque de taux d'intérêt.
- toute opération d'endettement ou de placement significative, qui génère un risque de change, soit immédiatement et entièrement couverte en EUR pour éliminer ce risque tant sur le principal que sur les intérêts.
- les cash-flows de chaque opération d'endettement ou de placement conclus soient composés d'un paiement en capital et d'intérêts sur le capital exigible. Les placements dans du capital porteur de risque n'est pas autorisé.
- les limites de placements soient respectées pour les opérations de placement.

### **Gestion de la trésorerie**

La gestion de trésorerie comprend la gestion centralisée de la trésorerie (soit des cash-flows à l'horizon d'un an) du Groupe SNCB.

#### Points principaux de la gestion de la trésorerie

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré dans la mesure du possible à la réduction de l'endettement.
- Le déficit structurel de trésorerie doit être consolidé par des emprunts à long terme.
- En cas de surplus de trésorerie, des limites de placement sont à respecter.
- Tout placement impliquant un risque de change doit être immédiatement et entièrement couvert en EUR pour éliminer ce risque, tant sur le principal que sur les intérêts.
- Pour financer les déficits de trésorerie restants, le Groupe SNCB a recours à des lignes de crédit (confirmées et non-confirmées) et émet des billets de trésorerie en EUR ou des instruments similaires à court terme.

### **Gestion des instruments financiers dérivés**

Le Groupe SNCB utilise les instruments financiers dérivés suivants pour la gestion des risques : les swaps, options et contrats de change à terme ayant comme sous-jacents un taux d'intérêt, un taux de change, des prix de l'énergie ou un crédit.

#### Points principaux de gestion des opérations sur produits dérivés

- Toute opération sur instruments financiers dérivés doit à tout moment pouvoir être adossée à une dette financière, un placement, un contrat commercial ou une créance sur l'Etat belge ou les Régions dans le cadre d'un préfinancement.
- Le risque de crédit des contreparties doit être couvert systématiquement par la conclusion des CSA's (Credit Support Annex).

### **Instruments qui ne répondent pas à la définition d'instruments financiers**

Les analyses de cette note se limitent aux instruments qui répondent à la définition d'instruments financiers : « *Des actifs (comme les charges payées d'avance) pour lesquels l'avantage économique futur est la réception de biens ou de services plutôt que le droit de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, ne sont pas des actifs financiers* » (IAS 32 – AG11). « *Les passifs ou les actifs qui ne sont pas contractuels (comme les impôts sur le résultat qui résultent d'obligations légales imposées par les pouvoirs publics) ne sont pas des passifs financiers ou des actifs financiers* » (IAS 32 – AG12). Les totaux des rubriques repris dans les tableaux de cette note ne sont donc pas nécessairement réconciliables directement avec les rubriques du bilan.

Les tableaux ci-dessous réconcilient les totaux des différentes rubriques du bilan et les soldes des instruments contenus dans les différentes analyses.

	31/12/2025		Total
	Instruments financiers	Autres	
<b>Actifs financiers</b>			
Créances commerciales et autres débiteurs	1.775.900.354,17	212.116.921,88	1.988.017.276,05
Instruments financiers dérivés	302.860.148,55	0,00	302.860.148,55
Autres actifs financiers	529.450.955,40	0,00	529.450.955,40
Trésorerie et équivalents de trésorerie	274.660.043,24	0,00	274.660.043,24
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.882.871.501,36</b>	<b>212.116.921,88</b>	<b>3.094.988.423,24</b>
<b>Passifs financiers</b>			
Dettes financières	2.440.130.841,89	0,00	2.440.130.841,89
Instruments financiers dérivés	403.756.150,09	0,00	403.756.150,09
Dettes commerciales	448.930.673,76	14.682.463,17	463.613.136,93
Autres dettes	80.048.099,65	188.816.334,57	268.864.434,22
<b>Total passifs financiers</b>	<b>3.372.865.765,39</b>	<b>203.498.797,74</b>	<b>3.576.364.563,13</b>

	31/12/2024		Total
	Instruments financiers	Autres	
<b>Actifs financiers</b>			
Créances commerciales et autres débiteurs	1.927.136.582,30	221.595.587,60	2.148.732.169,90
Instruments financiers dérivés	311.323.207,79	0,00	311.323.207,79
Autres actifs financiers	526.082.205,41	0,00	526.082.205,41
Trésorerie et équivalents de trésorerie	158.148.075,57	0,00	158.148.075,57
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.922.690.071,07</b>	<b>221.595.587,60</b>	<b>3.144.285.658,67</b>
<b>Passifs financiers</b>			
Dettes financières	2.699.216.152,99	0,00	2.699.216.152,99
Instruments financiers dérivés	411.534.075,69	0,00	411.534.075,69
Dettes commerciales	528.797.918,65	16.598.725,51	545.396.644,16
Autres dettes	62.714.977,65	175.201.637,02	237.916.614,67
<b>Total passifs financiers</b>	<b>3.702.263.124,98</b>	<b>191.800.362,53</b>	<b>3.894.063.487,51</b>

### 2.2.1 Risque de marché : risque de change

Le risque de change auquel le Groupe SNCB est exposé, découle principalement des activités de financement en devises, et plus particulièrement des transactions de financement alternatif.

Chaque opération d'endettement significative, même à court terme, qui génère un risque de change, est immédiatement et intégralement couverte en EUR (principal et intérêts) par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La couverture en EUR n'est pas obligatoire sur le remboursement des cash-flows de la dette qui sont assurés par un flux entrant de trésorerie en devise étrangère. La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt variable ou fixe. Les actifs et passifs relatifs aux

opérations de financement alternatif sont dans certain cas en USD, mais la structure des opérations de financement alternatif et l'utilisation d'instruments de couverture garantissent que le Groupe SNCB n'est pas exposé au risque de change.

**a. Instruments financiers par devise**

	31/12/2025				Total
	EUR	USD	GBP	Other	
<b>Actifs financiers</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	1.775.816.318,36	0,00	84.035,81	0,00	1.775.900.354,17
Instruments financiers dérivés	246.374.357,66	56.485.790,89	0,00	0,00	302.860.148,55
Autres actifs financiers	357.331.032,93	172.119.922,47	0,00	0,00	529.450.955,40
Trésorerie et équivalents de trésorerie	256.976.047,82	17.160.184,60	503.001,04	20.809,78	274.660.043,24
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.636.497.756,77</b>	<b>245.765.897,96</b>	<b>587.036,85</b>	<b>20.809,78</b>	<b>2.882.871.501,36</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes financières	2.151.132.564,20	288.998.277,69	0,00	0,00	2.440.130.841,89
Instruments financiers dérivés	454.304.678,94	-50.548.528,85	0,00	0,00	403.756.150,09
Dettes commerciales	448.914.072,43	9.053,74	7.547,59	0,00	448.930.673,76
Autres dettes	80.048.099,65	0,00	0,00	0,00	80.048.099,65
<b>Total passifs financiers</b>	<b>3.134.399.415,22</b>	<b>238.458.802,58</b>	<b>7.547,59</b>	<b>0,00</b>	<b>3.372.865.765,39</b>
<b>Écart de couverture</b>		<b>7.307.095,38</b>	<b>579.489,26</b>	<b>20.809,78</b>	

	31/12/2024				Total
	EUR	USD	GBP	Autres	
<b>Actifs financiers</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	1.927.068.822,87	0,00	67.759,43	0,00	1.927.136.582,30
Instruments financiers dérivés	158.701.561,73	152.621.646,06	0,00	0,00	311.323.207,79
Autres actifs financiers	341.183.577,67	184.898.627,74	0,00	0,00	526.082.205,41
Trésorerie et équivalents de trésorerie	134.167.384,00	23.765.220,95	177.178,75	38.291,87	158.148.075,57
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.561.121.346,27</b>	<b>361.285.494,75</b>	<b>244.938,18</b>	<b>38.291,87</b>	<b>2.922.690.071,07</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes financières	2.378.038.141,76	321.178.011,23	0,00	0,00	2.699.216.152,99
Instruments financiers dérivés	378.407.949,89	33.126.125,80	0,00	0,00	411.534.075,69
Dettes commerciales	528.633.238,15	135.145,30	29.535,20	0,00	528.797.918,65
Autres dettes	62.714.977,65	0,00	0,00	0,00	62.714.977,65
<b>Total passifs financiers</b>	<b>3.347.794.307,45</b>	<b>354.439.282,33</b>	<b>29.535,20</b>	<b>0,00</b>	<b>3.702.263.124,98</b>
<b>Écart de couverture</b>		<b>6.846.212,42</b>	<b>215.402,98</b>	<b>38.291,87</b>	

Le détail ci-dessus présente l'exposition en devises des actifs et passifs financiers du Groupe SNCB. Hormis l'Euro, la devise significative pour le Groupe SNCB est le Dollar américain. Les expositions en USD sont issues des opérations de financement alternatif. Les risques de change issus des positions en USD sont couverts par des contrats « swaps » tel que présenté au point b. ci-dessous. L'écart de couverture en USD mis en évidence ci-dessus est la conséquence d'une différence de méthode d'évaluation des dérivés (juste valeur) et des actifs financiers et dettes financières couverts (coût amorti). En terme de cash-flow, le Groupe SNCB a couvert totalement ses positions en USD.

**b. Dérivés de change**

	31/12/2025		31/12/2024	
	Total Valeur de marché	Total Nominal	Total Valeur de marché	Total Nominal
<b>Devises achetées</b>				
USD	134.767.698,42	126.406.043,73	159.221.809,85	149.140.834,77
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Devises achetées - Total</b>	<b>134.767.698,42</b>	<b>126.406.043,73</b>	<b>159.221.809,85</b>	<b>149.140.834,77</b>
<b>Devises vendues</b>				
USD	27.733.378,68	27.733.378,68	39.726.289,59	39.726.289,59
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Devises vendues - Total</b>	<b>27.733.378,68</b>	<b>27.733.378,68</b>	<b>39.726.289,59</b>	<b>39.726.289,59</b>
<b>Options</b>				
USD	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Options - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Les dérivés de change conclus par le Groupe SNCB sont des contrats « swaps » conclus exclusivement dans le cadre des dettes et créances qui découlent des opérations de financement alternatif. Ces contrats sont conclus à des fins de gestion des flux de trésorerie en devises. Le Groupe SNCB a cependant fait le choix de ne pas appliquer la comptabilité de couverture au sens d'IFRS 9, les instruments dérivés ne sont donc pas reconnus comme dérivés de couverture. Les instruments financiers dérivés sont reconnus à leur juste valeur par le biais du résultat net.

### c. Analyse de sensibilité

IFRS 7 impose une analyse de sensibilité afin d'illustrer les impacts de variations théoriques des taux de change sur le résultat net et sur les fonds propres. L'analyse de sensibilité a été établie sur la situation du Groupe SNCB à la date de clôture. En ce qui concerne le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes en IFRS d'une variation de +/- 10% du cours de clôture pour les cours de change de l'USD (ou autre devise significative) par rapport à l'EUR.

Variation taux de change	Impact sur le résultat net	Impact sur les autres éléments du résultat global
<b>2025</b>		
USD + 10%	811.899,49	0,00
USD - 10%	-664.281,40	0,00
GBP + 10%	64.387,70	0,00
GBP - 10%	-52.680,84	0,00
<b>2024</b>		
USD + 10%	760.690,27	0,00
USD - 10%	-622.382,95	0,00
GBP + 10%	23.933,66	0,00
GBP - 10%	-19.582,09	0,00

## 2.2.2 Risque de marché : risque de taux d'intérêt

### a. Risque de taux d'intérêt

Le Groupe SNCB est confronté à 3 types de risques d'intérêts. Le premier est lié aux effets des révisions des taux d'intérêts variables sur les flux de trésorerie. Ce risque est contrôlé constamment pour la position d'endettement net pour laquelle, avec ou sans l'utilisation de swaps de taux d'intérêts, le Groupe SNCB s'efforce de laisser évoluer ce risque à l'intérieur des limites approuvées. Le conseil d'administration de la SNCB peut pourvoir à une modification de ces limites dans le cas où cela serait une réponse aux conditions particulières de marché. Le deuxième type est lié aux effets des révisions des taux d'actualisation sur les justes valeurs. Etant donné que le Groupe SNCB a toujours l'intention de régler ses créances et dettes à la date d'échéance prévue, il n'y a pas, pour ce risque, de couverture particulière de prévue. Les révisions des taux d'actualisation peuvent avoir un impact significatif sur l'allocation du résultat pour une période définie mais n'ont pas d'impact sur le résultat sur la durée totale de l'opération. Un troisième type de risque est le risque de refinancement. Le Groupe SNCB s'efforce de limiter son exposition aux changements des conditions de marché en répartissant dans le temps les dates d'échéance des financements à taux fixes.

Au 31 décembre 2025, en moyenne 37,83% (2024 : 41,64%) des obligations financières nettes porteuses d'intérêts (avant l'impact des instruments financiers dérivés) du Groupe SNCB sont contractées à taux variables et 62,17% (2024 : 58,36%) à taux fixes. En tenant compte des instruments financiers dérivés conclus, le ratio variable/fixe au 31 décembre 2025 est de - 7,53%/107,53% (2024 : 2,45%/97,55%).

	31/12/2025	31/12/2024
	Valeur comptable	Valeur comptable
<b>Taux fixe</b>		
<b>Actifs financiers</b>	<b>1.091.049.222,97</b>	<b>1.311.233.926,11</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	918.929.300,50	1.126.335.298,37
Autres actifs financiers	172.119.922,47	184.898.627,74
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	0,00
<b>Passifs financiers</b>	<b>-1.697.163.434,97</b>	<b>-1.952.784.644,04</b>
Dettes financières	-1.697.163.434,97	-1.952.784.644,04
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>-305.413.622,69</b>	<b>-322.860.254,62</b>
Swaps de taux	-339.506.744,85	-374.129.340,39
Swaps de devise	34.093.122,16	51.269.085,77
<b>Total taux fixe</b>	<b>-911.527.834,69</b>	<b>-964.410.972,55</b>
<b>Taux variable</b>		
<b>Actifs financiers</b>	<b>423.014.693,72</b>	<b>321.037.998,97</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	45.086.603,73	68.808.669,08
Autres actifs financiers	130.184.253,18	130.219.432,66
Trésorerie et équivalents de trésorerie	247.743.836,81	122.009.897,23
<b>Passifs financiers</b>	<b>-791.899.297,49</b>	<b>-778.866.061,91</b>
Dettes financières	-742.967.406,92	-746.431.508,95
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	-48.931.890,57	-32.434.552,96
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>432.697.248,59</b>	<b>433.614.777,77</b>
Swaps de taux	449.114.168,94	449.842.721,15
Swaps de devise	-16.416.920,35	-16.227.943,38
<b>Total taux variable</b>	<b>63.812.644,82</b>	<b>-24.213.285,17</b>
<b>Total</b>	<b>-847.715.189,87</b>	<b>-988.624.257,72</b>

Le tableau ci-dessus ne reprend pas les instruments qui ne sont pas porteurs d'un taux d'intérêt tels que les créances clients, les dettes fournisseurs, les swap de pétrole, ...etc.

Suite à la reprise de la dette par l'Etat belge au 1<sup>er</sup> janvier 2005, des contrats de swaps ont été conclus avec l'Etat belge. Les intérêts capitalisés et les produits acquis relatifs à ces contrats de swaps ont été comptabilisés avec les créances « Back-to-back » dans la rubrique « Autres actifs financiers ». Dans un souci de consistance, l'impact de ces contrats de swaps a été repris en tant que swaps de taux dans le tableau ci-dessus.

Les principales expositions au risque de taux d'intérêt pour le Groupe SNCB découlent de financement en EUR et en USD. La sensibilité au risque de taux dans les points b. et c. ci-dessous a été déterminée sur base d'un déplacement théorique parallèle de la courbe de taux de 100 points de base.

**b. Analyse de sensibilité du taux d'intérêt en cash-flow**

Une variation de 100 bps à la hausse sur les taux d'intérêt variables (instruments financiers dérivés inclus) entraînerait une diminution de 4.294.480,86 EUR (2024 : diminution de 2.618.339,70 EUR) des intérêts nets payés par le Groupe SNCB en 2025.

**c. Analyse de sensibilité en juste valeur**

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers non dérivés comptabilisés par le Groupe SNCB avec l'option de juste valeur via le résultat net, ainsi que des instruments financiers dérivés. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du résultat net.

L'analyse de sensibilité en juste valeur a été établie sur la situation du Groupe SNCB à la date de clôture. Une augmentation de 100 points de base entraîne un impact sur le résultat global de 15.746.826,00 EUR (2024 : 21.793.136,22 EUR) au 31 décembre 2025, desquels 160.403,74 EUR (2024 : 212.506,97 EUR) via les autres éléments du résultat global. Ce gain en résultat est principalement la conséquence du type de dérivés de taux conclus par le Groupe SNCB pour lesquels un taux fixe est payé et un taux variable est reçu.

L'impact via les autres éléments du résultat global est la conséquence du traitement du composant « risque de crédit propre au Groupe SNCB » en application de IFRS 9.

**2.2.3 *Risque de marché : risque de prix des matières premières***

Au niveau des matières premières, le Groupe SNCB est principalement exposé aux risques de prix sur les prix de l'énergie (électricité, gaz naturel, et gasoil). Dans le Groupe SNCB, chaque société est responsable pour l'achat de matières premières. Etant donné que l'exposition aux risques de prix est principalement liée à l'achat d'électricité pour la traction, le risque de prix pour le Groupe SNCB coïncide pour une part importante avec celui de la société-mère (SNCB).

La société-mère fait usage dans ses contrats d'achat, lorsque c'est possible, d'un système d'achats à terme (« forward ») ou de swap par lequel un prix pour les différentes tranches a été défini. Cette stratégie permet d'étaler le risque de prix dans le temps et de faire jouer les opportunités de marché.

En ce qui concerne l'électricité, le gestionnaire d'infrastructure (Infrabel) agit comme « lead-buyer ». Le Groupe SNCB a donné mandat à Infrabel pour la conclusion de contrats-cadres jusqu'en 2030 inclus pour le contrat « traction » (toute l'électricité prise via les sous-stations de traction, principalement pour la traction du matériel roulant) ainsi que pour le contrat distribution (pour toute l'électricité qui n'est pas prise via les sous-stations de traction). Dans le contrat « traction » pour les périodes 2025-2026 et 2027-2030, le Groupe SNCB effectue des achats sur le marché à terme « forward » où des blocs de volume (MW) sont achetés par Infrabel en conformité avec la stratégie de couverture imposée dans le mandat, en combinaison avec les prix « spot ». Dans le contrat « distribution », le Groupe SNCB combine l'achat d'électricité sur le marché « spot » avec la conclusion de « swaps » et ce pour les périodes 2025-2026 et 2027-2030.

En ce qui concerne le gaz naturel (chauffage), la SNCB agit comme « lead-buyer » pour Infrabel et sa filiale Tuc Rail. Les prix sont négociés par le Groupe SNCB au nom des sociétés participantes, mais la facturation de l'énergie achetée est directement

faite aux sociétés individuelles. Le Groupe SNCB combine l'achat d'électricité sur le marché « spot » avec la conclusion de « swaps » où le prix est fixé à différents moments pour une partie du volume. Le prix final est la moyenne des différents moments d'achat en combinaison avec le prix « spot » pour le volume restant. De cette façon le risque est réparti sur une période plus longue. Afin d'assurer l'approvisionnement, le Conseil d'Administration de la SNCB a décidé de donner un mandat pour l'exécution des swaps et pour la conclusion d'un contrat cadre jusqu'en 2027.

En ce qui concerne le pétrole (traction et chauffage), les prix sont basés sur les prix maximaux fixés par le Contrat-programme conclu entre l'Etat Belge et Energia.

Les coûts liés à la livraison d'énergie sont comptabilisés dans les charges d'exploitation. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (swaps sur les prix de l'énergie à savoir l'électricité de distribution et le gaz naturel) sont comptabilisées en tant que charges et produits financiers. L'impact du système des achats sur le marché à terme « forward » n'est pas séparé du contrat de base compte tenu de la relation étroite entre les caractéristiques économiques et les risques des dérivés et les caractéristiques économiques et les risques du contrat de base.

#### 2.2.4. *Risque de marché: risques de prix 'Autres actifs financiers'*

Les actifs financiers porteurs d'intérêts (dépôts et titres à revenus fixes) comptabilisés dans la rubrique 'Autres actifs financiers' sont détenus par le Groupe SNCB dans le seul but de collecter des flux de trésorerie contractuels et font partie de la couverture des obligations contractuelles découlant des 'Dettes financières' (principalement les financements alternatifs). Certains de ces actifs sont volontairement valorisés à la juste valeur pour éliminer une discordance comptable. Le Groupe SNCB conclut donc qu'il n'est pas soumis au risque de marché sur ces actifs.

#### 2.2.5. *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le Groupe SNCB dans le cas où un partenaire commercial ou la contrepartie d'un instrument financier ne respecte pas les obligations contractuelles conclues. Le risque de crédit du Groupe SNCB est issu des créances commerciales, des titres à revenus fixes et des instruments financiers dérivés. Le Groupe SNCB n'utilise actuellement pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir les risques de crédit.

##### **Pertes de crédit attendues**

Le groupe SNCB est obligé de reconnaître des pertes de crédit attendues sur les instruments financiers évalués au coût amorti ou évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur dans les autres éléments du résultat global. Les règles d'évaluation du Groupe SNCB prévoient une réduction de valeur de 100% pour toute créance dont l'encaissement est en tout ou partie douteux ou incertain. Pour les autres créances ('Créances commerciales et autres débiteurs' et 'Autres actifs financiers'), des pertes de crédit sont reconnues sur base du temps déjà écoulé. Pour les 'Créances commerciales et autres débiteurs' sans composante de financement, les pertes de crédit sont calculées à l'aide d'une matrice qui tient compte des différents intervalles de temps et de la nature de la contrepartie. Les pertes de crédit pour les 'Créances commerciales et autres débiteurs' avec composante de financement et les 'Autres actifs financiers' sont calculées sur une base individuelle en fonction de leur degré de solvabilité individuel et du statut juridique de la contrepartie. Pour le calcul des pertes de crédit, les créances sans échéance spécifique sont considérées comme « non échues ».

Le tableau ci-dessous réconcilie la valeur nette comptable des créances, les pertes de crédit cumulées et leur valeur comptable brute par intervalle de temps. Etant donné que toutes les créances reprises dans les 'Autres actifs financiers' ne sont pas échues, il n'y a pas, pour celles-ci, de répartition par intervalle de temps.

	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Provision pour pertes de crédits attendues
<b>31 décembre 2025</b>			
Créances commerciales et autres débiteurs	1.775.900.354,17	1.778.044.797,85	2.144.443,68
Non échus	1.767.601.402,95	1.768.902.913,33	1.301.510,38
échus depuis 0 - 3 mois	8.058.375,90	8.243.360,91	184.985,01
échus depuis 3 - 6 mois	277.061,98	302.745,83	25.683,85
échus depuis plus de 6 mois	-36.486,66	595.777,78	632.264,44
Autres actifs financiers	302.304.175,65	302.304.175,65	0,00
<b>Total</b>	<b>2.078.204.529,82</b>	<b>2.080.348.973,50</b>	<b>2.144.443,68</b>
<b>31 décembre 2024</b>			
Créances commerciales et autres débiteurs	1.927.136.582,30	1.928.854.389,86	1.717.807,56
Non échus	1.917.665.900,79	1.918.989.657,97	1.323.757,18
échus depuis 0 - 3 mois	9.954.439,80	10.093.979,09	139.539,29
échus depuis 3 - 6 mois	259.022,56	343.117,14	84.094,58
échus depuis plus de 6 mois	-742.780,85	-572.364,34	170.416,51
Autres actifs financiers	315.118.060,40	315.118.060,40	0,00
<b>Total</b>	<b>2.242.254.642,70</b>	<b>2.243.972.450,26</b>	<b>1.717.807,56</b>

En 2025, le Groupe SNCB n'a pas été confronté à des retards de paiement ou des défauts de paiement significativement plus élevés. Le Groupe SNCB ne dispose à cet instant d'aucune indication d'une augmentation significative du risque de crédit sur ses actifs financiers.

### Répartition géographique

Les actifs financiers détenus par le Groupe SNCB se répartissent dans les zones géographiques suivantes :

	Belgique	Eurozone	Autres Europe	Etats Unis	Autres pays	Total
<b>31 décembre 2025</b>						
Créances commerciales et autres débiteurs	1.413.741.161,30	355.909.027,31	2.743.779,29	3.782.970,64	-276.584,37	1.775.900.354,17
Instruments financiers dérivés	216.593.223,10	75.619.504,08	10.647.421,37	0,00	0,00	302.860.148,55
Autres actifs financiers	357.220.042,58	110.990,35	160.580.855,46	11.539.067,01	0,00	529.450.955,40
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.895.291,62	247.743.836,81	0,00	17.020.914,81	0,00	274.660.043,24
<b>Total</b>	<b>1.997.449.718,60</b>	<b>679.383.358,55</b>	<b>173.972.056,12</b>	<b>32.342.952,46</b>	<b>-276.584,37</b>	<b>2.882.871.501,36</b>
<b>31 décembre 2024</b>						
Créances commerciales et autres débiteurs	1.572.422.551,16	345.751.638,30	1.689.753,72	7.152.164,72	120.474,40	1.927.136.582,30
Instruments financiers dérivés	220.791.778,90	69.882.186,17	20.649.242,72	0,00	0,00	311.323.207,79
Autres actifs financiers	341.072.587,32	110.990,35	169.080.834,89	15.817.792,85	0,00	526.082.205,41
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14.518.625,70	120.009.750,01	0,00	23.619.699,86	0,00	158.148.075,57
<b>Total</b>	<b>2.148.805.543,08</b>	<b>535.754.564,83</b>	<b>191.419.831,33</b>	<b>46.589.657,43</b>	<b>120.474,40</b>	<b>2.922.690.071,07</b>

### **Risque de crédit sur les créances commerciales et autres débiteurs**

Les créances et autres débiteurs concernent en 2025 pour 61,36% (2024 : 64,34%) les créances sur l'Etat belge suite au préfinancement des investissements, les créances concernant les subsides en capital et les créances nettes relatives aux subsides d'exploitation (SPF) et pour 18,46% (2024 : 17,23%) les garanties payées à des institutions financières dans le cadre des contrats CSA. Les autres créances commerciales et autres débiteurs (2025 : 20,18% ; 2024 : 18,43%) sont réparties sur plusieurs tiers.

### **Risque de crédit des Autres actifs financiers et des Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les Autres actifs financiers du Groupe SNCB consistent en des instruments de capitaux propres (actions) et des créances porteuses d'intérêts (titres à revenus fixes, dépôts et transactions « Back-to-Back » avec l'Etat).

Le Groupe SNCB limite son risque de crédit sur les créances porteuses d'intérêts en investissant exclusivement dans des contreparties qui satisfont aux critères de la politique financière. Les créances doivent avoir un caractère de prêt et ne peuvent avoir lieu dans du capital à risque. Les placements sont soumis à des conditions strictes concernant la qualité de crédit minimale en fonction de la durée de l'investissement. Le Groupe SNCB a mis en place des limites de placements par contreparties. Ces limites ne sont toutefois pas applicables aux investissements dans des instruments qui sont émis ou garantis par l'Etat belge, la Communauté flamande, la Région wallonne, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Région de Bruxelles-Capitale. Elles ne sont pas applicables non plus aux bons de trésorerie US et aux dépôts auprès d'Eurofima. Etant donné la qualité de crédit des contreparties, le Groupe SNCB s'attend à ce que les contreparties respectent les obligations. Les investissements sont suivis en continu et une décision est annuellement demandée au Conseil d'Administration afin de changer les contreparties qui ne satisfont plus aux critères fixés.

Le Groupe SNCB considère la valeur comptable de ses investissements évalués à la juste valeur comme une estimation correcte de son exposition maximale au risque de crédit. Les tableaux ci-dessous font, pour les investissements valorisés à la juste valeur, la distinction entre la valeur contractuelle (nominale et produits acquis) et l'ajustement à la juste valeur. Pour les besoins de la présentation, les provisions pour pertes de crédit attendues reconnues sont reprises dans la colonne 'ajustements de juste valeur'.

Les instruments de capitaux propres dans lesquels le Groupe SNCB a investi concernent des participations opérationnelles dans des entreprises qui ne satisfont pas au critère de filiale, joint-venture ou entreprise associée. Pour une analyse plus détaillée de ces actifs, voir note 12.

Les trésoreries et équivalents de trésorerie concernent principalement des avoirs détenus sur des comptes à vue et des dépôts à terme à moins de trois mois dans des institutions financières en Belgique ou au Trésor public Belge et d'instruments financiers émis par l'Etat fédéral ou les pouvoirs publics régionaux.

Les titres et dépôts dans lesquels le Groupe SNCB a investi ont les ratings (Standard & Poor's) suivants :

Rating	31/12/2025					
	Nominal		Ajustements de juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>472.394.441,61</b>	<b>45.515.258,17</b>	<b>0,00</b>	<b>9.004.092,81</b>	<b>2.537.162,81</b>	<b>529.450.955,40</b>
AA+	0,00	11.506.736,28	0,00	0,00	32.330,73	11.539.067,01
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	0,00	11.506.736,28	0,00	0,00	32.330,73	11.539.067,01
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA	390.539.527,19	0,00	0,00	3.094.500,19	46.063,18	393.680.090,56
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	390.539.527,19	0,00	0,00	3.094.500,19	46.063,18	393.680.090,56
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A+	81.738.674,07	34.008.521,89	0,00	5.909.592,62	2.458.768,90	124.115.557,48
<i>Institutions financières</i>	81.738.674,07	34.008.521,89	0,00	5.909.592,62	2.458.768,90	124.115.557,48
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	116.240,35	0,00	0,00	0,00	0,00	116.240,35
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Actions et parts</i>	116.240,35	0,00	0,00	0,00	0,00	116.240,35
<i>Autres</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Rating	31/12/2025					
	Nominal		Ajustements de juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>274.416.206,43</b>	<b>0,00</b>	<b>243.836,81</b>	<b>0,00</b>	<b>274.660.043,24</b>
A-1	0,00	247.500.000,00	0,00	243.836,81	0,00	247.743.836,81
<i>Institutions financières</i>	0,00	247.500.000,00	0,00	243.836,81	0,00	247.743.836,81
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	0,00	26.916.206,43	0,00	0,00	0,00	26.916.206,43
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Comptes à vue</i>	0,00	22.794.294,98	0,00	0,00	0,00	22.794.294,98
<i>Espèces et chèques</i>	0,00	4.121.911,45	0,00	0,00	0,00	4.121.911,45

Rating	31/12/2024						
	Nominal		Ajustements de juste valeur	Produits acquis		Total	
	Non courant	Courant		Non courant	Courant		
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>498.259.950,91</b>	<b>15.764.364,05</b>	<b>0,00</b>	<b>11.949.603,57</b>	<b>108.286,88</b>	<b>526.082.205,41</b>	
AA+	0,00	15.764.364,05	0,00	0,00	53.428,80	15.817.792,85	
Institutions financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Etatiques	0,00	15.764.364,05	0,00	0,00	53.428,80	15.817.792,85	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AA	376.659.559,32	0,00	0,00	3.166.468,16	54.858,08	379.880.885,56	
Institutions financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Etatiques	376.659.559,32	0,00	0,00	3.166.468,16	54.858,08	379.880.885,56	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AA-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Institutions financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
A+	121.484.151,24	0,00	0,00	8.783.135,41	0,00	130.267.286,65	
Institutions financières	121.484.151,24	0,00	0,00	8.783.135,41	0,00	130.267.286,65	
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
NR	116.240,35	0,00	0,00	0,00	0,00	116.240,35	
Institutions financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Actions et parts	116.240,35	0,00	0,00	0,00	0,00	116.240,35	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Rating	31/12/2024						
	Nominal		Ajustements de juste valeur	Produits acquis		Total	
	Non courant	Courant		Non courant	Courant		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>158.138.178,34</b>	<b>0,00</b>	<b>9.897,23</b>	<b>0,00</b>	<b>158.148.075,57</b>	
A-1	0,00	122.000.000,00	0,00	9.897,23	0,00	122.009.897,23	
Institutions financières	0,00	122.000.000,00	0,00	9.897,23	0,00	122.009.897,23	
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
NR	0,00	36.138.178,34	0,00	0,00	0,00	36.138.178,34	
Institutions financières	0,00	1.300,00	0,00	0,00	0,00	1.300,00	
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Comptes à vue	0,00	33.970.573,90	0,00	0,00	0,00	33.970.573,90	
Espèces et chèques	0,00	2.166.304,44	0,00	0,00	0,00	2.166.304,44	

Les montants mentionnés comme « Corporate » sans rating (NR) sont exclusivement liés aux filiales. En ce qui concerne les comptes à vue, il s'agit principalement de comptes à vue dans des institutions financières établies en Belgique dont le rating court terme est A-1 ou A-2 chez Standard & Poor's ou équivalent.

#### Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés

Le risque de crédit sur les contreparties avec lesquelles des instruments financiers dérivés ont été conclus, doit être couvert systématiquement par la conclusion de contrats CSA (Credit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par le Groupe SNCB, soit par la contrepartie, en cas d'annulation de l'en-cours intégral des produits dérivés conclus entre les contreparties. Par le recours aux CSA, le Groupe SNCB a constitué et reçu des cautionnements envers les contreparties pour lesquelles la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés a dépassé le seuil préalablement défini. Ces seuils ont été définis dans les CSA conclus, en fonction de la qualité de crédit de chaque contrepartie indépendamment (« rating »).

Avec des contreparties ayant reçu un « negative credit watch », aucune opération nouvelle ne peut être conclue pendant la période de « negative credit watch ». Les cautionnements reçus et payés dans le cadre des CSA sont repris respectivement dans les rubriques « Créances commerciales et autres débiteurs » et « Autres dettes ».

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'exposition au risque de crédit sur les instruments financiers dérivés, avant et après l'application des cautionnements constitués. Comme le montre le tableau ci-dessous, le Groupe SNCB a une exposition sur seulement un nombre limité de contreparties.

Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés						31/12/2025
Contrepartie	Rating	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette	
152	AA-	-2.138.805,57	400.000,00	0,00	-1.738.805,57	
154	A-	-373.011.429,06	323.621.281,00	0,00	-49.390.148,06	
155	A+	-298.166,75	0,00	0,00	-298.166,75	
158	A+	19.382.182,74	0,00	0,00	19.382.182,74	
160	A	34.903.771,20	0,00	-8.900.000,00	26.003.771,20	
161	A+	34.670.562,66	0,00	-9.200.000,00	25.470.562,66	
162	AA-	-13.618.216,83	3.700.000,00	0,00	-9.918.216,83	
163	A	40.778.664,83	0,00	-30.750.000,00	10.028.664,83	
167	AA-	-276.109,82	0,00	0,00	-276.109,82	
168	A+	333.699,05	0,00	0,00	333.699,05	
169	A+	-136.459,00	0,00	0,00	-136.459,00	
<b>Avec CSA</b>		<b>-259.410.306,55</b>	<b>327.721.281,00</b>	<b>-48.850.000,00</b>	<b>19.460.974,45</b>	
Etat Belge	AA	145.980.889,66	0,00	0,00	145.980.889,66	
Eurofima	AA	12.533.415,35	0,00	0,00	12.533.415,35	
<b>Sans CSA</b>		<b>158.514.305,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158.514.305,01</b>	
<b>Total</b>		<b>-100.896.001,54</b>	<b>327.721.281,00</b>	<b>-48.850.000,00</b>	<b>177.975.279,46</b>	

Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés						31/12/2024
Contrepartie	Rating	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette	
152	AA-	-1.649.095,60	400.000,00	0,00	-1.249.095,60	
154	A-	-374.085.711,37	324.450.324,00	0,00	-49.635.387,37	
155	A+	182.883,33	0,00	0,00	182.883,33	
158	A+	14.029.406,21	0,00	0,00	14.029.406,21	
160	A	25.954.222,66	0,00	-2.900.000,00	23.054.222,66	
161	A+	28.087.535,97	0,00	-2.100.000,00	25.987.535,97	
162	AA-	-17.780.458,91	7.100.000,00	0,00	-10.680.458,91	
163	A	39.161.613,31	0,00	-27.350.000,00	11.811.613,31	
167	AA-	108.509,65	0,00	0,00	108.509,65	
168	A+	-548.688,76	0,00	0,00	-548.688,76	
<b>Avec CSA</b>		<b>-286.539.783,51</b>	<b>331.950.324,00</b>	<b>-32.350.000,00</b>	<b>13.060.540,49</b>	
Etat Belge	AA	163.237.806,72	0,00	0,00	163.237.806,72	
Eurofima	AA	23.091.108,89	0,00	0,00	23.091.108,89	
<b>Sans CSA</b>		<b>186.328.915,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186.328.915,61</b>	
<b>Total</b>		<b>-100.210.867,90</b>	<b>331.950.324,00</b>	<b>-32.350.000,00</b>	<b>199.389.456,10</b>	

### 2.2.6. Compensation des créances et dettes réciproques

Le Groupe SNCB ne compense pas de manière systématique les dettes et les créances réciproques, à l'exception du cas mentionné ci-dessous. Les compensations ponctuelles sont possibles si elles remplissent les critères exigés (IAS 32.42).

Le Groupe SNCB fait partie, avec d'autres entreprises ferroviaires européennes, d'un mécanisme de compensation multilatéral (BCC). Cette organisation fixe périodiquement, sur base des créances et obligations réciproques qui lui sont présentées, les montants à payer et à recevoir par chaque partie pour solder toutes les obligations réciproques. Dès que le BCC a communiqué ces montants à ses membres ceux-ci disposent d'un droit juridique exécutoire pour solder ces montants.

Le tableau ci-dessous détaille les montants des soldes reconnus ainsi que des créances et obligations avec les autres membres de l'organisation qui n'ont pas encore été présentés au 31 décembre 2025 et 2024.

	31/12/2025	31/12/2024
	Valeur comptable	Valeur comptable
<b>Montants compensés</b>	<b>958.458,00</b>	<b>659.171,98</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	964.080,71	791.260,28
Autres dettes	-5.622,71	-132.088,30
<b>Montants éligible pour être compensés</b>	<b>-3.020.931,04</b>	<b>-2.997.779,59</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	4.831.433,12	4.502.376,99
Autres dettes	-7.852.364,16	-7.500.156,58
<b>Total</b>	<b>-2.062.473,04</b>	<b>-2.338.607,61</b>

Le Groupe SNCB conclut déjà ses instruments financiers dérivés selon le contrat-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA)". En vertu de ce contrat cadre, il est possible de solder toutes les obligations réciproques dans une devise et un jour donnés en un montant dû par une partie à une autre partie. Dans des circonstances particulières, par exemple quand un événement de crédit se produit comme une faillite, toutes les transactions tombant sous l'application du contrat cadre sont clôturées et un montant à recevoir ou à payer est déterminé pour règlement de toutes les obligations réciproques.

Le contrat-cadre ISDA ne remplit pas les critères pour compenser les actifs et les passifs financiers. Ceci est dû au fait que le Groupe SNCB ne dispose actuellement pas d'un droit juridique exécutoire pour compenser les montants reconnus. Ce droit est seulement exécutoire après qu'un événement futur, tel qu'une faillite, se produit.

Les montants bruts des instruments financiers dérivés par type de contrat sont détaillés dans la note 11. Les montants nets par contrepartie et en tenant compte des garanties payées et reçues sont détaillés au point 2.2.5. ci-dessus.

### 2.2.7. Risque de liquidité

Afin de pouvoir s'acquitter à tout moment de ses obligations financières, le Groupe SNCB a mis en place une gestion de trésorerie et :

- dispose de liquidités suffisantes. Le Groupe SNCB dispose fin 2025 de 274.416.206,43 EUR (2024 : 158.138.178,34 EUR) qui ne sont pas en gestion pour compte de tiers ;
- dispose de lignes de crédit suffisantes, confirmées (2025 : 175 millions EUR ; 2024 : 175 millions EUR) et non confirmées (2025 : 35 millions EUR ; 2024 : 35 millions EUR), complétées par des programmes (non confirmés) de papier commercial (2025 : 2 milliards EUR ; 2024 : 2 milliards EUR) ;
- dispose d'un programme EMTN (Euro Medium Term Notes) d'un montant de 1,50 milliard EUR (2024 : 1,50 milliard EUR), dont un montant disponible de 1,31 milliards EUR au 31/12/2025 (2024 : 1,31 milliards EUR) ;
- a la possibilité de demander la garantie de l'Etat pour des financements effectués par la société-mère pour un montant de 1.138.007.506,22 EUR.
- prévoit un étalement des échéances de la dette nette dans le temps, conformément à sa politique financière. Ainsi, 20% au maximum de l'en-cours de la dette peut venir à échéance dans la même année, avec un maximum de 10% de la dette par trimestre.

Au 31 décembre 2025, le Groupe SNCB n'a pas fait usage de son programme de papier commercial (2024: 0,00 EUR) ni des lignes de crédit disponibles. Au 31 décembre 2025 (2024), le Groupe SNCB a utilisé 190 millions EUR (190 millions EUR) du programme EMTN.

Fin 2022, la SNCB a conclu un nouveau contrat de service public avec l'Etat belge pour la période 2023-2032. Les subsides en capital et d'exploitation prévus dans le contrat de la SNCB jouent un rôle important pour le financement des activités opérationnelles et d'investissement de la société mère. Le Groupe SNCB optimise la gestion de sa trésorerie et de ses cash-flows par une analyse régulière de l'évolution de sa position de liquidités.

Le tableau ci-dessous présente les échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés futurs des obligations financières, y inclus l'estimation des paiements d'intérêts et en tenant compte des cash-flows découlant des créances porteuses d'intérêts, des créances « back-to-back », des remboursements de l'Etat pour les opérations convenues, les instruments financiers dérivés et les trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles. Les actifs financiers repris dans le tableau ci-dessous comprennent donc uniquement les actifs financiers directement liés à un passif financier.

	Valeur comptable	Flux contractuels*	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	> 5 ans
<b>* Y compris intérêts</b>							
<b>31 décembre 2025</b>							
<b>Actifs financiers</b>							
Créances commerciales et autres débiteurs	333.413.727,79	399.159.000,00	41.926.000,00	0,00	41.926.000,00	125.778.000,00	189.529.000,00
Instruments financiers dérivés	303.120.610,46	191.243.452,61	2.540.409,90	-25.504.179,65	-23.466.141,52	-35.242.972,36	272.916.336,24
Autres actifs financiers	529.334.715,05	726.086.178,26	36.790.878,00	12.309.500,51	35.996.834,10	116.451.321,79	524.537.643,86
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17.020.914,81	17.020.914,81	17.020.914,81	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1.182.889.968,11</b>	<b>1.333.509.545,68</b>	<b>98.278.202,71</b>	<b>-13.194.679,14</b>	<b>54.456.692,58</b>	<b>206.986.349,43</b>	<b>986.982.980,10</b>
<b>Passifs financiers</b>							
Dettes financières	2.440.130.841,89	2.804.579.026,01	71.738.472,54	45.867.416,63	185.603.408,09	779.948.114,33	1.721.421.614,42
Instruments financiers dérivés	403.756.150,09	474.526.102,85	-889.886,19	8.511.518,11	3.159.561,85	35.798.267,30	427.946.641,78
Dettes commerciales	448.930.673,76	448.930.673,76	448.930.673,76	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	80.048.099,65	80.048.099,65	70.890.770,87	6.557.308,93	193.098,36	0,00	2.406.921,49
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>3.372.865.765,39</b>	<b>3.808.083.902,27</b>	<b>590.670.030,98</b>	<b>60.936.243,67</b>	<b>188.956.068,30</b>	<b>815.746.381,63</b>	<b>2.151.775.177,69</b>
<b>Total</b>	<b>-2.189.975.797,28</b>	<b>-2.474.574.356,59</b>	<b>-492.391.828,27</b>	<b>-74.130.922,81</b>	<b>-134.499.375,72</b>	<b>-608.760.032,20</b>	<b>-1.164.792.197,59</b>

* Y compris intérêts	Valeur comptable	Flux contractuels*	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	> 5 ans
<b>31 décembre 2024</b>							
<b>Actifs financiers</b>							
Créances commerciales et autres débiteurs	361.959.124,86	441.085.000,00	41.926.000,00	0,00	41.926.000,00	125.778.000,00	231.455.000,00
Instruments financiers dérivés	311.413.515,04	181.547.548,40	11.353.976,88	-24.019.538,73	-22.086.993,78	-28.639.221,21	244.939.325,24
Autres actifs financiers	525.965.965,06	751.302.251,27	434.095,28	16.792.045,33	41.726.579,18	163.536.657,21	528.812.874,27
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23.619.699,86	23.619.699,86	23.619.699,86	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1.222.958.304,82</b>	<b>1.397.554.499,53</b>	<b>77.333.772,02</b>	<b>-7.227.493,40</b>	<b>61.565.585,40</b>	<b>260.675.436,00</b>	<b>1.005.207.199,51</b>
<b>Passifs financiers</b>							
Dettes financières	2.699.216.152,99	3.116.161.437,52	95.061.903,94	204.952.132,95	119.417.693,24	760.293.984,13	1.936.435.723,26
Instruments financiers dérivés: passifs	411.534.075,69	408.873.280,83	-6.044.864,13	7.327.479,69	7.115.192,09	8.899.884,80	391.575.588,38
Dettes commerciales	528.797.918,65	528.797.918,65	528.797.918,65	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	62.714.977,65	62.714.977,65	59.767.712,12	301.957,10	235.859,99	0,00	2.409.448,44
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>3.702.263.124,98</b>	<b>4.116.547.614,65</b>	<b>677.582.670,58</b>	<b>212.581.569,74</b>	<b>126.768.745,32</b>	<b>769.193.868,93</b>	<b>2.330.420.760,08</b>
<b>Total</b>	<b>-2.479.304.820,16</b>	<b>-2.718.993.115,12</b>	<b>-600.248.898,56</b>	<b>-219.809.063,14</b>	<b>-65.203.159,92</b>	<b>-508.518.432,93</b>	<b>-1.325.213.560,57</b>

### 2.2.8. Risque de « Fair value »

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de hiérarchie de la juste valeur. Celle-ci est déterminée sur la base suivante :

- Niveau 1: des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques,
- Niveau 2: des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivés de prix),
- Niveau 3: des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

	31/12/2025			TOTAL
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs</b>				
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dépôt	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres à revenu fixe	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	292.212.727,19	10.647.421,36	302.860.148,55
Autres créances	0,00	227.030.539,40	0,00	227.030.539,40
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	116.240,35	116.240,35
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>519.243.266,59</b>	<b>10.763.661,71</b>	<b>530.006.928,30</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dettes financières	0,00	0,00	33.965.673,63	33.965.673,63
Instruments financiers dérivés	0,00	405.642.144,07	-1.885.993,98	403.756.150,09
Autres passifs financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>405.642.144,07</b>	<b>32.079.679,65</b>	<b>437.721.823,72</b>

	31/12/2024			TOTAL
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs</b>				
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dépôt	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres à revenu fixe	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	290.673.965,07	20.649.242,72	311.323.207,79
Autres créances	0,00	210.847.904,66	0,00	210.847.904,66
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	116.240,35	116.240,35
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>501.521.869,73</b>	<b>20.765.483,07</b>	<b>522.287.352,80</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dettes financières	0,00	0,00	44.371.455,31	44.371.455,31
Instruments financiers dérivés	0,00	413.975.941,85	-2.441.866,16	411.534.075,69
Autres passifs financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>413.975.941,85</b>	<b>41.929.589,15</b>	<b>455.905.531,00</b>

Les titres à revenus fixes (et dettes) valorisés à la juste valeur comprennent les investissements (et financements) pour lesquels le Groupe SNCB a décidé au moment de la reconnaissance initiale de les classer volontairement comme « valorisés à la juste valeur par le résultat net ». Les autres créances valorisées à la juste valeur comprennent les intérêts capitalisés et les intérêts courus sur les contrats swap avec l'Etat belge faisant partie des créances "Back-to-Back" qui, ensemble avec les instruments financiers dérivés, forment les instruments financiers détenus pour des raisons commerciales.

Les instruments de capitaux propres valorisés à la juste valeur comprennent les participations opérationnelles dans des entreprises qui ne satisfont pas au critère de filiale, joint-venture ou entreprise associée et pour lesquelles il n'existe aucune source directement observable qui rendrait une valorisation possible. Ces actifs financiers restent valorisés à leur valeur d'acquisition historique. A la fin de chaque période de référence, ces instruments sont soumis à un test de pertes de valeur.

A la suite de la réorganisation au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Groupe SNCB ne dispose plus d'un nombre représentatif de titres à revenu fixe cotés (Obligation). Le Groupe SNCB ne dispose plus depuis lors de données directement observables sur les marchés, tels que défini aux paragraphes 81 et 82 de IFRS 13, afin de valoriser à leur juste valeur les dettes qui ont été volontairement reconnues « à la juste valeur par le résultat net » et des instruments financiers dérivés qui ne font pas partie d'un CSA. Dès lors, les justes valeurs de ces instruments sont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, considérées comme niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs selon IFRS 13. Sur base de consultations périodiques du marché, le Groupe SNCB établit une estimation de la marge de crédit qui lui est applicable par rapport au coût de financement de l'Etat belge et qui lui permet de faire une estimation réaliste de la courbe de valorisation pour ces instruments.

Mutation des intruments financiers de niveau 3	
	EUR
<b>Actifs</b>	
<b>Au 1er janvier</b>	<b>20.765.483,07</b>
Acquisitions	0,00
Cessions	0,00
Paievements	-4.810.427,13
Prise en charges par le biais du résultat net	-5.191.394,23
Pertes de valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0,00
Transferts actifs-passifs	0,00
Transfert vers une autre rubrique	0,00
<b>Au 31 décembre</b>	<b>10.763.661,71</b>
<b>Passifs</b>	
<b>Au 1er janvier</b>	<b>41.929.589,15</b>
Paievements	-5.370.107,10
Prise en charges par le biais du résultat net	-4.114.238,66
Variations du juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (propre risque de crédit)	-365.563,74
Transferts actifs-passifs	0,00
<b>Au 31 décembre</b>	<b>32.079.679,65</b>

Une augmentation de la marge de crédit du Groupe SNCB de 10 points base conduirait à la fin de la période actuelle de référence à un gain de 72.857,85 EUR dans le résultat global (2024 : 91.075,57 EUR) dont 99.292,97 EUR (2024 : 144.332,06 EUR) via les Autres éléments du résultat global. La différence entre les deux montants est le résultat de la variation des instruments financiers dérivés qui ne font pas l'objet des CSA et pour lesquels le coût de financement du Groupe SNCB est utilisé pour déterminer la juste valeur.

## Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs

La préparation des comptes consolidés conformément aux normes IFRS amène le Groupe SNCB à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que le Groupe SNCB estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes les périodes futures concernées. Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines suivants :

### 3.1. Pertes de valeur sur actifs immobilisés

Le montant recouvrable de chaque actif ou CGU est déterminé soit, au titre de juste valeur de l'actif ou de la CGU diminuée des coûts de la vente soit, de la valeur d'utilité de l'actif ou de la CGU, si celle-ci est plus élevée. Ces calculs utilisent des estimations et des hypothèses relatives aux taux d'actualisation, aux taux de croissance, aux besoins de capitaux futurs et aux résultats d'exploitation futurs.

Certaines immobilisations corporelles du Groupe SNCB, ainsi que certains immeubles de placement du Groupe SNCB (principalement des terrains), ont été évalués à la juste valeur lors de la transition aux IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de pertes de valeur lorsqu'il y a une indication qu'elles aient pu subir une perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un terrain correspond à la juste valeur diminuée des coûts de vente. Si la valeur recouvrable d'un terrain s'avère être supérieure à la valeur comptable, une perte de valeur est reprise à condition que la valeur comptable ne dépasse pas la valeur réévaluée au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Tous les trois ans, un test général de pertes de valeur est réalisé sur les terrains de la SNCB afin d'évaluer s'il y a des indications de pertes de valeur. Il a eu lieu pour la première fois en 2016.

Les grands projets (c'est-à-dire les grands sites à hauts potentiels stratégiques autour des gares) et les parcelles dont les valorisations sont prévues dans le plan 2023-2032 (désignées comme étant les grands dossiers) sont testés annuellement par les experts internes de la valorisation immobilière.

Nous vous renvoyons à la note 6.1. Immobilisations corporelles.

### 3.2. Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Groupe SNCB sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture.

Le Groupe SNCB valorise :

- les *titres à revenus fixes* et les *actifs financiers portant intérêts* qui ne sont pas négociés sur un marché actif en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ;
- les autres, *actifs financiers ne portant pas intérêts*, à leur coût historique et les soumet à un test de perte de valeur à la fin de chaque période de référence ;
- les *instruments financiers dérivés* en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie complétée avec des modèles de valorisation pour les options ;
- les *dettes financières* en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

L'évaluation des instruments financiers dérivés individuels est corrigée pour tout risque de crédit éventuel qui existe au niveau de la contrepartie en tenant compte de tous les instruments conclus avec cette contrepartie et/ou des garanties reçues. Cette correction est calculée en tenant compte de la maturité résiduelle moyenne des instruments et de la solvabilité de la contrepartie.

Pour la détermination des flux de trésorerie futurs, le Groupe SNCB se base sur les cours à terme pour les taux d'intérêts dérivés de la courbe des taux (Euribor,...) pour les devises et les maturités correspondantes.

Pour la détermination des taux d'actualisation, il est tenu compte du type d'instrument à valoriser, de la maturité résiduelle et de la devise dans laquelle l'instrument a été émis. Le Groupe SNCB utilise les taux d'actualisation suivants :

- la courbe des taux à risque neutre (€STR, FED Funds, ...) pour la valorisation des instruments financiers dérivés qui font partie des Credit Support Annex (CSA) ;
- la courbe des taux à risque neutre augmentée d'une marge de crédit spécifique à un secteur ou à une contrepartie pour la valorisation des titres à revenus fixes qui ne sont pas négociés sur un marché actif ;
- la courbe des taux OLO augmentée d'une marge de crédit spécifique au Groupe SNCB pour la valorisation des dettes financières et des instruments financiers dérivés qui ne font pas partie des CSA.

Nous nous référons à la note 2.2.2. pour une analyse de la sensibilité au taux d'intérêt des flux de trésorerie et des justes valeurs des instruments financiers.

### **3.3. Avantages au personnel**

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Toute modification de ces hypothèses impacterait le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, le Groupe SNCB détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées sur le marché ou reflètent la meilleure estimation du Groupe SNCB.

### **3.4. Juste valeur moins coûts de vente des actifs non courants détenus en vue de la vente**

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur moins les coûts de vente. La juste valeur est déterminée sur base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ces calculs utilisent des estimations et des hypothèses relatives aux taux de croissance, aux taux d'actualisation et aux flux de trésorerie futurs.

### 3.5. Durée d'utilisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent principalement du matériel roulant ferroviaire, de l'infrastructure ferroviaire et des gares. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif. Cette durée d'utilité a été estimée par la direction et correspond à la période durant laquelle il est prévu qu'un actif soit disponible à l'utilisation pour le Groupe SNCB. La durée d'utilité estimée tient compte de l'utilisation prévue par le Groupe SNCB, l'usure physique prévue qui dépend de facteurs opérationnels comme le programme d'entretien, le vieillissement technique et économique et les limitations juridiques et autres limitations similaires (comme par exemple la période du contrat de location-financement). Pour un détail des durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles nous nous référons à la note 1.5. Cependant la durée d'utilité réelle peut être différente à cause de nombreux facteurs, ce qui pourrait aboutir à une durée d'utilité plus courte ou plus longue. Si la durée d'utilité estimée paraît incorrecte, ou si les circonstances changent de telle sorte que la durée d'utilité estimée doit être révisée, cela pourrait entraîner une perte de valeur ou une charge d'amortissement augmentée ou réduite dans les périodes futures. Les durées d'utilité sont examinées annuellement et ajustées de manière prospective, si nécessaire.

### 3.6. Impôts différés : recouvrement d'actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés à des fins de déduction des différences temporelles et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs permettront de compenser ces différences et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement. La capacité du Groupe SNCB à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur les plans d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels le Groupe SNCB intervient. Au vu des différentes incertitudes décrites ci-avant, le Groupe SNCB s'est basé sur un horizon de temps de trois années dans son analyse. Les hypothèses sous-jacentes de cette analyse sont revues annuellement.

### 3.7. Provisions

Le Groupe SNCB comptabilise des provisions dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés reposent sur la meilleure estimation possible des analyses réalisées au moment de la clôture des comptes.

#### **Provision pour assainissement du sol**

Sont couvertes par la provision pour assainissements du sol, les charges que le Groupe SNCB doit supporter, légalement ou au vu de sa politique générale, pour fournir des attestations de sols ou pour remplir des obligations d'assainissement. Cette provision est ventilée par nature de dépenses et par site et est calculée sur base des techniques susceptibles d'être utilisées en matière de remise en état de l'environnement et sur base des meilleures estimations du Groupe SNCB en matière de coûts à engager et de leur timing de réalisation.

**Provision pour litiges juridiques**

La provision pour litiges juridiques correspond à la valeur actuelle de la meilleure estimation des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques en raison de litiges juridiques intentés contre le Groupe SNCB. Elle est ajustée à la date de clôture sur base d'une réestimation par les services juridiques du Groupe SNCB des risques encourus dans le cadre des litiges en cours et de la valeur actualisée des flux futurs attendus selon la courbe IRS.

## Note 4 - Périmètre de consolidation du Groupe SNCB

Au 31 décembre 2025, Le Groupe SNCB comprend une filiale, YPTO, détenue à 100 %.

	Quote-part du Groupe dans les droits de vote en %		Quote-part des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les droits de vote en %		Résultat net (consolidé) attribué aux détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle		Localisation du siège social	Numéro de TVA / d'entreprise
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024		
Train World	-	100,00					Bruxelles	BE0632.739.017
YPTO	100,00	100,00					Bruxelles	BE0821.220.410

Le 28 mars 2025, le Conseil d'administration de la SNCB et l'Assemblée générale extraordinaire de l'ASBL ont approuvé la dissolution sans liquidation de **Train World** afin d'apporter l'intégralité de son patrimoine à la SNCB, avec un effet comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Les sociétés mises en équivalence du Groupe SNCB sont les suivantes :

Nom	Quote-part dans les droits de vote en %		Quote-part des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les droits de vote en %		Résultat net (consolidé) attribué aux détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle		Localisation du siège social	Numéro de TVA / d'entreprise
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024		
Belgian Mobility Card (*)	25,00	25,00					Bruxelles	BE0822.658.483
BeNe Rail International	50,00	50,00					Bruxelles	BE0479.863.354
Eurofima Joint-Stock Cie (droit suisse)	9,80	9,80					Bâle	-
Eurostar Group	18,50	18,50					Bruxelles	BE0784.617.657
K.EUR Development	50,00	50,00					Antwerpen	BE0651.617.195
Optimobil Belgium	24,01	24,01					Bruxelles	BE0471.868.277
Railteam (droit néerlandais)	10,00	10,00					Amsterdam	NL.818547182B01
Terminal Athus	25,42	25,42					Athus	BE0419.149.074
HRRail (**)	20,00	20,00					Bruxelles	BE0541.691.352

(\*) 18,60 % du capital détenu mais 25 % des droits de vote (vote à l'unanimité). La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 18,60%

(\*\*) 49 % du capital détenu mais par convention entre actionnaires 20 % de droits de vote. La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 49%.

Eurofima, détenue à 9,80%, Eurostar Group détenue à 18,5%, et Railteam détenue à 10% par la SNCB, sont mises en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe SNCB car la SNCB y exerce une influence notable en vertu de la norme IAS 28 §6.

## Note 5 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont celles de la maison mère.

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations Incorporelles - autres - développées en interne	359.535.803,32	291.853.560,93
Immobilisations Incorporelles - autres - acquises de tiers		26.744,25
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>359.535.803,32</b>	<b>291.880.305,18</b>

EUR	Développé en interne			Acquis de tiers		
	Logiciels	Autres	Total	Logiciels	Autres	Total
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>248.760.516,43</b>	<b>0,00</b>	<b>248.760.516,43</b>	<b>0,00</b>	<b>22.181,25</b>	<b>22.181,25</b>
Acquisitions individuelles	32.672.007,42		32.672.007,42			0,00
Production immobilisée	82.223.360,33		82.223.360,33			0,00
Cessions			0,00		-18.070,00	-18.070,00
Transferts:						
autres transferts			0,00		22.633,00	22.633,00
Pertes de valeur	-2.669.143,98		-2.669.143,98			0,00
Amortissements de l'année	-69.133.188,27		-69.133.188,27			0,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>291.853.560,93</b>	<b>0,00</b>	<b>291.853.560,93</b>	<b>0,00</b>	<b>26.744,25</b>	<b>26.744,25</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>291.853.560,93</b>	<b>0,00</b>	<b>291.853.560,93</b>	<b>0,00</b>	<b>26.744,25</b>	<b>26.744,25</b>
Acquisitions individuelles	48.730.983,10		48.730.983,10			0,00
Production immobilisée	100.435.925,92		100.435.925,92			0,00
Cessions			0,00		-44.122,00	-44.122,00
Transferts:						
autres transferts			0,00		17.377,75	17.377,75
Pertes de valeur	-613.420,46		-613.420,46			0,00
Amortissements de l'année	-80.871.246,17		-80.871.246,17			0,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2025</b>	<b>359.535.803,32</b>	<b>0,00</b>	<b>359.535.803,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Les autres transferts d'immobilisations incorporelles au 31 décembre 2025 (17.377,75 EUR) concernent des certificats verts obtenus par la SNCB en contrepartie de l'installation de panneaux photovoltaïques. En 2025, 575 certificats verts d'une valeur comptable de 44.122,00 EUR ont été cédés.

EUR	Développé en interne			Acquis de tiers		
	Logiciels	Autres	Total	Logiciels	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2024</b>						
Valeur d'acquisition	1.056.202.785,14		1.056.202.785,14	20.370,00	26.744,25	47.114,25
Amortissements cumulés	-746.164.952,04		-746.164.952,04	-20.370,00		-20.370,00
Pertes de valeur cumulées	-18.184.272,17		-18.184.272,17			0,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>291.853.560,93</b>	<b>0,00</b>	<b>291.853.560,93</b>	<b>0,00</b>	<b>26.744,25</b>	<b>26.744,25</b>
<b>Au 31 décembre 2025</b>						
Valeur d'acquisition	1.171.860.613,31		1.171.860.613,31	20.370,00	0,00	20.370,00
Amortissements cumulés	-793.790.441,13		-793.790.441,13	-20.370,00	0,00	-20.370,00
Pertes de valeur cumulées	-18.534.368,86		-18.534.368,86			0,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2025</b>	<b>359.535.803,32</b>	<b>0,00</b>	<b>359.535.803,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Le Groupe SNCB n'a pas d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

### 5.1 Immobilisations incorporelles - location-financement

Le Groupe SNCB n'a pas d'immobilisations incorporelles détenues en location-financement.

### 5.2 Autres informations relatives aux immobilisations incorporelles

Valeur comptable des immobilisations incorporelles (EUR)	31/12/2025	31/12/2024
Acquises grâce à des subsides publics		
Logiciels développés en interne	355.354.382,47	287.316.334,25
<b>Total</b>	<b>355.354.382,47</b>	<b>287.316.334,25</b>

Au 31 décembre 2025, 98,8 % des immobilisations incorporelles du Groupe SNCB sont subsidiées et concernent exclusivement la SNCB.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'emploi s'élèvent à 87.265.197,71 EUR dont 86.784.241,33 EUR subsidiées au 31 décembre 2025 (79.174.260,75 EUR dont 78.740.423,33 EUR subsidiées au 31 décembre 2024).

Les immobilisations incorporelles développées et en cours de développement ont été testées pour pertes de valeur en 2025. Suite à ce test, une perte de valeur de 0,2 millions € relative à des actifs incorporels en cours de développement a été comptabilisée.

## Note 6 - Immobilisations corporelles

### 6.1 Immobilisations corporelles

EUR	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immob corporelles en cours	Total
<b>Valeur comptable nette au 1 janvier 2024</b>	<b>748.950.803,73</b>	<b>1.269.247.434,33</b>	<b>195.125.256,98</b>	<b>3.828.058.613,29</b>	<b>526.984.402,96</b>	<b>1.389.730.776,23</b>	<b>7.958.097.287,52</b>
Acquisitions individuelles	404.663,83	23.439,43		246.681,02	20.779,02	631.134.165,15	631.829.728,45
Acquisitions par location-financement	30.000,72	29.555,81		10.997.545,68	3.796.480,31		14.853.582,52
Production immobilisée						125.801.231,55	125.801.231,55
Coûts d'emprunt						195.667,05	195.667,05
Cessions	1.375,00						1.375,00
Transferts:							
vers actifs détenus en vue de la vente	-423.830,41	15.685.935,43		108.892,99	-87.147,99	-161.949,77	15.121.900,25
à l'intérieur de la rubrique	1.025.072,32	64.472.568,80	32.670.216,97	594.405.581,87	67.748.854,30	-760.322.294,26	0,00
de/vers immeubles de placement	-22.078.046,67	-19.462.113,59			-445.241,16	-767.701,29	-42.753.102,71
Pertes de valeur	-688.160,93	-355.772,00		-441.774,39			-1.485.707,32
Amortissements		-76.333.355,91	-10.915.236,95	-304.774.393,31	-49.310.361,06		-441.333.347,23
Annulés (désaffectations)	-47.093,70	-11.923,12			-108.450,63		-167.467,45
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>727.174.783,89</b>	<b>1.253.295.769,18</b>	<b>216.880.237,00</b>	<b>4.128.601.147,15</b>	<b>548.599.315,75</b>	<b>1.385.609.894,66</b>	<b>8.260.161.147,63</b>
<b>Valeur comptable nette au 1 janvier 2025</b>	<b>727.174.783,89</b>	<b>1.253.295.769,18</b>	<b>216.880.237,00</b>	<b>4.128.601.147,15</b>	<b>548.599.315,75</b>	<b>1.385.609.894,66</b>	<b>8.260.161.147,63</b>
Acquisitions individuelles	684.955,01	36.714,32			3.282,76	520.176.672,22	520.901.624,31
Acquisitions par location-financement				8.033.194,33	5.610.498,96		13.643.693,29
Production immobilisée						156.301.091,35	156.301.091,35
Coûts d'emprunt						292.710,50	292.710,50
Transferts:							
de/vers actifs détenus en vue de la vente	-3.480.310,37	-1.706.247,50		-143.864,52	-150.037,18	-215.253,96	-5.695.713,53
à l'intérieur de la rubrique	2.336.223,74	188.606.565,43	51.419.344,55	505.031.812,77	132.881.872,32	-880.275.818,81	0,00
de/vers immeubles de placement	-17.386.449,70	-11.960.251,20			-1.312.655,61	-2.580.778,42	-33.240.134,93
vers/de Créances commerciales et autres débiteurs	-13.134,33						-13.134,33
Pertes de valeur	-19.412,23			-9.632.592,71			-9.652.004,94
Reprises de pertes de valeur	805.770,72				100.893,90		906.664,62
Amortissements		-72.888.657,96	-12.065.081,02	-322.418.083,86	-56.103.310,89		-463.475.133,73
Annulés (désaffectations)					-178.594,71		-178.594,71
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2025</b>	<b>710.102.426,73</b>	<b>1.355.383.892,27</b>	<b>256.234.500,53</b>	<b>4.309.471.613,16</b>	<b>629.451.265,30</b>	<b>1.179.308.517,54</b>	<b>8.439.952.215,53</b>

Au 31 décembre 2025, les **acquisitions par location-financement** incluent les nouveaux contrats de location conclus en 2025. Voir aussi 6.2. et la note 21.2. Dettes financières.

Au 31 décembre 2025, les **acquisitions individuelles (y inclus la production immobilisée)** de 677.202.715,66 EUR concernent principalement la SNCB et comprennent, notamment, les investissements dans le matériel roulant pour 353.893.600,66 EUR, les investissements dans l'accueil pour 213.398.494,78 EUR et les investissements dans les ateliers pour 89.394.066,64 EUR.

Les **transferts** de terrains et constructions vers les Immeubles de placement (-29.346.700,90 EUR) découlent principalement des modifications du pourcentage d'occupation par des tiers (sur base d'une analyse des taux d'occupation au 1<sup>er</sup> janvier 2025) et de la conclusion de droits réels.

A l'issue du test triennal de pertes de valeur réalisé en 2025 sur les terrains de la SNCB, par les experts internes en valorisation immobilière, des **reprises de pertes de valeur** pour un montant de 8.353.140,13 EUR ont été comptabilisées sur 8 parcelles. Ces reprises sont liées à l'évolution de l'usage et/ou aux conditions de marché. La précédente analyse datait de 2022. Voir aussi Note 7.1. Immeubles de placement.

Aucune indication de perte ou de reprise de perte de valeur n'a été constatée sur les terrains compris dans les grands projets (c'est-à-dire les grands sites autour des gares).

En 2025, les durées d'amortissement des différents types de matériel roulant ont été réexaminées au regard des durées restantes d'utilisation. Cette analyse a mis en évidence une accélération des mises hors service de certains types de matériels roulants, entraînant la comptabilisation de **pertes de valeur** pour un montant de 9.970.426,29 EUR.

EUR	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immob corporelles en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2024</b>							
Valeur d'acquisition	780.231.240,55	2.407.332.507,19	355.405.604,84	8.460.318.764,06	1.112.216.808,93	1.385.609.894,66	14.501.114.820,23
Amortissements cumulés		-1.144.490.437,52	-122.705.680,14	-4.262.558.597,26	-559.338.758,12		-6.089.093.473,04
Pertes de valeur cumulées	-53.056.456,66	-9.546.300,49	-15.819.687,70	-69.159.019,65	-4.278.735,06		-151.860.199,56
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>727.174.783,89</b>	<b>1.253.295.769,18</b>	<b>216.880.237,00</b>	<b>4.128.601.147,15</b>	<b>548.599.315,75</b>	<b>1.385.609.894,66</b>	<b>8.260.161.147,63</b>
<b>Au 31 décembre 2025</b>							
Valeur d'acquisition	760.664.727,00	2.574.450.446,43	406.674.701,01	8.804.009.692,60	1.221.294.193,03	1.179.308.517,54	14.946.402.277,61
Amortissements cumulés		-1.209.364.611,52	-134.620.512,78	-4.420.482.747,50	-587.455.781,08		-6.351.923.652,88
Pertes de valeur cumulées	-50.562.300,27	-9.701.942,64	-15.819.687,70	-74.055.331,94	-4.387.146,65		-154.526.409,20
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2025</b>	<b>710.102.426,73</b>	<b>1.355.383.892,27</b>	<b>256.234.500,53</b>	<b>4.309.471.613,16</b>	<b>629.451.265,30</b>	<b>1.179.308.517,54</b>	<b>8.431.952.215,53</b>

Au 31 décembre 2025, la SNCB représente 99,9 % du total des immobilisations corporelles du Groupe SNCB (8.431.725.344,28 EUR). Le solde (8.226.871,25 EUR) concerne la filiale YPTO.

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer les montants des coûts d'emprunt à incorporer aux immobilisations corporelles s'élève en moyenne à 2,08 % (2,23 % en 2024).

En dehors des terrains pour lesquels un test général de pertes de valeur est réalisé tous les 3 ans, des grands projets autour des gares et des grands dossiers qui sont testés annuellement, les autres immobilisations corporelles sont en majeure partie subsidiées comme le démontre le tableau ci-dessous :

	Valeur comptable (*)	Part subsidiée	%
Constructions	1.345.854.020,71	1.285.864.490,81	96%
Infrastructure ferroviaire	256.234.500,53	249.091.889,49	97%
Matériel roulant ferroviaire	4.309.471.613,16	4.203.447.024,05	98%
Installations et équipements divers	629.451.265,30	604.030.025,89	96%
Immobilisations corporelles en cours	1.179.308.517,54	1.154.371.878,03	98%
<b>Total</b>	<b>7.720.319.917,24</b>	<b>7.496.805.308,27</b>	<b>97%</b>

(\*) hors valeur nette comptable des Grands projets et Grands dossiers (plan 2023-2032)

## 6.2 Immobilisations corporelles : actifs au titre du droit d'utilisation

Le Groupe SNCB applique la norme IFRS 16 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 dans la comptabilité des preneurs d'un actif en location. Toutes les locations dont la durée est supérieure à 1 an et dont la valeur du bien sous-jacent est supérieure à 5.000 EUR sont reconnues au bilan IFRS : un actif correspondant au droit d'utiliser le bien et un passif correspondant à la valeur actuelle des loyers à payer dans le futur. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat de location correspondant ou du composant si la durée économique de celui-ci est plus courte. Ils concernent notamment: des contrats d'emphytéoses portant sur des bâtiments, un contrat de location de matériel roulant, des contrats de location de bâtiments, de voitures de sociétés et le droit d'utilisation d'un terrain. Nous vous renvoyons également à la note 21.2. Dettes financières.

Le Groupe SNCB détient les actifs suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, dans le cadre de contrats de location:

EUR	Terrains	Constructions	Installations & Equipements divers	Matériel roulant ferroviaire	Total
<b>Au 31 décembre 2024</b>					
Valeur d'acquisition	30.000,72	34.438.074,83	11.735.393,56	41.368.591,25	87.572.060,36
Amortissements cumulés		-14.791.786,61	-6.425.008,38	-30.733.758,89	-51.950.553,88
Pertes de valeur cumulées	-10.588,49	-5.959.691,46			-5.970.279,95
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>19.412,23</b>	<b>13.686.596,76</b>	<b>5.310.385,18</b>	<b>10.634.832,36</b>	<b>29.651.226,53</b>
<b>Au 31 décembre 2025</b>					
Valeur d'acquisition	30.000,72	31.813.538,45	15.954.522,44	19.030.740,01	66.828.801,62
Amortissements cumulés		-14.086.801,16	-7.677.227,40	-6.513.900,07	-28.277.928,63
Pertes de valeur cumulées	-30.000,72	-5.959.691,46			-5.989.692,18
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2025</b>	<b>0,00</b>	<b>11.767.045,83</b>	<b>8.277.295,04</b>	<b>12.516.839,94</b>	<b>32.561.180,81</b>

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des actifs au titre du droit d'utilisation :

	Terrains	Constructions	Installations et équipements divers	Matériel roulant ferroviaire	Total
<b>Au 31/12/2024</b>	<b>19.412,23</b>	<b>13.686.596,76</b>	<b>5.310.385,18</b>	<b>10.634.832,36</b>	<b>29.651.226,53</b>
Nouveaux contrats de location			5.610.498,96	8.033.194,33	13.643.693,29
Fin anticipée contrats de location			-178.594,71		-178.594,71
Amortissements actés	-19.412,23	-1.919.550,93	-2.464.994,39	-6.151.186,75	-10.555.144,30
<b>Au 31/12/2025</b>	<b>0,00</b>	<b>11.767.045,83</b>	<b>8.277.295,04</b>	<b>12.516.839,94</b>	<b>32.561.180,81</b>

### 6.3 Autres informations relatives aux immobilisations corporelles

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2025	31/12/2024
Dont la propriété est		
donnée en nantissement de dettes	986.776.252,84	1.198.016.312,62
<b>Total</b>	<b>986.776.252,84</b>	<b>1.198.016.312,62</b>

Les immobilisations corporelles données en nantissement de dettes concernent la SNCB et principalement du matériel roulant (979.833.375,64 EUR en 2025 et 1.152.626.637,24 EUR en 2024) et dans une moindre mesure des bâtiments administratifs (6.942.877,20 EUR en 2025 et 45.389.675,38 EUR en 2024).

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2025	31/12/2024
Acquises grâce à des subsides publics		
Terrains	38.573.584,07	44.921.621,50
Constructions	1.285.864.490,81	1.178.768.931,22
Infrastructure ferroviaire	249.091.889,49	209.932.816,60
Matériel roulant ferroviaire	4.203.447.024,05	4.007.636.815,36
Installations et équipements divers	604.030.025,89	525.781.918,55
Immobilisations corporelles en cours	1.154.371.878,03	1.366.731.542,26
<b>Total</b>	<b>7.535.378.892,34</b>	<b>7.333.773.645,49</b>

Au 31 décembre 2025, 89,3% (88,8% en 2024) des immobilisations corporelles sont subsidiées et concernent exclusivement la SNCB.

## Note 7 - Immeubles de placement

### 7.1 Immeubles de placement

EUR	Terrains	Immeubles	Total
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>299.774.966,07</b>	<b>199.375.275,03</b>	<b>499.150.241,10</b>
Acquisitions	1.241.021,09	74.740,25	1.315.761,34
Production immobilisée		1.238,11	1.238,11
Cessions	-1.873.688,62		-1.873.688,62
Transferts:			
de/vers actifs détenus en vue de la vente	-14.450.712,54	-23.414.521,03	-37.865.233,57
de/vers immobilisations corporelles	22.078.046,67	20.675.056,04	42.753.102,71
Pertes de valeur	278.532,30		278.532,30
Amortissements de l'année		-11.579.777,54	-11.579.777,54
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>307.048.164,97</b>	<b>185.132.010,86</b>	<b>492.180.175,83</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>307.048.164,97</b>	<b>185.132.010,86</b>	<b>492.180.175,83</b>
Acquisitions	1.406.195,46	-28.445,26	1.377.750,20
Transferts:			
de/vers actifs détenus en vue de la vente	-6.027.879,05	-289.055,50	-6.316.934,55
de/vers immobilisations corporelles	17.386.449,70	15.853.685,23	33.240.134,93
Reprises de pertes de valeur	6.135.053,23		6.135.053,23
Amortissements de l'année		-10.285.851,33	-10.285.851,33
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2025</b>	<b>325.947.984,31</b>	<b>190.382.344,00</b>	<b>516.330.328,31</b>

En 2025, les **transferts** de 33.240.134,93 EUR provenant des immobilisations corporelles concernent principalement la SNCB (voir Note 6.1. Immobilisations corporelles).

Les **reprises de pertes de valeur** sont le résultat du test triennal de pertes de valeur réalisé en 2025 sur les terrains de la SNCB par les experts internes en valorisation immobilière.

EUR	Terrains	Immeubles	Total
<b>Au 31 décembre 2024</b>			
Valeur d'acquisition	375.005.329,40	411.098.487,07	786.103.816,47
Amortissements cumulés	-67.957.164,43	-221.339.433,93	-289.296.598,36
Pertes de valeur cumulées		-4.627.042,28	-4.627.042,28
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>307.048.164,97</b>	<b>185.132.010,86</b>	<b>492.180.175,83</b>
<b>Au 31 décembre 2025</b>			
Valeur d'acquisition	387.698.037,94	426.628.372,79	814.326.410,73
Amortissements cumulés	-61.750.053,63	-231.776.064,37	-293.526.118,00
Pertes de valeur cumulées		-4.469.964,42	-4.469.964,42
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2025</b>	<b>325.947.984,31</b>	<b>190.382.344,00</b>	<b>516.330.328,31</b>

Au 31 décembre 2025, 99,99 % des immeubles de placement sont détenus par la SNCB (516.293.225,83 EUR).

### 7.2 Autres informations relatives aux immeubles de placement

Il n'y a pas d'immeubles de placement dont la propriété est donnée en nantissement de dettes.

Valeur comptable des immeubles de placement	31/12/2025	31/12/2024
Acquis grâce à des subsides publics		
Terrains	8.868.740,28	755.547,76
Immeubles	174.498.207,27	168.370.215,72
<b>Total</b>	<b>183.366.947,55</b>	<b>169.125.763,48</b>

Au 31 décembre 2025, 35,6 % des immeubles de placement sont subsidiés et concernent exclusivement la SNCB.

Les produits locatifs et charges opérationnelles comptabilisés dans le résultat du Groupe SNCB sont les suivants :

Comptabilisés en résultat net pour la période se terminant au	31/12/2025	31/12/2024
<b>Produits</b> locatifs	23.766.096,00	22.048.052,00
<b>Charges</b> opérationnelles directes	17.812.350,00	16.185.870,00

Les immeubles de placement du Groupe SNCB incluent des terrains et bâtiments entièrement ou partiellement donnés en location dans le cadre de contrats de location simple :

	31/12/2025			31/12/2024		
	Terrains	Immeubles et équipements de terrains	Total	Terrains	Immeubles et équipements de terrains	Total
Coût d'acquisition	258.989.223,02	387.109.881,96	646.099.104,98	256.809.990,28	355.014.828,85	611.824.819,13
Amortissements cumulés au 1 janvier	-16.211.384,10	-202.674.922,60	-218.886.306,70	-23.957.291,54	-189.472.204,96	-213.429.496,50
Amortissements de l'année		-8.002.741,40	-8.002.741,40		-9.836.055,08	-9.836.055,08
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>	<b>242.777.838,92</b>	<b>176.432.217,96</b>	<b>419.210.056,88</b>	<b>232.852.698,74</b>	<b>155.706.568,81</b>	<b>388.559.267,55</b>

### Juste valeur des immeubles de placement

La juste valeur des terrains (en tant qu'information complémentaire) a été déterminée selon deux méthodes principales. Les terrains situés autour des gares et pour lesquels des projets de développement existent ont été évalués soit sur la base de comparables de marché, soit sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, en considérant l'utilisation la plus avantageuse des terrains, et compte tenu d'hypothèses réalistes et prudentes quant à leur destination potentielle. Les autres terrains ont été évalués sur la base de comparables de marché. Lorsque la nature des terrains le justifiait, des ajustements ont été effectués pour capturer les spécificités des terrains utilisés pour des activités ferroviaires, ces spécificités n'étant pas nécessairement prises en compte dans les prix de marché dérivés de transactions plus générales. Les évaluations effectuées sont des évaluations de niveau 2 (basées sur des données de marché observables relatives à l'actif, autres que des données observables sur des marchés actifs) ou de niveau 3 (basées sur des données non observables relatives à l'actif).

La juste valeur des immeubles est déterminée sur la base des loyers annuels nets [auxquels un taux de rendement est appliqué] en ce qui concerne les immeubles occupés (loués), et sur la base de la moyenne des prix de vente moins coûts de vente des 5 dernières années en ce qui concerne les immeubles non occupés (loués).

EUR	Terrains	Immeubles	Total
Juste valeur au 31 décembre 2024	306.537.868,76	737.322.149,29	<b>1.043.860.018,05</b>
Juste valeur au 31 décembre 2025	325.947.984,31	775.241.747,88	<b>1.101.189.732,19</b>

## Note 8 - Participations mises en équivalence

### 8.1 Participations mises en équivalence

EUR		31/12/2025	31/12/2024
	<b>Notes</b>		
Participations dans les coentreprises	8.2	7.066.439,68	7.081.971,05
Participations dans les entreprises associées	8.3	561.522.139,17	539.387.029,18
<b>Valeur comptable nette</b>		<b>568.588.578,85</b>	<b>546.469.000,23</b>

### 8.2 Participations dans les coentreprises

Nom	Quote-part dans les droits de vote en %		Localisation du siège social	Numéro de TVA / d'entreprise	Activités
	31/12/2025	31/12/2024			
Belgian Mobility Card	(*)	25,00	25,00	Brussel	BE0822.658.483 Gestionnaire du ticket de transport unique
BeNe Rail International		50,00	50,00	Brussel	BE 0479.863.354 ICT (distribution titres de transport internationaux)
K. EUR Development		50,00	50,00	Antwerpen	BE0651.617.195 Projets/études immobilières

(\*) 18,60 % du capital détenu mais 25% des droits de vote (vote à l'unanimité). La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 18,60%

Le tableau ci-dessous détaille les mouvements dans les participations dans les coentreprises :

EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Valeur comptable nette au début de la période</b>	<b>7.081.971,05</b>	<b>7.196.843,79</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence arrondis	-15.531,38 0,01	-114.872,74
<b>Valeur comptable nette à la fin de la période</b>	<b>7.066.439,68</b>	<b>7.081.971,05</b>

La quote-part du Groupe SNCB dans l'état de la situation financière et le résultat global des coentreprises au 31 décembre 2025 est :

	31/12/2025			Total
	BeNe RI	KEUR Development	Belgian Mobility Card	
<b>Etat de la situation financière des entreprises mises en équivalence</b>				
Actifs courants	4.650.927,56	12.860.981,84	1.067.914,41	18.579.823,81
Actifs non courants	12.175.789,63		1.225.331,03	13.401.120,66
Passifs courants	-3.830.536,11	-8.991.498,79	-423.975,03	-13.246.009,93
Passifs non courants		-3.428.153,39		-3.428.153,39
<b>Actif net</b>	<b>12.996.181,08</b>	<b>441.329,66</b>	<b>1.869.270,41</b>	<b>15.306.781,15</b>
<b>Quote-part dans l'état de la situation financière des entreprises mises en équivalence</b>	<b>6.498.090,55</b>	<b>220.664,83</b>	<b>347.684,30</b>	<b>7.066.439,68</b>
<b>DONT:</b>				
<b>Informations complémentaires (IFRS 12)</b>				
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	1.844.033,51	7.603.974,87	820.640,15	10.268.648,53
Dettes financières Courantes				0,00
Dettes financières Non Courantes		3.428.153,39		3.428.153,39
<b>Résultat des entreprises mises en équivalence</b>				
Produits	20.767.288,00	8.616.554,54	3.900.726,05	33.284.568,59
Charges	-20.805.971,24	-8.630.447,18	-3.842.895,11	-33.279.313,53
<b>Résultat net</b>	<b>-38.683,24</b>	<b>-13.892,64</b>	<b>57.830,94</b>	<b>5.255,06</b>
<b>Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence</b>	<b>-19.341,61</b>	<b>-6.946,32</b>	<b>10.756,55</b>	<b>-15.531,38</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>				<b>0,00</b>
<b>DONT:</b>				
<b>Informations complémentaires (IFRS 12)</b>				
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	4.934.362,23		495.689,24	5.430.051,47
Produits financiers	11.035,37	1.844,07	1.952,26	14.831,70
Charges financières	39.235,09	128.485,25	3.485,76	171.206,10
Charges d'impôts sur le résultat net	1.503,26			1.503,26

La quote-part du Groupe SNCB dans l'état de la situation financière et le résultat global des coentreprises au 31 décembre 2024 est :

	31/12/2024			Total
	BeNe RI	KEUR Development	Belgian Mobility Card	
<b>Etat de la situation financière des entreprises mises en équivalence</b>				
Actifs courants	4.246.547,70	10.835.664,30	1.042.385,14	16.124.597,14
Actifs non courants	13.050.450,54	0,00	1.256.704,18	14.307.154,72
Passifs courants	-4.262.133,92	-6.182.456,25	-487.649,85	-10.932.240,02
Passifs non courants	0,00	-4.197.985,75	0,00	-4.197.985,75
<b>Actif net</b>	<b>13.034.864,32</b>	<b>455.222,30</b>	<b>1.811.439,47</b>	<b>15.301.526,09</b>
<b>Quote-part dans l'état de la situation financière des entreprises mises en équivalence</b>	<b>6.517.432,16</b>	<b>227.611,15</b>	<b>336.927,74</b>	<b>7.081.971,05</b>
<b>DONT:</b>				
<b>Informations complémentaires (IFRS 12)</b>				
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	1.402.496,49	5.282.427,13	658.211,52	7.343.135,14
Dettes financières Courantes				0,00
Dettes financières Non Courantes		4.197.985,75		4.197.985,75
<b>Résultat des entreprises mises en équivalence</b>				
Produits	20.216.529,41	6.269.625,73	3.724.716,96	30.210.872,10
Charges	-20.361.820,25	-6.404.804,90	-3.588.360,67	-30.354.985,82
<b>Résultat net</b>	<b>-145.290,84</b>	<b>-135.179,17</b>	<b>136.356,29</b>	<b>-144.113,72</b>
<b>Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence</b>	<b>-72.645,42</b>	<b>-67.589,59</b>	<b>25.362,27</b>	<b>-114.872,74</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>				<b>0,00</b>
<b>DONT:</b>				
<b>Informations complémentaires (IFRS 12)</b>				
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	4.462.368,80		435.622,29	4.897.991,09
Produits financiers	38.036,39		4.251,32	42.287,71
Charges financières	29.307,70	198.290,04	4.344,55	231.942,29
Charges d'impôts sur le résultat net	1.003,17	102,35	780,87	1.886,39

### 8.3 Participations dans les entreprises associées

Nom	Quote-part dans les droits de vote en %		Localisation du siège social	Numéro de TVA / d'entreprise	Activités
	31/12/2025	31/12/2024			
Eurofima Joint-Stock Cie (droit suisse)	9,80	9,80	Bâle	-	Financement du matériel roulant
Eurostar Group	18,50	18,50	Bruxelles	BE0784.617.657	Transport international
HR Rail (*)	20,00	20,00	Bruxelles	BE0541.691.352	Gestion du personnel
Optimobil Belgium	24,01	24,01	Bruxelles	BE0471.868.277	Location de voitures
Railteam (droit néerlandais)	10,00	10,00	Amsterdam	NL.818547182B01	Alliance des opérateurs à grande vitesse européens
Terminal Athus	25,42	25,42	Athus	BE0419.149.074	Activités logistiques

(\*) HR Rail : 49 % du capital détenu mais par convention entre actionnaires 20 % de droits de vote. La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 49%

Le tableau ci-dessous détaille les mouvements dans les participations dans les entreprises associées :

EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Valeur comptable nette au début de la période</b>	<b>539.387.029,18</b>	<b>545.577.281,81</b>
Réduction du capital d'Eurostar Group		-46.250.000,00
Dividendes payés	-10.984.600,00	-1.491.000,00
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	27.772.966,96	32.133.508,61
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des entreprises	5.346.743,04	9.417.238,76
Arrondis	-0,01	
<b>Valeur comptable nette à la fin de la période</b>	<b>561.522.139,17</b>	<b>539.387.029,18</b>

Les dividendes encaissés en 2025 par la maison-mère proviennent d'Eurofima (1.734.600 EUR) et d'Eurostar Group (9.250.000 EUR). La quote-part dans le résultat net et dans les autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence concerne essentiellement Eurostar Group (28.520.511,63 EUR dont 23.765.610,04 EUR de résultats nets et 4.754.901,59 EUR pour les autres éléments du résultat global).

En décembre 2025, l'Assemblée générale d'Eurostar Group a décidé le versement d'un dividende intercalaire de 50.000.000 EUR à ses actionnaires, dont 9.250.000 EUR au bénéfice de la SNCB.

En 2024, Eurostar Group n'a versé aucun dividende. Les distributions en espèces ont été réalisées par le biais d'une réduction de capital de 250.000.000 EUR, dont 46.250.000 EUR en faveur de la SNCB.

Au 31 décembre 2025, la valeur de mise en équivalence d'Eurostar Group s'élève à **417.759.743,42 EUR**. Elle inclut le goodwill de 171.673.050,82 EUR généré lors de la création d'Eurostar Group en avril 2022.

Il n'y a pas d'indication de perte de valeur sur la participation dans Eurostar Group.

La quote-part du Groupe SNCB dans l'état de la situation financière et le résultat global des entreprises associées au 31 décembre 2025 est :

	31/12/2025					Total
	HR Rail	Terminal Athus	Eurofima	Eurostar Group	Autres Entreprises	
<b>Etat de la situation financière des entreprises mises en équivalence</b>						
Actifs courants	442.615.246,84	17.774.573,55	12.035.455.168,00	782.257.081,56	3.010.478,29	13.281.112.548,24
Actifs non courants	74.905.599,36	13.216.824,90	3.370.768.000,00	3.663.219.566,59	181.643,67	7.122.291.634,52
Passifs courants	-460.018.245,79	-5.163.367,04	-12.699.510.000,00	-888.415.264,32	-888.189,38	-14.063.995.066,53
Passifs non courants	-18.459.159,53	-6.795.573,62	-1.490.863.810,00	-1.171.168.015,40		-2.687.286.558,55
<b>Actif net</b>	<b>39.043.440,88</b>	<b>19.032.457,79</b>	<b>1.215.849.358,00</b>	<b>2.385.893.368,43</b>	<b>2.303.932,58</b>	<b>3.662.122.557,68</b>
<b>Quote-part dans l'état de la situation financière des entreprises mises en équivalence</b>	<b>19.131.286,03</b>	<b>4.929.658,68</b>	<b>119.153.237,08</b>	<b>441.390.273,09</b>	<b>548.213,97</b>	<b>585.152.668,85</b>

(\*)

(\*) Compte tenu de la méthode de comptabilisation de la mise en équivalence de THI Factory (nous n'avons pas appliqué 18,5% \* la juste valeur de THI Factory de 626.145.000 EUR au 1<sup>er</sup> avril 2022 puisque THI Factory était déjà mise en équivalence avant l'opération), la valeur de mise en équivalence d'Eurostar Group de 417.759.743,42 EUR au 31 décembre 2025 ne correspond pas à 18,5% de l'actif net d'Eurostar Group au 31 décembre 2024.

**DONT:****Informations complémentaires (IFRS 12)**

Trésorerie & Equivalents de trésorerie	152.768.896,79	11.654.350,71	2.788.250.000,00	166.234.618,35	1.735.758,06	3.120.643.623,91
Dettes financières Courantes	85.985.444,82	714.200,02	11.976.997.000,00	266.331.523,60		12.330.028.168,44
Dettes financières Non Courantes		6.427.799,76		1.039.321.107,85		1.045.748.907,61

**Résultat des entreprises mises en équivalence**

Produits	2.394.306.460,35	37.077.233,83	447.903.000,00	2.473.302.276,99	5.186.427,74	5.357.775.398,91
Charges	-2.393.442.738,65	-36.619.285,95	-413.260.000,00	-2.344.839.519,67	-4.890.724,62	-5.193.052.268,89
<b>Résultat net</b>	<b>863.721,70</b>	<b>457.947,88</b>	<b>34.643.000,00</b>	<b>128.462.757,32</b>	<b>295.703,12</b>	<b>164.723.130,02</b>
<b>Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence</b>	<b>423.223,63</b>	<b>116.410,35</b>	<b>3.395.014,00</b>	<b>23.765.610,04</b>	<b>72.708,93</b>	<b>27.772.966,96</b>
<b>Quote-part dans les Autres éléments du résultat global</b>	<b>399.859,45</b>		<b>191.982,00</b>	<b>4.754.901,59</b>		<b>5.346.743,04</b>

**DONT:****Informations complémentaires (IFRS 12)**

Dotations aux amortissements et pertes de valeur	946.090,16	1.270.291,24		-149.821.130,24	32.551,50	-147.572.197,34
Produits financiers	3.733.148,03	729.679,92	435.000.000,00	149.172.890,23	69.192,24	588.704.910,42
Charges financières	2.844.713,86	125.604,55	401.909.000,00	-87.177.956,45	112,73	317.701.474,69
Charges d'impôts sur le résultat net	784.855,43	519.796,22		926.776,81	80.997,91	2.312.426,37

La quote-part du Groupe SNCB dans l'état de la situation financière et le résultat global des entreprises associées au 31 décembre 2024 est :

	31/12/2024					Total
	HR Rail	Terminal Athus	Eurofima	Eurostar Group	Autres Entreprises	
<b>Etat de la situation financière des entreprises mises en équivalence</b>						
Actifs courants	460.574.016,02	17.058.420,37	11.379.248.568,00	586.548.979,93	2.485.534,47	12.445.915.518,79
Actifs non courants	71.517.148,01	13.876.688,89	4.010.920.000,00	3.709.236.031,17	207.568,95	7.805.757.437,02
Passifs courants	-475.085.742,02	-4.460.134,18	-12.689.739.400,00	-577.820.668,00		-13.747.105.944,20
Passifs non courants	-19.641.742,53	-7.900.465,17	-1.503.481.810,00	-1.436.235.902,73	-684.873,96	-2.967.944.794,39
<b>Actif net</b>	<b>37.363.679,48</b>	<b>18.574.509,91</b>	<b>1.196.947.358,00</b>	<b>2.281.728.440,37</b>	<b>2.008.229,46</b>	<b>3.536.622.217,22</b>
<b>Quote-part dans l'état de la situation financière des entreprises mises en équivalence</b>	<b>18.308.202,95</b>	<b>4.813.248,33</b>	<b>117.300.841,08</b>	<b>422.119.761,47</b>	<b>475.505,03</b>	<b>563.017.558,86</b>

(\*)

(\*) Compte tenu de la méthode de comptabilisation de la mise en équivalence de THI Factory (nous n'avons pas appliqué 18,5% \* la juste valeur de THI Factory de 626.145.000 EUR au 1<sup>er</sup> avril 2022 puisque THI Factory était déjà mise en équivalence avant l'opération), la valeur de mise en équivalence d'Eurostar Group de 398.489.231,80 EUR au 31 décembre 2024 ne correspond pas à 18,5% de l'actif net d'Eurostar Group au 31 décembre 2024.

**DONT:****Informations complémentaires (IFRS 12)**

Trésorerie & Equivalents de trésorerie	182.697.891,15	2.027.905,30	2.226.492.000,00	106.702.377,82	1.689.155,83	2.519.609.330,10
Dettes financières Courantes	98.686.180,92	795.738,66	11.856.004.000,00	6.956.852,80		11.962.442.772,38
Dettes financières Non Courantes		7.141.999,81		674.295.222,79		681.437.222,60

**Résultat des entreprises mises en équivalence**

Produits	2.331.072.229,90	32.047.797,11	540.105.000,00	2.458.668.155,56	4.821.566,02	5.366.714.748,59
Charges	-2.330.900.545,99	-31.135.164,40	-507.452.000,00	-2.304.216.061,16	-4.645.021,47	-5.178.348.793,02
<b>Résultat net</b>	<b>171.683,91</b>	<b>912.632,71</b>	<b>32.653.000,00</b>	<b>154.452.094,40</b>	<b>176.544,55</b>	<b>188.365.955,57</b>
<b>Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence</b>	<b>84.125,12</b>	<b>231.957,63</b>	<b>3.199.994,00</b>	<b>28.573.637,46</b>	<b>43.794,39</b>	<b>32.133.508,61</b>
<b>Quote-part dans les Autres éléments du résultat global</b>	<b>328.737,80</b>		<b>879.844,00</b>	<b>8.208.656,96</b>		<b>9.417.238,76</b>

**DONT:****Informations complémentaires (IFRS 12)**

Dotations aux amortissements et pertes de valeur	1.093.957,24	1.270.291,24		-134.868.023,37	30.756,30	-132.473.018,59
Produits financiers	5.717.621,03	406.468,86	526.331.000,00	72.706.389,50	135.195,09	605.296.674,48
Charges financières	3.949.683,20	201.097,60	496.986.000,00	-73.823.994,91	133,24	427.312.919,13
Charges d'impôts sur le résultat net	618.156,39	156.796,18		-46.150.568,31	51.410,49	-45.324.205,25

## Note 9 - Créances commerciales et autres débiteurs

### 9.1 Créances commerciales et autres débiteurs

EUR	Notes	Valeur brute		Réduction de valeur		Valeur nette		Total
		Instruments financiers	Autres	Instruments financiers	Autres	Instruments financiers	Autres	
<b>Non courant</b>								
<b>Créances commerciales</b>		<b>3.791.935,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3.791.935,01</b>	<b>0,00</b>	<b>3.791.935,01</b>
Autres créances commerciales		3.791.935,01				3.791.935,01	0,00	3.791.935,01
<b>Autres débiteurs</b>		<b>581.033.028,61</b>	<b>3.788.221,55</b>	<b>-87.375,70</b>	<b>-7.328,41</b>	<b>580.945.652,91</b>	<b>3.780.893,14</b>	<b>584.726.546,05</b>
Créances sur pouvoirs publics	35	498.878.671,24				498.878.671,24	0,00	498.878.671,24
Charges à reporter			1.360,83			0,00	1.360,83	1.360,83
Produits acquis						0,00	0,00	0,00
Créances de location-financement	9.3	78.229.993,43	1.806.860,72	-87.375,70	-7.328,41	78.142.617,73	1.799.532,31	79.942.150,04
Autres créances		3.924.363,94	1.980.000,00			3.924.363,94	1.980.000,00	5.904.363,94
<b>Total partie non courante</b>		<b>584.824.963,62</b>	<b>3.788.221,55</b>	<b>-87.375,70</b>	<b>-7.328,41</b>	<b>584.737.587,92</b>	<b>3.780.893,14</b>	<b>588.518.481,06</b>
<b>Courant</b>								
<b>Créances commerciales</b>		<b>653.903.347,30</b>	<b>14.949.228,75</b>	<b>-2.202.053,56</b>	<b>-1.152.084,14</b>	<b>651.701.293,74</b>	<b>13.797.144,61</b>	<b>665.498.438,35</b>
Montants relatifs aux contrats de construction	10		6.830.099,22			0,00	6.830.099,22	6.830.099,22
Créances sur pouvoirs publics	35	512.310.389,97				512.310.389,97	0,00	512.310.389,97
Autres créances commerciales		141.592.957,33	8.119.129,53	-2.202.053,56	-1.152.084,14	139.390.903,77	6.967.045,39	146.357.949,16
<b>Autres débiteurs</b>		<b>542.796.816,43</b>	<b>194.538.884,13</b>	<b>-3.335.343,92</b>	<b>0,00</b>	<b>539.461.472,51</b>	<b>194.538.884,13</b>	<b>734.000.356,64</b>
Créances sur pouvoirs publics	35	132.557.144,41		-3.335.343,92		129.221.800,49	0,00	129.221.800,49
Charges à reporter		-2.214,92	110.325.074,09			-2.214,92	110.325.074,09	110.322.859,17
Produits acquis		19.387.213,03				19.387.213,03	0,00	19.387.213,03
Créances de location-financement	9.3	6.313.801,41				6.313.801,41	0,00	6.313.801,41
Autres créances		384.540.872,50	84.213.810,04			384.540.872,50	84.213.810,04	468.754.682,54
<b>Total partie courante</b>		<b>1.196.700.163,73</b>	<b>209.488.112,88</b>	<b>-5.537.397,48</b>	<b>-1.152.084,14</b>	<b>1.191.162.766,25</b>	<b>208.336.028,74</b>	<b>1.399.498.794,99</b>

EUR	Notes	Valeur brute		Réduction de valeur		Valeur nette		Total
		Instruments financiers	Autres	Instruments financiers	Autres	Instruments financiers	Autres	
<b>Non courant</b>								
<b>Créances commerciales</b>		<b>616.427,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>616.427,05</b>	<b>0,00</b>	<b>616.427,05</b>
Autres créances commerciales		616.427,05				616.427,05	0,00	616.427,05
<b>Autres débiteurs</b>		<b>803.797.721,90</b>	<b>3.775.554,68</b>	<b>-95.095,41</b>	<b>-7.328,41</b>	<b>803.702.626,49</b>	<b>3.768.226,27</b>	<b>807.470.852,76</b>
Créances sur pouvoirs publics	35	713.200.621,64				713.200.621,64	0,00	713.200.621,64
Charges à reporter			1.820,83			0,00	1.820,83	1.820,83
Produits acquis						0,00	0,00	0,00
Créances de location-financement	9.3	84.095.831,59	1.793.733,85	-95.095,41	-7.328,41	84.000.736,18	1.786.405,44	85.787.141,62
Autres créances		6.501.268,67	1.980.000,00			6.501.268,67	1.980.000,00	8.481.268,67
<b>Total partie non courante</b>		<b>804.414.148,95</b>	<b>3.775.554,68</b>	<b>-95.095,41</b>	<b>-7.328,41</b>	<b>804.319.053,54</b>	<b>3.768.226,27</b>	<b>808.087.279,81</b>
<b>Courant</b>								
<b>Créances commerciales</b>		<b>596.945.427,26</b>	<b>16.936.296,28</b>	<b>-4.621.039,95</b>	<b>-1.113.875,30</b>	<b>592.324.387,31</b>	<b>15.822.420,98</b>	<b>608.146.808,29</b>
Montants relatifs aux contrats de construction	10		7.495.018,34			0,00	7.495.018,34	7.495.018,34
Créances sur pouvoirs publics	35	474.013.976,94				474.013.976,94	0,00	474.013.976,94
Autres créances commerciales		122.931.450,32	9.441.277,94	-4.621.039,95	-1.113.875,30	118.310.410,37	8.327.402,64	126.637.813,01
<b>Autres débiteurs</b>		<b>530.493.141,45</b>	<b>202.004.940,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>530.493.141,45</b>	<b>202.004.940,35</b>	<b>732.498.081,80</b>
Créances sur pouvoirs publics	35	98.014.287,82				98.014.287,82	0,00	98.014.287,82
Charges à reporter		-12.278,22	106.787.476,71			-12.278,22	106.787.476,71	106.775.198,49
Produits acquis		31.340.810,05				31.340.810,05	0,00	31.340.810,05
Créances de location-financement	9.3	6.100.141,66				6.100.141,66	0,00	6.100.141,66
Autres créances		395.050.180,14	95.217.463,64			395.050.180,14	95.217.463,64	490.267.643,78
<b>Total partie courante</b>		<b>1.127.438.568,71</b>	<b>218.941.236,63</b>	<b>-4.621.039,95</b>	<b>-1.113.875,30</b>	<b>1.122.817.528,76</b>	<b>217.827.361,33</b>	<b>1.340.644.890,09</b>

dont :

	31/12/2025			31/12/2024		
	Instruments financiers	Autres	Total	Instruments financiers	Autres	Total
<b>Non courant</b>						
SNCB	584.734.987,92	3.780.893,14	588.515.881,06	804.316.203,54	3.768.226,27	808.084.429,81
YPTO	2.600,00		2.600,00	2.850,00		2.850,00
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>584.737.587,92</b>	<b>3.780.893,14</b>	<b>588.518.481,06</b>	<b>804.319.053,54</b>	<b>3.768.226,27</b>	<b>808.087.279,81</b>
<b>Courant</b>						
SNCB	1.188.529.811,01	208.427.111,60	1.396.956.922,61	1.120.419.375,46	217.221.948,07	1.337.641.323,53
YPTO	2.632.955,24	-91.082,86	2.541.872,38	2.398.153,30	605.413,26	3.003.566,56
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1.191.162.766,25</b>	<b>208.336.028,74</b>	<b>1.399.498.794,99</b>	<b>1.122.817.528,76</b>	<b>217.827.361,33</b>	<b>1.340.644.890,09</b>

Les créances commerciales et autres débiteurs au 31 décembre 2025 incluent, notamment, des créances de la SNCB envers les pouvoirs publics pour 1.140.410.861,70 EUR (2024 : 1.285.228.886,40 EUR). Il s'agit principalement des créances sur l'Etat et les Régions relatives aux subsides à recevoir dans le cadre :

- des compensations d'exploitation : 610.061.320,80 EUR ;
- des compensations d'investissement : 96.503.616,61 EUR ;
- de contrats particuliers de financement d'investissements pour 401.940.295,28 EUR dont matériel RER : 250.043.245,91 EUR ; HLE 18 : 68.526.567,49 EUR ; Desiro : 49.189.075,33 EUR ; Te Kort TGV : 34.181.406,55 EUR ;
- de projets régionaux prioritaires : Gare de Mons : 4.613.723,21 EUR ;
- d'interventions d'autres pouvoirs publics pour 27.291.905,80 EUR.

Elles incluent également d'autres créances courantes pour un montant de 327.721.281,00 EUR (2024 : 331.950.324,00 EUR) relatives aux cautionnements versés en numéraire dans le cadre des Credit Support Annex (CSA) avec des institutions financières.

## 9.2 Créances de location-financement

EUR	A moins d'un an	Entre un an et cinq ans	A plus de cinq ans	Total
<b>Investissements nets au 31/12/2025</b>				
Paiements minimaux futurs	8.499.142,80	37.629.451,30	87.271.620,81	<b>133.400.214,91</b>
Produits financiers non acquis	-2.185.341,39	-9.655.890,20	-35.303.031,87	<b>-47.144.263,46</b>
<b>Total</b>	<b>6.313.801,41</b>	<b>27.973.561,10</b>	<b>51.968.588,94</b>	<b>86.255.951,45</b>
<b>Investissements nets au 31/12/2024</b>				
Paiements minimaux futurs	8.499.142,80	37.081.966,40	96.575.474,18	<b>142.156.583,38</b>
Produits financiers non acquis	-2.399.001,14	-10.655.890,05	-37.214.408,91	<b>-50.269.300,10</b>
<b>Total</b>	<b>6.100.141,66</b>	<b>26.426.076,35</b>	<b>59.361.065,27</b>	<b>91.887.283,28</b>

Les créances de location-financement de 86.255.951,45 EUR au 31 décembre 2025 concernent exclusivement la SNCB et sont relatives aux contrats de location de matériel roulant ferroviaire (sur une période restante de 12 à 15 ans) ainsi qu'aux baux emphytéotiques avec des tiers relatifs aux terrains et bâtiments. Les valeurs résiduelles non garanties revenant à la SNCB dans le cadre des contrats de location-financement s'élèvent à 1.799.532,31 EUR (1.786.405,44 EUR) au 31 décembre 2025 (2024).

Les produits d'intérêts relatifs aux créances de location-financement comptabilisés au 31 décembre 2025 (2024) s'élèvent à 3.125.036,67 EUR (3.335.376,65 EUR). Voir aussi la note 29.1. Produits financiers.

L'exposition du Groupe SNCB aux risques de crédit et de change relatifs aux créances commerciales et autres débiteurs, à l'exclusion des contrats de construction et des charges à reporter, figure en note 2.

## Note 10 – Actifs et passifs découlant des contrats avec les clients

EUR		31/12/2025	31/12/2024
	<b>Notes</b>		
	Montant brut dû par clients pour les travaux des contrats de construction	9 6.830.099,22	7.495.018,34
	Avances reçues des clients pour les travaux des contrats de construction	23 5.150.992,04	10.231.406,84

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux et de la marge estimée en fin d'affaires. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat.

Le total des contrats de construction vis-à-vis des clients, dont le total des coûts encourus augmentés des profits et/ou diminués des pertes comptabilisées dépasse les facturations intermédiaires, est repris dans les états financiers à l'actif parmi les créances commerciales courantes :

EUR		31/12/2025	31/12/2024
	<b>Note</b>		
	Cumul des : Coûts encourus	83.402.620,33	157.658.962,61
	Bénéfices comptabilisés	-18.766.721,79	-11.976.393,65
	Cumul des : Facturations intermédiaires	-57.805.799,32	-138.187.550,62
	<b>Le montant brut dû par clients pour les travaux des contrats de construction</b>	<b>6.830.099,22</b>	<b>7.495.018,34</b>
	Courant 9.1	6.830.099,22	7.495.018,34

Le total des contrats de construction vis-à-vis des clients, dont les facturations intermédiaires dépassent le total des coûts encourus augmentés des profits et/ou diminués des pertes comptabilisées sont repris dans les états financiers au passif parmi les dettes commerciales :

EUR		31/12/2025	31/12/2024
	<b>Note</b>		
	Cumul des : Coûts encourus	10.420.622,04	11.672.193,08
	Bénéfices comptabilisés	519.169,49	-2.670.805,79
	Réductions / Pertes de valeur comptabilisées	-136.770,01	-1.101.397,29
	Cumul des : Facturations intermédiaires	-15.954.013,56	-18.131.396,84
	<b>Montant brut dû aux clients pour les travaux des contrats de construction</b>	<b>5.150.992,04</b>	<b>10.231.406,84</b>
	Courant 23	5.150.992,04	10.231.406,84

Le montant des produits des contrats comptabilisés en résultat 2025 (au niveau des produits) s'élève à - 79.108.266,18 EUR (8.118.724,19 EUR en 2024).

## Note 11 - Instruments financiers dérivés

### 11.1 Instruments financiers dérivés par catégories

Au sein du Groupe SNCB, la juste valeur des swaps est décomposée en trois parties :

- le nominal: différence entre la valeur du nominal de la jambe à recevoir et celui de la jambe à payer, converti au cours de clôture.
- l'ajustement de juste valeur.
- les produits acquis et charges à imputer.

La juste valeur des instruments financiers dérivés, séparés en court terme et long terme et par type, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Instruments financiers dérivés				31/12/2025
Actif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>159.001.124,98</b>	<b>142.782.331,78</b>	<b>412.451,54</b>	<b>302.195.908,30</b>
Swaps de taux	147.401.851,72	137.624.379,26	0,00	285.026.230,98
Swaps de devise	11.599.273,26	5.157.952,52	412.451,54	17.169.677,32
Swaps d'énergie	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie non courante</b>	<b>159.001.124,98</b>	<b>142.782.331,78</b>	<b>412.451,54</b>	<b>302.195.908,30</b>
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>288.821,52</b>	<b>-20.219,69</b>	<b>395.638,42</b>	<b>664.240,25</b>
Swaps de taux	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de devise	288.821,52	-20.222,91	388.644,82	657.243,43
Swaps d'énergie	0,00	3,22	6.993,60	6.996,82
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>	<b>288.821,52</b>	<b>-20.219,69</b>	<b>395.638,42</b>	<b>664.240,25</b>
Passif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>-247.538.300,42</b>	<b>-153.304.580,08</b>	<b>655.330,44</b>	<b>-400.187.550,06</b>
Swaps de taux	-248.057.812,33	-150.701.208,83	-1.115.181,23	-399.874.202,39
Swaps de devise	519.511,91	-2.397.469,48	1.770.511,67	-107.445,90
Swaps d'énergie	0,00	-205.901,77	0,00	-205.901,77
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie non courante</b>	<b>-247.538.300,42</b>	<b>-153.304.580,08</b>	<b>655.330,44</b>	<b>-400.187.550,06</b>
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>-2.272.661,49</b>	<b>-523.393,04</b>	<b>-772.545,50</b>	<b>-3.568.600,03</b>
Swaps de taux	-2.272.661,49	133.236,60	-715.067,08	-2.854.491,97
Swaps de devise	0,00	0,00	-47.546,02	-47.546,02
Swaps d'énergie	0,00	-656.629,64	-9.932,40	-666.562,04
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>	<b>-2.272.661,49</b>	<b>-523.393,04</b>	<b>-772.545,50</b>	<b>-3.568.600,03</b>

Instruments financiers dérivés				31/12/2024	
Actif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Total	
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>159.825.104,33</b>	<b>147.478.827,37</b>	<b>801.096,36</b>	<b>308.105.028,06</b>	
Swaps de taux	127.596.793,84	145.601.149,87	0,00	273.197.943,71	
Swaps de devise	32.228.310,49	1.747.167,81	801.096,36	34.776.574,66	
Swaps d'énergie	0,00	130.509,69	0,00	130.509,69	
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total partie non courante</b>	<b>159.825.104,33</b>	<b>147.478.827,37</b>	<b>801.096,36</b>	<b>308.105.028,06</b>	
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>222.919,02</b>	<b>2.995.260,71</b>	<b>3.218.179,73</b>	
Swaps de taux	0,00	0,00	2.465.908,15	2.465.908,15	
Swaps de devise	0,00	0,00	529.352,56	529.352,56	
Swaps d'énergie	0,00	222.919,02	0,00	222.919,02	
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total partie courante</b>	<b>0,00</b>	<b>222.919,02</b>	<b>2.995.260,71</b>	<b>3.218.179,73</b>	
Passif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Total	
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>-242.973.922,96</b>	<b>-170.375.214,54</b>	<b>2.296.074,56</b>	<b>-411.053.062,94</b>	
Swaps de taux	-240.001.686,48	-169.867.074,42	-1.059.687,29	-410.928.448,19	
Swaps de devise	-2.972.236,48	-508.140,12	3.355.761,85	-124.614,75	
Swaps d'énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total partie non courante</b>	<b>-242.973.922,96</b>	<b>-170.375.214,54</b>	<b>2.296.074,56</b>	<b>-411.053.062,94</b>	
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>-523.487,63</b>	<b>-43.128,13</b>	<b>85.603,01</b>	<b>-481.012,75</b>	
Swaps de taux	0,00	0,00	-318.964,93	-318.964,93	
Swaps de devise	-523.487,63	-43.128,13	404.567,94	-162.047,82	
Swaps d'énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total partie courante</b>	<b>-523.487,63</b>	<b>-43.128,13</b>	<b>85.603,01</b>	<b>-481.012,75</b>	

Suite à la reprise de la dette par l'Etat belge au 1<sup>er</sup> janvier 2005, des contrats swaps ont été conclus avec l'Etat belge. Les intérêts capitalisés et les produits acquis de ces contrats dérivés sont comptabilisés avec les créances Back-to-Back dans les Autres actifs financiers. Au 31 décembre 2025, il s'agit d'un montant de 227.030.539,40 EUR (2024 : 210.847.904,66 EUR).

Pour plus d'information, l'exposition du Groupe SNCB aux risques financiers est présentée dans la note 2.

## 11.2 Tableau de mutation de valeur des instruments financiers dérivés

Le tableau ci-dessous donne un aperçu exhaustif des variations des instruments financiers dérivés :

	Variation des Instruments financiers dérivés								31/12/2025
	31/12/2024	Paiements en nominal nets	Intérêts nets payés	Autres paiements nets	Charges d'intérêts nets	Autres charges nets	Effets de change	Variations de la juste valeur	
Swaps de taux	-135.583.561,26	9.476.270,54	12.875.293,72	0,00	-15.792.797,96	0,00	0,00	11.322.331,58	-117.702.463,38
Swaps de devise	35.019.264,65	-2.651.928,95	-4.324.327,07	0,00	1.757.610,37	0,00	-13.673.050,74	1.544.360,57	17.671.928,83
Swaps d'énergie	353.428,71	0,00	0,00	-24.596,70	0,00	21.657,90	0,00	-1.215.956,90	-865.466,99
<b>Total</b>	<b>-100.210.867,90</b>	<b>6.824.341,59</b>	<b>8.550.966,65</b>	<b>-24.596,70</b>	<b>-14.035.187,59</b>	<b>21.657,90</b>	<b>-13.673.050,74</b>	<b>11.650.735,25</b>	<b>-100.896.001,54</b>

Les coupons payés et/ou reçus dans le cadre des swaps d'énergie ne sont pas considérés comme des intérêts.

## Note 12 - Autres actifs financiers

### 12.1 Généralités

Les autres actifs financiers comprennent les investissements dans des instruments de capitaux propres d'entreprises sur lesquelles le Groupe SNCB n'exerce ni une autorité ni une influence notable et les créances porteuses d'intérêts (les titres à revenus fixes, les dépôts et les transactions « Back-to-Back » avec l'Etat).

Le tableau ci-dessous donne une répartition des autres actifs financiers selon leur principe d'évaluation au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024.

Autres actifs financiers	31/12/2025				TOTAL
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Pertes de crédit attendue	Produits acquis	
<b>Non courant</b>					
Coût amorti	246.224.653,09			7.888.911,58	254.113.564,67
Juste valeur par					
les autres éléments du résultat global (investissements en actions)	116.240,35			0,00	116.240,35
le résultat net (désigné)	0,00			0,00	0,00
le résultat net (obligatoire)	226.053.548,17			1.115.181,23	227.168.729,40
<b>Total partie non courante</b>	<b>472.394.441,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9.004.092,81</b>	<b>481.398.534,42</b>
<b>Courant</b>					
Coût amorti	45.515.258,17			2.675.352,81	48.190.610,98
Juste valeur par					
les autres éléments du résultat global (investissements en actions)	0,00			0,00	0,00
le résultat net (désigné)	0,00			0,00	0,00
le résultat net (obligatoire)	0,00			-138.190,00	-138.190,00
<b>Total partie courante</b>	<b>45.515.258,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2.537.162,81</b>	<b>48.052.420,98</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>517.909.699,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11.541.255,62</b>	<b>529.450.955,40</b>

Autres actifs financiers	31/12/2024				TOTAL
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Pertes de crédit attendue	Produits acquis	
<b>Non courant</b>					
Coût amorti	288.190.918,61			10.889.916,28	299.080.834,89
Juste valeur par					
les autres éléments du résultat global (investissements en actions)	116.240,35			0,00	116.240,35
le résultat net (désigné)	0,00			0,00	0,00
le résultat net (obligatoire)	209.952.791,95			1.059.687,29	211.012.479,24
<b>Total partie non courante</b>	<b>498.259.950,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11.949.603,57</b>	<b>510.209.554,48</b>
<b>Courant</b>					
Coût amorti	15.764.364,05			272.861,46	16.037.225,51
Juste valeur par					
les autres éléments du résultat global (investissements en actions)	0,00			0,00	0,00
le résultat net (désigné)	0,00			0,00	0,00
le résultat net (obligatoire)	0,00			-164.574,58	-164.574,58
<b>Total partie courante</b>	<b>15.764.364,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>108.286,88</b>	<b>15.872.650,93</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>514.024.314,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12.057.890,45</b>	<b>526.082.205,41</b>

Les instruments évalués au coût amorti mentionnés ci-dessus concernent des créances vis-à-vis de l'Etat belge, des créances dans le cadre des opérations de financement alternatifs dont la structure élimine tout risque de crédit potentiel et des créances relatives aux sociétés dans la sphère d'influence du Group SNCB.

## 12.2 Actifs financiers valorisés à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur dans les autres éléments du résultat global

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des années 2025 et 2024 pour les actifs financiers valorisés à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur dans les autres éléments du résultat global.

Au 31 décembre 2025 et 2024, les actifs concernés sont uniquement des instruments de capitaux propres :

	2025		2024	
	Instruments de capitaux propres	Total	Instruments de capitaux propres	Total
<b>Au 1er janvier</b>	<b>116.240,35</b>	<b>116.240,35</b>	<b>116.240,35</b>	<b>116.240,35</b>
Dividendes	14.400,00	14.400,00	62.607,50	62.607,50
Dividendes encaissés	-14.400,00	-14.400,00	-62.607,50	-62.607,50
<b>Au 31 décembre</b>	<b>116.240,35</b>	<b>116.240,35</b>	<b>116.240,35</b>	<b>116.240,35</b>
Dont				
non courant	116.240,35	116.240,35	116.240,35	116.240,35
courant	0,00	0,00	0,00	0,00

Les instruments de capitaux propres suivants sont repris dans les Autres actifs financiers du Groupe SNCB :

Nom	Quote-part dans les droits de vote en%	Localisation du siège social
Bureau Central de Clearing	4,79%	4,79% Brussel
Eurail BV	1,71%	1,71% Utrecht (NL)
Hit Rail	10,53%	10,53% Tiel (NL)

Etant donné qu'il s'agit d'instruments de capitaux propres détenus à des fins stratégiques pour lesquels le Groupe SNCB n'a pas d'objectif de réalisation de profit à court terme (trading), le Groupe SNCB a fait le choix non révocable de valoriser ses instruments de capitaux propres repris dans la rubrique des « Autres actifs financiers » à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans les autres éléments du résultat global.

Le Groupe SNCB n'a reçu aucune information complémentaire qui pourrait remettre en question la valeur existante des autres instruments de capitaux propres.

## 12.3 Actifs financiers donnés en gage

Le tableau ci-dessous indique quelles parties des créances reconnues ont été fournies en garantie dans le cadre de transactions de financement alternatif :

	31/12/2025				TOTAL
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Pertes de crédit attendues	Produits acquis	
<b>Non courant</b>					
Donné en gage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Non donné en gage	116.224.653,09	0,00	0,00	7.888.911,58	124.113.564,67
Ne faisant pas partie d'un financement alternatif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total non courant</b>	<b>116.224.653,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7.888.911,58</b>	<b>124.113.564,67</b>
<b>Courant</b>					
Donné en gage	11.506.736,28	0,00	0,00	32.330,73	11.539.067,01
Non donné en gage	34.008.521,89	0,00	0,00	2.458.768,90	36.467.290,79
Ne faisant pas partie d'un financement alternatif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total courant</b>	<b>45.515.258,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2.491.099,63</b>	<b>48.006.357,80</b>
<b>Total créances</b>	<b>161.739.911,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10.380.011,21</b>	<b>172.119.922,47</b>
Dont					
faisant partie d'un financement alternatif	161.739.911,26	0,00	0,00	10.380.011,21	172.119.922,47
Ne faisant pas partie d'un financement alternatif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	31/12/2024				TOTAL
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Pertes de crédit attendues	Produits acquis	
<b>Non courant</b>					
Donné en gage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Non donné en gage	158.190.918,61	0,00	0,00	10.889.916,28	169.080.834,89
Ne faisant pas partie d'un financement alternatif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total non courant</b>	<b>158.190.918,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10.889.916,28</b>	<b>169.080.834,89</b>
<b>Courant</b>					
Donné en gage	15.764.364,05	0,00	0,00	53.428,80	15.817.792,85
Non donné en gage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ne faisant pas partie d'un financement alternatif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total courant</b>	<b>15.764.364,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53.428,80</b>	<b>15.817.792,85</b>
<b>Total créances</b>	<b>173.955.282,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10.943.345,08</b>	<b>184.898.627,74</b>
Dont					
faisant partie d'un financement alternatif	173.955.282,66	0,00	0,00	10.943.345,08	184.898.627,74
Ne faisant pas partie d'un financement alternatif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## Note 13 - Stocks

### 13.1 Stocks

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Marchandises, fournitures et pièces relatives au matériel roulant	298.805.835,33	279.626.490,13
Matières premières	2.800.147,60	2.405.539,30
En-cours de production	1.926.285,37	1.802.856,53
<b>Valeur Nette comptable</b>	<b>303.532.268,30</b>	<b>283.834.885,96</b>
Dont		
Valeur nette comptable recouvrable dans les 12 mois	126.871.940,69	143.786.141,99
Valeur nette comptable recouvrable à plus de 12 mois	176.660.327,61	140.048.743,97

Il s'agit des stocks de la SNCB. Il n'y a pas de stocks comptabilisés à la juste valeur moins les coûts de vente.

### 13.2 Réductions de valeur sur stocks - impact sur le résultat net

EUR		31/12/2025	31/12/2024
	<b>Notes</b>		
<b>Début de la période</b>		<b>-212.852.618,48</b>	<b>-199.041.203,96</b>
Dotations aux réductions de valeur	27	-35.418.557,64	-30.892.268,15
Réductions de valeur sur stocks annulées car irrécupérables		20.245.164,38	17.080.853,63
<b>À la fin de la période</b>		<b>-228.026.011,74</b>	<b>-212.852.618,48</b>

En 2025 (2024), une réduction de valeur sur stocks de 35.418.557,64 EUR (30.892.268,15 EUR) a été comptabilisée à la SNCB dans le résultat net. Pour les pièces relatives au matériel roulant, les réductions de valeur actées sont fonction du rythme d'amortissement du matériel roulant auquel elles se rapportent. Une réduction de valeur sur les consommables n'est comptabilisée que si la rotation du stock n'a pas lieu pendant un an au moins. Le pourcentage de réduction de valeur appliqué est déterminé en fonction du taux connu de la rotation du stock.

### 13.3 Stocks comptabilisés en résultat net

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Acquisitions	-221.380.038,34	-193.679.413,84
Variations de	70.161.751,48	68.475.672,06
<i>Marchandises et fournitures</i>	69.561.237,94	68.775.215,88
<i>Matières premières</i>	463.141,60	-410.994,74
<i>En-cours de production</i>	137.371,94	111.450,92
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>-151.218.286,86</b>	<b>-125.203.741,78</b>
<i>dont inclus dans le chiffre d'affaires</i>	137.371,94	100.972,64

## Note 14 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

### 14.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		31/12/2025	31/12/2024
	<b>Note</b>		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
Comptes à terme et billets de trésorerie		247.500.000,00	122.001.300,00
Comptes bancaires		24.177.808,30	33.122.076,64
Espèces et chèques		2.982.234,94	3.024.698,93
<b>Total</b>		<b>274.660.043,24</b>	<b>158.148.075,57</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie</b>			
Découverts bancaires utilisés pour les besoins de la gestion de la trésorerie	21	0,00	0,00
		<b>274.660.043,24</b>	<b>158.148.075,57</b>

Soit :

	31/12/2025	31/12/2024
SNCB	274.634.248,40	158.114.814,79
Autres filiales	25.794,84	33.260,78
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>274.660.043,24</b>	<b>158.148.075,57</b>

Le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie qui n'est pas disponible pour le Groupe SNCB est de 17.020.914,81 EUR (23.619.699,86 EUR) au 31 décembre 2025 (2024).

L'exposition du Groupe SNCB aux risques financiers est présentée dans la note 2.

## Note 15 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées

### 15.1 Actifs (non courants) détenus en vue de la vente et dettes directement associées

Actifs détenus en vue de la vente et passifs directement liés	31/12/2025	31/12/2024
<b>Actifs</b>	22.702.600,10	23.374.096,31
<b>Dettes</b>		

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur moins les coûts de vente.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 se présentent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles	2.660.490,50	2.664.411,87
Immeubles de placement	20.042.109,60	20.709.684,44
	<b>22.702.600,10</b>	<b>23.374.096,31</b>

Les mouvements des actifs non courants détenus en vue de la vente se présentent comme suit au 31 décembre 2025 :

	Wetenschapspark Leuven Noord	Immobilisations corporelles	Immeubles de Placement	TOTAL
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>1,00</b>	<b>23.605.871,87</b>	<b>2.126.326,71</b>	<b>25.732.199,58</b>
Excédentaire		24.757,15		24.757,15
Transfert de la période				
Valeur d'acquisition	-1,00	97.299.262,95	39.421.509,70	136.720.771,65
Pertes de valeur cumulées		-6.348.647,08	-262.254,58	-6.610.901,66
Plus values cumulées		8.394.639,80	8.084.608,58	16.479.248,38
Amortissements cumulés		-114.467.155,92	-9.378.630,13	-123.845.786,05
Cessions de la période				
Valeur d'acquisition		-195.754.604,89	-17.819.863,82	-213.574.468,71
Pertes de valeur cumulées		12.698.521,36	20.322,11	12.718.843,47
Plus values cumulées		-15.372.901,55	-4.415.295,46	-19.788.197,01
Amortissements cumulés		192.414.617,24	2.926.923,18	195.341.540,42
Pertes de valeur après transfert à la rubrique				
Dotations		-10.887,60		-10.887,60
Reprises		180.938,54	6.038,15	186.976,69
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>2.664.411,87</b>	<b>20.709.684,44</b>	<b>23.374.096,31</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>0,00</b>	<b>2.664.411,87</b>	<b>20.709.684,44</b>	<b>23.374.096,31</b>
Excédentaire		343,01	6.756,31	7.099,32
Transfert de la période				
Valeur d'acquisition		104.670.159,49	5.362.726,33	110.032.885,82
Pertes de valeur cumulées		-4.530.985,79		-4.530.985,79
Plus values cumulées		11.179.912,68	1.968.837,20	13.148.749,88
Amortissements cumulés		-105.623.372,85	-793.169,90	-106.416.542,75
Cessions de la période				
Valeur d'acquisition		-105.189.351,84	-5.892.827,98	-111.082.179,82
Pertes de valeur cumulées		3.944.629,81	12.798,90	3.957.428,71
Plus values cumulées		-11.168.948,01	-2.469.941,59	-13.638.889,60
Amortissements cumulés		106.717.674,49	1.133.909,74	107.851.584,23
Pertes de valeur après transfert à la rubrique				
Dotations		-348.446,12	-12.798,90	-361.245,02
Reprises		344.463,76	16.135,05	360.598,81
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2025</b>	<b>0,00</b>	<b>2.660.490,50</b>	<b>20.042.109,60</b>	<b>22.702.600,10</b>

	Wetenschapspark Leuven Noord	Immobilisations corporelles	Immeubles de Placement	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2024</b>				
Valeur d'acquisition		55.277.448,19	27.678.620,99	<b>82.956.069,18</b>
Pertes de valeur cumulées		-11.716.753,67	-454.362,51	<b>-12.171.116,18</b>
Amortissements cumulés		-40.896.282,65	-6.514.574,04	<b>-47.410.856,69</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>0,00</b>	<b>2.664.411,87</b>	<b>20.709.684,44</b>	<b>23.374.096,31</b>
<b>Au 31 décembre 2025</b>				
Valeur d'acquisition		54.769.563,52	26.654.171,26	<b>81.423.734,78</b>
Pertes de valeur cumulées		-12.832.494,31	-457.291,48	<b>-13.289.785,79</b>
Amortissements cumulés		-39.276.578,71	-6.154.770,18	<b>-45.431.348,89</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2025</b>	<b>0,00</b>	<b>2.660.490,50</b>	<b>20.042.109,60</b>	<b>22.702.600,10</b>

## 15.2 Profits et pertes relatifs aux actifs non courants détenus en vue de la vente qui ne sont pas des activités abandonnées

	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux pertes de valeur	-361.245,02	-10.887,60
Reprises de pertes de valeur	360.598,81	186.976,69
Moins-values sur cessions	-244.701,04	-1.947.754,30
Plus-values sur cessions	21.071.465,71	40.552.966,70

Les dotations et reprises de pertes de valeur de la période sont enregistrées dans l'état du résultat global à la rubrique « Autres charges d'exploitation ». Les profits et pertes de la période sont enregistrés dans l'état du résultat global aux rubriques « Autres produits d'exploitation » et « Autres charges d'exploitation ». Les plus-values nettes dégagées en 2025 sont relatives à des ventes de terrains et bâtiments de la SNCB.

## Note 16 – Regroupements d’entreprises

En 2025, il n’y a pas eu de regroupement d’entreprises au sein du Groupe SNCB.

## Note 17 - Capital

L'évolution du capital se présente comme suit :

	Actions ordinaires	Actions de jouissance	Total
<b>Au 31 décembre 2025</b>			
<b>CAPITAL</b>			
Montant souscrit (EUR)	249.022.345,57	0,00	249.022.345,57
Nombre d'actions	1.053.611.251	20.000.000	1.073.611.251
<b>Au 31 décembre 2024</b>			
<b>CAPITAL</b>			
Montant souscrit (EUR)	249.022.345,57	0,00	249.022.345,57
Nombre d'actions	1.053.611.251	20.000.000	1.073.611.251

Le capital social du Groupe SNCB est représenté par les actions ordinaires propriétés de l'Etat. Les actions de jouissance ne représentent pas le capital.

Les actions ordinaires se décomposent comme suit :

- 333.754.509 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,47893525 euros chacune, attribuées à l'Etat belge ;
- 719.856.742 actions ordinaires d'une valeur nominale de 3,09866906 euros chacune, attribuées à l'Etat belge ;

Suite à la loi sur la dématérialisation des titres au porteur, depuis 2016, les titres au porteur dont les titulaires ne se sont pas fait connaître sont déposés à la Caisse de Dépôt et de Consignation. Le 1<sup>er</sup> janvier 2026, les titres non réclamés seront attribués à l'Etat.

Une action ordinaire donne droit à un droit de vote à l'Assemblée Générale. Dix actions de jouissance donnent droit à un droit de vote. L'Etat possède directement et indirectement (via la S.F.P.I.) 99,97% des droits de vote.

## Note 18 - Réserves consolidées

EUR	Variation de juste valeur par les autres éléments du résultat global	Ecart de conversion	Résultats reportés	Total réserves consolidées
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>-7.887.016,90</b>	<b>30.806,07</b>	<b>-337.660.540,16</b>	<b>-345.516.750,99</b>
<b>Résultat net 31-12-2024</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>104.768.005,41</b>	<b>104.768.005,41</b>
<i>Quote-part des entités consolidées</i>			72.749.369,54	72.749.369,54
<i>Quote-part des entreprises mises en équivalence</i>			32.018.635,87	32.018.635,87
<b>Autres éléments du résultat global 31-12-2024</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8.050.112,02</b>	<b>8.050.112,02</b>
<i>Quote-part des entités consolidées</i>			-1.367.126,74	-1.367.126,74
<i>Quote-part des entreprises mises en équivalence</i>			9.417.238,76	9.417.238,76
<b>Résultat global total 31-12-2024</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>112.818.117,43</b>	<b>112.818.117,43</b>
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>-7.887.016,90</b>	<b>30.806,07</b>	<b>-224.842.422,73</b>	<b>-232.698.633,56</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>-7.887.016,90</b>	<b>30.806,07</b>	<b>-224.842.422,73</b>	<b>-232.698.633,56</b>
<b>Résultat net 31-12-2025</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18.066.847,47</b>	<b>18.066.847,47</b>
<i>Quote-part des entités consolidées</i>			-9.690.588,11	-9.690.588,11
<i>Quote-part des entreprises mises en équivalence</i>			27.757.435,58	27.757.435,58
<b>Autres éléments du résultat global 31-12-2025</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14.091.889,24</b>	<b>14.091.889,24</b>
<i>Quote-part des entités consolidées</i>			8.745.146,20	8.745.146,20
<i>Quote-part des entreprises mises en équivalence</i>			5.346.743,04	5.346.743,04
<b>Résultat global total 31-12-2025</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32.158.736,71</b>	<b>32.158.736,71</b>
<b>Au 31 décembre 2025</b>	<b>-7.887.016,90</b>	<b>30.806,07</b>	<b>-192.683.686,02</b>	<b>-200.539.896,85</b>

## Note 19 - Avantages au personnel

### 19.1 Récapitulatif des avantages au personnel

Les avantages au personnel reconnus à l'état de la situation financière s'analysent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Dettes inscrites à l'état de la situation financière au titre :</b>		
Avantages postérieurs à l'emploi	202.947.129,35	210.897.199,75
Autres avantages à long terme	120.356.439,58	119.239.910,86
Indemnités de cessation d'emploi	6.635.917,38	7.373.868,78
Avantages à court terme (jours libres uniquement)	7.711.989,31	12.414.106,77
<b>Total des dettes inscrites à l'état de la situation financière:</b>	<b>337.651.475,62</b>	<b>349.925.086,16</b>
- dont courant	111.250.236,18	113.766.771,17
- dont non courant	226.401.239,44	236.158.314,99

Les avantages du personnel au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 concernent uniquement la SNCB.

### 19.2 Description des avantages au personnel

#### 19.2.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les différents avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel sont les suivants :

##### 1. Cotisation patronale à la Caisse de Solidarité Sociale

Les agents statutaires pensionnés, ainsi que leurs ayants droit (enfants et conjoint) et les ayants droit des agents décédés, sont couverts par la Caisse de Solidarité Sociale. Cette Caisse est partiellement financée par le Groupe SNCB qui verse une cotisation de 0,75% des pensions reçues.

##### 2. Prestations en cas d'accident du travail

Etant donné que le personnel statutaire ne bénéficie pas du système légal de couverture en cas d'accident du travail, un système propre aux Chemins de fer belges a été instauré. Ainsi, les membres du personnel et leurs ayants droit bénéficient d'indemnités en cas d'accident du travail, en ce compris les accidents survenant sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail, et les maladies professionnelles. Les indemnités comprennent des remboursements de soins médicaux, des rentes viagères dont le montant dépend du niveau d'incapacité de travail, et de rentes et indemnités aux ayants droit en cas de décès suite à un accident de travail.

##### 3. Plans de pension

L'Etat ayant repris en 2007 les obligations assumées auparavant par les Chemins de fer belges en matière de pensions du personnel statutaire, l'obligation des Chemins de fer belges se limite au versement de la cotisation patronale à l'Etat. Des plans de pension du type « cotisations définies » sont applicables pour un certain nombre de personnes. Ces plans de pension ne génèrent aucune dette significative associée aux avantages au personnel.

Par ailleurs, plusieurs plans de pension du type « cotisations définies » sont applicables dans des filiales.

A l'exception des plans de pension du type « cotisations définies » qui sont assurés auprès d'une compagnie d'assurance, les avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préfinancés dans un véhicule de financement externe et n'ont donc aucun actif de couverture, ni de droits à remboursement.

### 19.2.2 *Autres avantages à long terme*

Les différents autres avantages à long terme accordés au personnel sont les suivants :

#### 1. *Primes d'ancienneté*

Des décorations civiques sont versées au personnel après un certain nombre d'années de service.

#### 2. *Jours de congé liés à l'âge*

Des jours de congé additionnels sont octroyés au personnel statutaire à 45 et 50 ans. Une dette correspondante est déterminée uniquement pour la population pour laquelle des prestations doivent être assurées.

#### 3. *Jours de crédit*

Les jours de crédit octroyés au personnel peuvent être reportés au-delà des 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Conformément à la norme IAS 19 révisée, ils sont considérés comme autres avantages à long terme.

#### 4. *Primes de fidélité pour les conducteurs*

Une allocation de fidélité est octroyée aux agents en service au sein du personnel de conduite des trains lorsque l'ancienneté de service atteint 18 ans.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

### 19.2.3 *Indemnités de cessation d'emploi*

#### *Système de temps partiel*

Des systèmes de compensation en cas de temps partiel existent pour certaines catégories de personnel. Il s'agit de régimes volontaires de travail à temps partiel, prévoyant une allocation complémentaire compensant partiellement la perte de temps de travail. Seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes de temps partiel jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

## 19.3 **Avantages du personnel (hors court terme)**

Les montants reconnus à l'état de la situation financière pour l'ensemble des avantages accordés au personnel sont les suivants:

	31/12/2025				31/12/2024			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Passif / (actif) net à l'état de la situation financière</b>								
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	202.947.129,35	120.356.439,58	6.635.917,38	329.939.486,31	210.897.199,75	119.239.910,86	7.373.868,78	337.510.979,39
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>202.947.129,35</b>	<b>120.356.439,58</b>	<b>6.635.917,38</b>	<b>329.939.486,31</b>	<b>210.897.199,75</b>	<b>119.239.910,86</b>	<b>7.373.868,78</b>	<b>337.510.979,39</b>
<i>Dont : Passifs nets comptabilisés</i>	202.947.129,35	120.356.439,58	6.635.917,38	329.939.486,31	210.897.199,75	119.239.910,86	7.373.868,78	337.510.979,39
<i>Dont : Régimes non financés</i>	202.947.129,35	120.356.439,58	6.635.917,38	329.939.486,31	210.897.199,75	119.239.910,86	7.373.868,78	337.510.979,39

Les montants relatifs aux plans du type « prestations définies », reconnus à l'état du résultat global se décomposent, comme suit :

	31/12/2025				31/12/2024				
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	
<b>Charge enregistrée en résultat</b>									
Coût des services rendus	8.879.179,17	59.380.368,60	0,00	68.259.547,77	6.703.540,22	57.380.634,50	4.198,92	64.088.373,64	
Intérêt financier net (*)	6.891.453,36	1.103.173,20	212.421,96	8.207.048,52	6.617.288,52	1.056.767,16	231.035,64	7.905.091,32	
Ecart actuariels (avantages à long terme et indemnités de cessation d'emploi)	-	-2.140.679,81	-132.355,47	-2.273.035,28	-	-162.443,91	-86.965,57	-249.409,48	
Transferts	-24.340,24	89.236,08	0,00	64.895,84	-12.404,95	31.094,30	51.737,42	70.426,77	
Coût des services passés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Charge totale enregistrée en résultat</b>	<b>15.746.292,29</b>	<b>58.432.098,07</b>	<b>80.066,49</b>	<b>74.258.456,85</b>	<b>13.308.423,79</b>	<b>58.306.052,05</b>	<b>200.006,41</b>	<b>71.814.482,25</b>	
<i>Dont :</i>									
<i>Comptabilisé en frais de personnel</i>	28	8.854.838,93	57.328.924,87	-132.355,47	66.051.408,33	6.691.135,27	57.249.284,89	-31.029,23	63.909.390,93
<i>Comptabilisé en charges financières</i>	29	6.891.453,36	1.103.173,20	212.421,96	8.207.048,52	6.617.288,52	1.056.767,16	231.035,64	7.905.091,32
<b>Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>-10.270.344,21</b>			<b>-10.270.344,21</b>	<b>1.992.034,71</b>			<b>1.992.034,71</b>	

(\*) Dont : rendement attendu des actifs du régime = 0

Conformément à la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels des autres avantages à long terme et des indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisés dans le résultat net.

Le total des primes versées par le Groupe SNCB en 2025 dans le cadre des plans du type « cotisations définies » s'élève à 7.280.915,61 EUR.

Les mouvements de la valeur actuelle de l'obligation pendant la période peuvent être résumés comme suit :

	31/12/2025				31/12/2024			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Valeur actuelle de l'obligation</b>								
<b>Au 1er janvier</b>	<b>210.897.199,75</b>	<b>119.239.910,86</b>	<b>7.373.868,78</b>	<b>337.510.979,39</b>	<b>208.668.217,86</b>	<b>116.425.463,32</b>	<b>8.006.523,49</b>	<b>333.100.204,67</b>
Coût des services rendus	8.879.179,17	59.380.368,60	0,00	68.259.547,77	6.703.540,22	57.380.634,50	4.198,92	64.088.373,64
Coût des services passés (modification de régime et réduction de régime)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût financier	6.891.453,36	1.103.173,20	212.421,96	8.207.048,52	6.617.288,52	1.056.767,16	231.035,64	7.905.091,32
Ecart actuariels de la période	-10.270.344,21	-2.140.679,81	-132.355,47	-12.543.379,49	1.992.034,71	-162.443,91	-86.965,57	1.742.625,23
Prestations versées	-13.426.018,48	-57.315.569,35	-818.017,89	-71.559.605,72	-13.071.476,61	-55.491.604,51	-832.661,12	-69.395.742,24
Transferts	-24.340,24	89.236,08	0,00	64.895,84	-12.404,95	31.094,30	51.737,42	70.426,77
<b>Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période</b>	<b>202.947.129,35</b>	<b>120.356.439,58</b>	<b>6.635.917,38</b>	<b>329.939.486,31</b>	<b>210.897.199,75</b>	<b>119.239.910,86</b>	<b>7.373.868,78</b>	<b>337.510.979,39</b>

La répartition de la valeur actuelle de l'obligation, séparément pour la population active et la population inactive (pensionnés et ayants droit), est la suivante :

	31/12/2025				31/12/2024			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période</b>								
Obligation relative au personnel actif	48.479.383,44	120.356.439,58	6.635.917,38	175.471.740,40	48.785.249,98	119.239.910,86	7.373.868,78	175.399.029,62
Obligation relative au personnel retraité ou aux inactifs (ayants-droit,...)	154.467.745,91	0,00	0,00	154.467.745,91	162.111.949,77	0,00	0,00	162.111.949,77
<b>Total de l'obligation à la fin de la période</b>	<b>202.947.129,35</b>	<b>120.356.439,58</b>	<b>6.635.917,38</b>	<b>329.939.486,31</b>	<b>210.897.199,75</b>	<b>119.239.910,86</b>	<b>7.373.868,78</b>	<b>337.510.979,39</b>

Pour l'année 2026, le Groupe SNCB estime que les cotisations et les prestations versées directement seront de 12,2 millions EUR pour les avantages postérieurs à l'emploi, de 61,3 millions EUR pour les avantages à long terme (en ce compris les jours de crédit) et de 0,8 million EUR pour les indemnités de cessation d'emploi.

## 19.4 Décomposition des écarts actuariels

Les écarts actuariels se décomposent comme suit :

	31/12/2025				31/12/2024			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Ecarts actuariels de la période</b>								
Ecarts dus aux changements d'hypothèses financières	-12.498.401,83	-753.921,46	-102.760,41	-13.355.083,70	-2.776.233,38	-25.856,48	-4.057,20	-2.806.147,06
Ecarts dus aux changements d'hypothèses démographiques	-156.304,48	0,00	0,00	-156.304,48	-134.796,51	0,00	0,00	-134.796,51
Ecarts d'expérience	2.384.362,10	-1.386.758,35	-29.595,06	968.008,69	4.903.064,60	-136.587,43	-82.908,37	4.683.568,80
<b>Total des écarts actuariels</b>	<b>-10.270.344,21</b>	<b>-2.140.679,81</b>	<b>-132.355,47</b>	<b>-12.543.379,49</b>	<b>1.992.034,71</b>	<b>-162.443,91</b>	<b>-86.965,57</b>	<b>1.742.625,23</b>

## 19.5 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

### Hypothèses actuarielles

Les avantages au personnel sont calculés de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous:

#### Hypothèses actuarielles à la clôture :

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Taux d'actualisation</b>		
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	3,80%	3,33%
Pour les autres avantages à long terme	0% -3,35%	0% -3,05%
Pour les indemnités de cessation d'emploi	3,35%	3,05%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	N/A	N/A
<b>Taux d'inflation</b>	2,00%	2,00%
<b>Taux d'évolution des coûts médicaux</b>	N/A	N/A
<b>Tables de mortalité</b>	MR et MR-3 (si nés après 1961)/FR	MR et MR-3 (si nés après 1961)/FR

Au 31 décembre, le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les engagements est déterminé par référence au taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements (source : Bloomberg). Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation du Groupe SNCB.

#### Durations moyennes pondérées

	31/12/2025	31/12/2024
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	13,17	13,51
Pour les autres avantages à long terme (*)	8,48	8,70
Pour les indemnités de cessation d'emploi	5,29	5,67
<b>Duration totale moyenne pondérée</b>	<b>12,20</b>	<b>12,51</b>

(\*) sans tenir compte de l'obligation relative aux jours de crédit

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles belges et sur l'expérience observée au sein des Chemins de fer belges.

**Espérance de vie moyenne**

	Personnel actif (espérance de vie à la retraite)	Inactifs
Hommes	23,69	13,86
Femmes	24,83	12,69

**Analyse de sensibilité**

	Effet sur la valeur actuelle de l'obligation au 31/12/2025	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5%)		
Avantages postérieurs à l'emploi	-12.441.475,18	13.323.929,22
Autres avantages à long terme	-1.213.939,12	1.267.536,51
Indemnités de cessation d'emploi	-167.157,45	172.319,23
Indexation (variation de 0,25%)	7.008.782,75	-
Mortalité (variation de l'espérance de vie de 1 an)	13.360.359,70	-

Les mouvements des années 2025 et 2024 se synthétisent comme suit :

EUR	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Autres provisions	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>34.748.861,66</b>	<b>128.851.858,15</b>	<b>18.615.501,99</b>	<b>182.216.221,80</b>
<u>Dont</u>				
Non courant	7.704.001,31	52.747.009,76	4.243.754,02	64.694.765,09
Courant	27.044.860,35	76.104.848,39	14.371.747,97	117.521.456,71
Comptabilisé à l'état du résultat global				
Dotations de l'exercice	7.947.848,29	4.903.585,73	64.500,53	12.915.934,55
Utilisations de l'exercice	-2.537.717,80	-2.699.183,42	-2.841.579,62	-8.078.480,84
Reprises de l'exercice (non utilisées)	-6.847.023,01	-10.291.123,53	-2.553.623,20	-19.691.769,74
Changement de taux	85.909,53	-1.950.446,29		-1.864.536,76
Passage du temps	652.899,62	2.662.041,98		3.314.941,60
Transfert vers les actifs non courants				0,00
Transferts - Autre				0,00
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>34.050.778,29</b>	<b>121.476.732,62</b>	<b>13.284.799,70</b>	<b>168.812.310,61</b>
<u>Dont</u>				
Non courant	2.396.354,63	45.558.822,50	0,00	47.955.177,13
Courant	31.654.423,66	75.917.910,12	13.284.799,70	120.857.133,48

EUR	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Autres provisions	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>34.050.778,29</b>	<b>121.476.732,62</b>	<b>13.284.799,70</b>	<b>168.812.310,61</b>
<u>Dont</u>				
Non courant	2.396.354,63	45.558.822,50	0,00	47.955.177,13
Courant	31.654.423,66	75.917.910,12	13.284.799,70	120.857.133,48
Comptabilisé à l'état du résultat global				
Dotations de l'exercice	7.304.130,77	10.388.628,70	1.887.234,19	19.579.993,66
Utilisations de l'exercice	-3.180.548,33	-5.708.968,50	-10.581.161,21	-19.470.678,04
Reprises de l'exercice (non utilisées)	-3.170.417,25	-853.319,31	-520.996,72	-4.544.733,28
Changement de taux	-30.795,65	-2.697.454,86		-2.728.250,51
Passage du temps	404.736,43	1.886.218,06		2.290.954,49
Transfert vers les actifs non courants				0,00
Transferts - Autre				0,00
<b>Au 31 décembre 2025</b>	<b>35.377.884,26</b>	<b>124.491.836,71</b>	<b>4.069.875,96</b>	<b>163.939.596,93</b>
<u>Dont</u>				
Non courant	4.840.526,91	46.717.443,20		51.557.970,11
Courant	30.537.357,35	77.774.393,51	4.069.875,96	112.381.626,82

La provision pour litiges juridiques correspond à la valeur actuelle de la meilleure estimation des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques sur une période de 20 ans en raison de litiges juridiques intentés contre le Groupe SNCB. Elle est ajustée à la date de clôture sur base d'une réestimation par Legal Affairs des risques encourus dans le cadre des litiges en cours et de la valeur actualisée des flux futurs attendus selon la courbe IRS. Au 31 décembre 2025, elle s'élève à 35.377.884,26 EUR et concerne presque exclusivement la SNCB (35.342.884,26 EUR).

La provision pour assainissement du sol représente la valeur actuelle du coût estimé des travaux à effectuer sur une période de 20 ans pour ce qui concerne les obligations légales connues et implicites de dépollution des terrains. Elle a été constituée pour faire face aux frais de dépollution à long terme des terrains sur base des coûts estimés par les services techniques et de leur timing de réalisation ainsi que de la courbe des taux. Elle concerne exclusivement la SNCB et s'élève à 124.491.836,71 EUR au 31 décembre 2025.

## Note 21 - Dettes financières

### 21.1 Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêts conclus par le Groupe SNCB. Pour plus d'informations sur l'exposition du Groupe SNCB au risque de taux d'intérêt, de change et de liquidité, nous renvoyons le lecteur à la note 2.

Un détail des dettes financières, par type et séparées en court et moyen terme est présenté dans le tableau ci-dessous :

Dettes financières		31/12/2025				TOTAL
		Endettement net			Autres	
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Autres	
<b>Dettes financières - non courantes</b>						
	<u>Notes</u>					
Emprunts auprès des institutions financières		1.663.799.592,23	0,00	3.740.243,85	0,00	1.667.539.836,08
Emprunts obligataires		442.439.693,99	0,00	6.311.474,81	0,00	448.751.168,80
Dettes locatives	21.2	24.259.207,45	0,00	0,00	0,00	24.259.207,45
Autres dettes financières		191.891.076,70	3.655.792,12	9.781.705,92	0,00	205.328.574,74
<b>Total</b>		<b>2.322.389.570,37</b>	<b>3.655.792,12</b>	<b>19.833.424,58</b>	<b>0,00</b>	<b>2.345.878.787,07</b>
<b>Dettes financières - courantes</b>						
Découverts bancaires	14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts auprès des institutions financières		31.485.951,61	0,00	8.928.344,58	0,00	40.414.296,19
Emprunts obligataires		0,00	0,00	3.725.629,97	0,00	3.725.629,97
Dettes locatives	21.2	10.058.401,50	0,00	56.741,33	0,00	10.115.142,83
Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes financières		37.533.467,45	0,00	2.463.518,38	0,00	39.996.985,83
<b>Total</b>		<b>79.077.820,56</b>	<b>0,00</b>	<b>15.174.234,26</b>	<b>0,00</b>	<b>94.252.054,82</b>
<b>Total dettes financières</b>		<b>2.401.467.390,93</b>	<b>3.655.792,12</b>	<b>35.007.658,84</b>	<b>0,00</b>	<b>2.440.130.841,89</b>

Dettes financières		31/12/2024				TOTAL
		Endettement net			Autres	
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Autres	
<b>Dettes financières - non courantes</b>						
	<u>Notes</u>					
Emprunts auprès des institutions financières		1.700.893.206,93	0,00	3.972.589,73	0,00	1.704.865.796,66
Emprunts obligataires		434.804.203,35	0,00	6.003.764,42	0,00	440.807.967,77
Dettes locatives	21.2	23.832.100,40	0,00	0,00	0,00	23.832.100,40
Autres dettes financières		238.834.365,69	5.150.390,23	12.883.844,94	0,00	256.868.600,86
<b>Total</b>		<b>2.398.363.876,37</b>	<b>5.150.390,23</b>	<b>22.860.199,09</b>	<b>0,00</b>	<b>2.426.374.465,69</b>
<b>Dettes financières - courantes</b>						
Découverts bancaires	14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts auprès des institutions financières		179.068.479,14	0,00	13.354.093,46	0,00	192.422.572,60
Emprunts obligataires		54.886.782,79	0,00	5.578.775,02	0,00	60.465.557,81
Dettes locatives	21.2	8.104.532,79	0,00	56.732,88	0,00	8.161.265,67
Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes financières		11.328.079,82	0,00	464.211,40	0,00	11.792.291,22
<b>Total</b>		<b>253.387.874,54</b>	<b>0,00</b>	<b>19.453.812,76</b>	<b>0,00</b>	<b>272.841.687,30</b>
<b>Total dettes financières</b>		<b>2.651.751.750,91</b>	<b>5.150.390,23</b>	<b>42.314.011,85</b>	<b>0,00</b>	<b>2.699.216.152,99</b>

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Dettes financières - non courantes</b>		
SNCB	2.340.361.183,65	2.422.133.561,77
Filiales	5.517.603,42	4.240.903,92
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>2.345.878.787,07</b>	<b>2.426.374.465,69</b>
<b>Dettes financières - courantes</b>		
SNCB	91.599.063,39	270.705.882,48
Filiales	2.652.991,43	2.135.804,82
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>94.252.054,82</b>	<b>272.841.687,30</b>

### Tableau de mutations de valeur des dettes financières

Le tableau ci-dessous donne un aperçu exhaustif des mouvements sur les dettes financières :

	Variation des dettes financières								31/12/2025
	31/12/2024	Nouvelles opérations	Paiements	Charges d'intérêts	Produits divers	Effets de change	Variations de la juste valeur	Autres	
Découverts bancaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts auprès des institutions financières	1.897.288.369,26	6.087.636,06	-220.364.483,55	37.291.723,09	0,00	-12.349.112,59	0,00	0,00	1.707.954.132,27
Emprunts obligataires	501.273.525,58	7.748.707,85	-71.607.907,85	15.062.473,19	0,00	0,00	0,00	0,00	452.476.798,77
Dettes locatives	31.993.366,07	13.643.693,29	-12.161.062,80	1.076.128,52	0,00	0,00	0,00	-177.774,80	34.374.350,28
Billets de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes financières	268.660.892,08	13.013.043,61	-23.824.140,30	12.405.899,02	0,00	-23.435.535,73	-1.494.598,11	0,00	245.325.560,57
<b>Total</b>	<b>2.699.216.152,99</b>	<b>40.493.080,81</b>	<b>-327.957.594,50</b>	<b>65.836.223,82</b>	<b>0,00</b>	<b>-35.784.648,32</b>	<b>-1.494.598,11</b>	<b>-177.774,80</b>	<b>2.440.130.841,89</b>

Les nouvelles transactions conclues par le Groupe SNCB comprennent, hors capitalisation des intérêts :

- la reconnaissance de dettes locatives en application de IFRS 16 pour un montant de 13.643.693,29 EUR ;
- des transactions à court terme avec des entreprises liées hors du périmètre de consolidation.

La fin anticipée de certaines transactions locatives ont conduit à une décomptabilisation des dettes locatives pour un total de 177.774,80 EUR.

Le total des paiements peut-être subdivisé en remboursements du montant nominal de la dette existante (254.815.017,67 EUR) et le paiement des intérêts (73.142.576,83 EUR). Les variations de la juste valeur de la dette sont reconnues dans le résultat net (-1.129.034,38 EUR) et dans les autres éléments du résultat global (-365.563,73 EUR : composant du risque de crédit propre au Groupe SNCB en application de IFRS 9).

La juste valeur des dettes financières est reprise dans la note 32.

### Caractéristiques des dettes financières

Le tableau ci-dessous donne l'allocation des différentes dettes financières par devises d'émission, type de taux et durée restante.

Caractéristiques des dettes financières	31/12/2025				
	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (Devise)	Valeur comptable (EUR)
<b>Découverts bancaires</b>	EUR	N/A	< 1 an	0,00	0,00
	<i>Total EUR</i>			0,00	0,00
<b>Total découverts bancaires</b>					<b>0,00</b>
<b>Emprunts auprès des institutions financières</b>	EUR	Variable	1 - 2 ans	70.033.663,51	70.779.401,49
			2 - 5 ans	46.000.000,00	46.070.993,33
			> 5 ans	620.752.000,00	626.077.776,52
		0% - 2%	2 - 5 ans	175.000.000,00	175.018.147,92
			> 5 ans	431.200.000,00	431.515.248,00
		2% - 4%	2 - 5 ans	50.000.000,00	50.441.222,23
			> 5 ans	210.900.000,00	212.848.930,62
	<i>Total EUR</i>			1.603.885.663,51	1.612.751.720,11
	USD	4% - 6%	2 - 5 ans	41.403.335,88	37.256.388,51
		6% - 8%	< 1 an	15.352.974,77	13.459.144,50
			1 - 2 ans	17.130.831,46	15.017.697,83
			2 - 5 ans	33.617.397,14	29.469.181,32
	<i>Total USD</i>			107.504.539,25	95.202.412,16
<b>Total emprunts auprès des institutions financières</b>					<b>1.707.954.132,27</b>
<b>Emprunts obligataires</b>	EUR	Zéro Coupon	> 5 ans	213.000.000,00	160.063.415,16
		0% - 2%	2 - 5 ans	90.000.000,00	90.011.554,14
			> 5 ans	100.000.000,00	100.069.721,22
		2% - 4%	> 5 ans	100.000.000,00	102.332.108,25
	<i>Total EUR</i>			503.000.000,00	452.476.798,77
<b>Total emprunts obligataires</b>					<b>452.476.798,77</b>
<b>Dettes locatives</b>	EUR	0% - 2%	< 1 an	7.380,97	7.380,97
			1 - 2 ans	1.705.330,50	1.705.330,50
			2 - 5 ans	140.185,54	140.185,54
			> 5 ans	3.741.435,18	3.741.435,18
		2% - 4%	< 1 an	52.432,74	52.432,74
			1 - 2 ans	143.245,34	143.245,34
			2 - 5 ans	20.571.493,45	20.571.493,45
			> 5 ans	7.956.105,23	8.012.846,56
	<i>Total EUR</i>			34.317.608,95	34.374.350,28
<b>Total dettes locatives</b>					<b>34.374.350,28</b>
<b>Billets de trésorerie</b>	EUR	Variable	< 1 an	0,00	0,00
	<i>Total EUR</i>			0,00	0,00
<b>Total billets de trésorerie</b>					<b>0,00</b>
<b>Autres dettes financières</b>	EUR	Variable	< 1 an	24.945,56	24.945,56
		0% - 2%	< 1 an	3.500.000,00	3.502.253,99
			1 - 2 ans	3.000.000,00	3.002.495,49
			2 - 5 ans	45.000.000,00	45.000.000,00
	<i>Total EUR</i>			51.524.945,56	51.529.695,04
		4% - 6%	2 - 5 ans	39.727.403,07	35.714.634,42
		6% - 8%	< 1 an	40.000.823,45	36.467.290,79
			1 - 2 ans	36.031.823,45	32.848.898,35
			2 - 5 ans	93.485.457,88	88.765.041,97
	<i>Total USD</i>			209.245.507,85	193.795.865,53
<b>Total autres dettes financières</b>					<b>245.325.560,57</b>
<b>Total dettes financières</b>					<b>2.440.130.841,89</b>

Caractéristiques des dettes financières		31/12/2024			
	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (Devise)	Valeur comptable (EUR)
Découverts bancaires	EUR	N/A	< 1 an	0,00	0,00
	<i>Total EUR</i>			<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>Total découverts bancaires</b>					<b>0,00</b>
Emprunts auprès des institutions financières	EUR	Variable	2 - 5 ans	116.383.626,25	117.734.265,00
			> 5 ans	620.752.000,00	629.465.487,83
		0% - 2%	< 1 an	171.651.300,00	171.740.342,68
			2 - 5 ans	50.000.000,00	50.001.500,00
			> 5 ans	556.200.000,00	556.531.895,92
	<i>Total EUR</i>			<i>1.775.886.926,25</i>	<i>1.788.763.644,27</i>
	USD	4% - 6%	< 1 an	7.384.534,42	7.478.427,30
			2 - 5 ans	39.150.063,19	39.655.582,44
		6% - 8%	1 - 2 ans	14.449.197,14	14.258.540,77
			2 - 5 ans	47.763.921,79	47.132.174,48
<i>Total USD</i>			<i>108.747.716,54</i>	<i>108.524.724,99</i>	
<b>Total emprunts auprès des institutions financières</b>					<b>1.897.288.369,26</b>
Emprunts obligataires	EUR	Zéro Coupon	> 5 ans	213.000.000,00	152.202.870,96
			0% - 2%	90.000.000,00	89.997.294,49
		2% - 4%	> 5 ans	100.000.000,00	100.016.602,65
			> 5 ans	100.000.000,00	102.316.829,64
		4% - 6%	> 5 ans	55.000.000,00	56.739.927,84
			< 1 an		
<i>Total EUR</i>			<i>558.000.000,00</i>	<i>501.273.525,58</i>	
<b>Total emprunts obligataires</b>					<b>501.273.525,58</b>
Dettes locatives	EUR	0% - 2%	< 1 an	308.533,74	308.533,74
			1 - 2 ans	170.960,23	170.960,23
			2 - 5 ans	2.875.291,12	2.875.291,12
			> 5 ans	4.157.173,36	4.157.173,36
		2% - 4%	1 - 2 ans	590.319,85	590.319,85
			2 - 5 ans	14.554.588,22	14.554.588,22
			> 5 ans	8.174.589,34	8.231.322,22
			> 10%	< 1 an	1.105.177,33
<i>Total EUR</i>			<i>31.936.633,19</i>	<i>31.993.366,07</i>	
<b>Total dettes locatives</b>					<b>31.993.366,07</b>
Billets de trésorerie	EUR	Variable	< 1 an	0,00	0,00
			<i>Total EUR</i>		
<b>Total billets de trésorerie</b>					<b>0,00</b>
Autres dettes financières	EUR	Variable	< 1 an	500.000,00	501.092,36
			0% - 2%	< 1 an	4.000.000,00
		Total EUR	1 - 2 ans	3.500.000,00	3.502.254,00
			2 - 5 ans	48.000.000,00	48.002.495,48
			<i>Total EUR</i>		
	USD	4% - 6%	2 - 5 ans	37.565.338,85	38.014.544,27
			6% - 8%	< 1 an	7.134.660,60
		6% - 8%	1 - 2 ans	37.296.805,08	38.274.774,90
			2 - 5 ans	120.883.534,81	129.078.666,70
		<i>Total USD</i>			<i>202.880.339,34</i>
<b>Total autres dettes financières</b>					<b>268.660.892,08</b>
<b>Total dettes financières</b>					<b>2.699.216.152,99</b>

## 21.2 Dettes financières relatives aux contrats de location

Les échéances des dettes locatives sont les suivantes :

	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de cinq ans	Total
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux futurs - 31/12/2025</b>				
Paiements minimaux futurs	10.865.503,51	17.046.343,36	19.772.495,55	47.684.342,42
Intérêts / Charges futures d'intérêts sur contrats	-750.360,68	-1.500.616,60	-11.059.014,86	-13.309.992,14
<b>Total</b>	<b>10.115.142,83</b>	<b>15.545.726,76</b>	<b>8.713.480,69</b>	<b>34.374.350,28</b>
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux futurs - 31/12/2024</b>				
Paiements minimaux futurs	8.920.066,33	16.129.879,22	20.553.738,15	45.603.683,70
Intérêts / Charges futures d'intérêts sur contrats	-758.800,66	-1.533.098,03	-11.318.418,94	-13.610.317,63
<b>Total</b>	<b>8.161.265,67</b>	<b>14.596.781,19</b>	<b>9.235.319,21</b>	<b>31.993.366,07</b>

A l'exception des contrats de location à court terme, ceux dont le montant sous-jacent est de faible valeur et ceux qui ne sont pas considérés comme des contrats de location en application de IFRS 16, les contrats de location conclus par le Groupe SNCB sont :

- des contrats d'emphytéose pour des bâtiments d'une durée de 20 à 93 ans sans option d'achat ;
- des contrats de location de bâtiments et terrains d'une durée de 4 à 15 ans sans option d'achat ;
- des contrats de location de matériel roulant d'une durée de 3 à 4 ans et l'option de prolongation sans option d'achat ;
- des contrats de location de voitures de sociétés d'une durée de 4 à 5 ans sans option d'achat ;
- des contrats de location pour des actifs divers (chariots élévateurs, ...) d'une durée de 2 à 8 ans sans option d'achat.

## Note 22 - Actifs / passifs d'impôts différés et courants

EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Impôts courants</b>		
Créances d'impôt courant	3.119.821,33	4.490.793,93
Dettes d'impôt courant	-1.219.215,90	-795.756,87
	<b>1.900.605,43</b>	<b>3.695.037,06</b>
<b>Impôts différés</b>		
Actifs d'impôt différé	48.600.000,00	64.300.000,00
Passifs d'impôt différé		
<b>Situation nette d'impôts différés</b>	<b>48.600.000,00</b>	<b>64.300.000,00</b>

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Actifs d'impôts différés</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	64.300.000,00	59.880.000,00
Impôts imputés en résultat net	-13.809.238,26	4.550.675,60
Impôts imputés aux autres éléments du résultat global	-1.890.761,74	-130.675,60
<b>Au 31 décembre</b>	<b>48.600.000,00</b>	<b>64.300.000,00</b>

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Impôts différés actifs</b>		
Pertes fiscales récupérables et autres déductions fiscales	268.658.455,28	276.840.554,70
Provision litige juridique, assainissement du sol et produits dérivés,...	11.392.598,97	10.491.794,05
Dettes pour avantages au personnel	36.373.177,88	36.634.505,90
Réduction de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs	56.638,19	114.691,54
Immobilisations corporelles et immeubles placement	127.154,53	
Instruments financiers à la juste valeur	4.215.187,80	5.203.678,24
<b>Impôts différés actifs bruts</b>	<b>320.823.212,65</b>	<b>329.285.224,42</b>
<b>Impôts différés passifs</b>		
Immobilisations corporelles et immeubles placement	17.713.222,78	18.162.888,89
Instruments financiers à la juste valeur	2.116.410,05	
<b>Impôts différés passifs bruts</b>	<b>19.829.632,83</b>	<b>18.162.888,89</b>
Moins: impôts différés actifs non reconnus	-252.393.579,83	-246.822.335,54
<b>Situation nette d'impôts différés</b>	<b>48.600.000,00</b>	<b>64.300.000,00</b>

Les autres déductions fiscales concernent les crédits d'investissements. Les crédits d'investissements et les pertes fiscales reportables ont une valeur économique qui est reconnue dans les comptes sous la forme d'un actif d'impôt différé lorsqu'il est probable que ces crédits d'investissements et ces pertes fiscales pourront être utilisés en raison de bénéfices taxables attendus au cours des exercices comptables futurs.

La capacité du Groupe SNCB à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur le plan d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels le Groupe SNCB intervient. Au vu des différentes incertitudes décrites ci-avant, le Groupe s'est basé sur un horizon de temps de trois années dans son analyse.

Au 31 décembre 2025, en se basant sur le budget 2026 et pour les années 2027 et 2028, sur la mise à jour des prévisions du plan 2027-2032, le Groupe SNCB a reconnu un actif d'impôt différé de 48.600.000 EUR pour l'utilisation des crédits d'investissements et des pertes fiscales reportables sur un horizon de trois années.

La variation de -15.700.000 EUR par rapport à l'exercice 2024 est comptabilisée à concurrence de -13.809.238,26 EUR via le résultat net et de -1.890.761,74 EUR via les autres éléments du résultat global.

## Note 23 - Dettes commerciales

EUR	31/12/2025			31/12/2024		
	Instruments financiers	Autres	Total	Instruments financiers	Autres	Total
<b>Dettes commerciales - courantes</b>						
Fournisseurs	448.930.673,76	9.531.471,13	458.462.144,89	528.797.918,65	6.367.318,67	535.165.237,32
Avances reçues relatives aux contrats de construction	10	5.150.992,04	5.150.992,04		10.231.406,84	10.231.406,84
<b>Total dettes commerciales</b>	<b>448.930.673,76</b>	<b>14.682.463,17</b>	<b>463.613.136,93</b>	<b>528.797.918,65</b>	<b>16.598.725,51</b>	<b>545.396.644,16</b>

Soit :

EUR	31/12/2025			31/12/2024		
	Instruments financiers	Autres	Total	Instruments financiers	Autres	Total
SNCB	434.881.783,71	14.682.463,17	449.564.246,88	515.204.921,02	16.598.725,51	531.803.646,53
YPTO	14.048.890,05		14.048.890,05	13.592.997,63		13.592.997,63
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>448.930.673,76</b>	<b>14.682.463,17</b>	<b>463.613.136,93</b>	<b>528.797.918,65</b>	<b>16.598.725,51</b>	<b>545.396.644,16</b>

## Note 24 - Dettes sociales

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Précompte retenu		36.617,22
ONSS	3.822,49	3.822,49
Rémunérations	-13.781,49	-2.098,26
Pécules de vacances	84.208.080,99	81.470.978,30
Autres dettes sociales	52.366.119,67	51.403.720,53
<b>Total</b>	<b>136.564.241,66</b>	<b>132.913.040,28</b>
Dont		
Dettes sociales échues	9.631.042,47	8.188.705,81
Dettes sociales non échues	126.933.199,19	124.724.334,47

Au 31 décembre 2025 (2024), la part de la SNCB dans les dettes sociales est de 126.333.994,03 EUR (124.159.445,01 EUR). La part d'YPTO dans le total des dettes sociales est de 10.230.247,63 EUR (8.753.595,27 EUR).

## Note 25 - Subsidés

### 25.1 Subsidés en capital

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2025	2024
<b>Subsidés en capital</b>		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>8.548.142.670,30</b>	<b>8.218.430.653,72</b>
Nouveaux subsidés	1.040.112.981,09	779.269.687,98
Affectés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-495.127.154,37	-449.557.671,40
<b>Au 31 décembre</b>	<b>9.093.128.497,02</b>	<b>8.548.142.670,30</b>
Dont		
Non courant	8.543.545.181,55	8.013.588.768,31
Courant	549.583.315,47	534.553.901,99

Les subsidés en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif de l'état de la situation financière et sont reconnus en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus. Les subsidés en capital acquis mais non encore encaissés sont repris à la rubrique Créances commerciales et autres débiteurs.

Les nouveaux subsidés en capital sont intégralement attribuables à la société-mère.

Le montant de -495.127.154,37 EUR en 2025 (2024 : -449.557.671,40 EUR) concerne pour -527.579.585,22 EUR (2024: -491.484.145,53 EUR) la prise en résultat des subsidés en capital, pour 10.897.563,42 EUR (2024 : 13.747.724,58 EUR) la reconstitution de subsidés non-affectés suite à l'utilisation d'actifs subsidiés à des fins commerciales, pour 1.102.824,19 EUR (2024: 1.083.445,03 EUR) la reconstitution de subsidés en capital non amortis annulés suite à des cessions d'actifs et pour 20.452.043,24 EUR (2024 : 27.095.304,52 EUR) la reconnaissance d'intérêts sur les subsidés non-affectés.

### 25.2 Subsidés d'exploitation

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2025	2024
<b>Subsides d'exploitation à recevoir</b>		
<b>Au 1er janvier</b>	<b>734.179.541,30</b>	<b>642.655.266,65</b>
Nouveaux subsides	1.145.751.020,60	1.229.373.140,69
Encaissements	-1.262.497.285,00	-1.139.405.749,97
Autres mouvements	5.447.699,15	1.556.883,93
<b>Au 31 décembre</b>	<b>622.880.976,05</b>	<b>734.179.541,30</b>

Les subsides d'exploitation du Groupe SNCB sont intégralement attribuables à la maison-mère et incluent principalement les compensations d'exploitation fixe et variable qui découlent de l'application du contrat de service public 2023-2032. Les autres mouvements concernent des produits d'intérêts capitalisés sur les compensations non reçues, calculés conformément aux dispositions du contrat de service public.

Les subsides acquis pour compenser la part de l'Etat dans la gratuité du déplacement domicile-travail (38.300.103,16 EUR) sont comptabilisés dans les produits.

Les subsides d'exploitation acquis mais non encore encaissés sont repris à la rubrique Créances commerciales et autres débiteurs.

### 25.3 Subsides financiers

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2025	2024
<b>Subsides financiers à recevoir</b>		
<b>Au 1er janvier</b>	<b>14.052.096,10</b>	<b>15.401.058,95</b>
Nouveaux subsides	17.508.238,73	19.039.693,38
Encaissements	-21.015.597,16	-20.388.656,23
Réduction de valeur	-3.335.343,92	
<b>Au 31 décembre</b>	<b>7.209.393,75</b>	<b>14.052.096,10</b>

Les subsides financiers incluent les produits d'intérêts qui découlent des créances sur l'Etat dans le cadre des contrats de préfinancement « Te Kort TGV », des projets régionaux prioritaires, du préfinancement du matériel roulant et des cofinancements. Les intérêts acquis dans le cadre des contrats « Back to Back » ne sont pas considérés comme des subsides.

Les créances relatives aux subsides financiers sont comptabilisées dans la rubrique Créances commerciales et autres débiteurs.

Les nouveaux subsides financiers sont comptabilisés dans le résultat net en déduction des charges financières (voir note 29.2) à l'exception de ceux liés au cofinancement de 'Gare Multimodale Namur' (2025: 208.657,90 EUR; 2024: 306.836,11 EUR) qui sont comptabilisés comme produits financiers.

## Note 26 - Autres dettes

EUR	31/12/2025			31/12/2024		
	Instruments financiers	Autres	Total	Instruments financiers	Autres	Total
<b>Autres dettes - non courantes</b>						
Commissions opérations de financement alternatif		6.598.498,95	6.598.498,95		9.713.866,85	9.713.866,85
Autres dettes	193.098,36		193.098,36	235.859,99		235.859,99
<b>Total</b>	<b>193.098,36</b>	<b>6.598.498,95</b>	<b>6.791.597,31</b>	<b>235.859,99</b>	<b>9.713.866,85</b>	<b>9.949.726,84</b>
<b>Autres dettes - courantes</b>						
Commissions opérations de financement alternatif		1.396.863,33	1.396.863,33		1.861.108,80	1.861.108,80
Produits à reporter		178.172.271,24	178.172.271,24		161.611.522,55	161.611.522,55
Charges à imputer	7.429.658,86		7.429.658,86	17.055.808,30		17.055.808,30
Dettes envers parties liées	149.858,08		149.858,08	25.601,69		25.601,69
Dettes diverses sur l'Etat	6.557.308,93		6.557.308,93	301.957,10		301.957,10
TVA, impôts et précomptes à payer		1.431.448,86	1.431.448,86		1.163.687,94	1.163.687,94
Autres dettes	65.718.175,42	1.217.252,19	66.935.427,61	45.095.750,57	851.450,88	45.947.201,45
<b>Total</b>	<b>79.855.001,29</b>	<b>182.217.835,62</b>	<b>262.072.836,91</b>	<b>62.479.117,66</b>	<b>165.487.770,17</b>	<b>227.966.887,83</b>
<b>Total Autres dettes</b>	<b>80.048.099,65</b>	<b>188.816.334,57</b>	<b>268.864.434,22</b>	<b>62.714.977,65</b>	<b>175.201.637,02</b>	<b>237.916.614,67</b>

Au 31 décembre 2025, la part de la SNCB dans les Autres dettes est de 267.486.212,96 EUR (235.062.863,82 EUR en 2024), celle de la filiale de 1.378.221,26 EUR (2.853.750,85 EUR en 2024).

Les dettes diverses envers l'Etat comprennent principalement au 31 décembre 2025 :

- 6.331.000 EUR de compensation d'exploitation spécifique destinée à couvrir les coûts d'exploitation supportés par la SNCB pour la plateforme-IT permettant aux zones de police d'accéder aux images des caméras du réseau ferroviaire.
- 225.000 EUR de compensation d'exploitation perçue dans le cadre du financement de la transition énergétique.

Parmi les Autres dettes de la SNCB figurent notamment au 31 décembre 2025 :

- 48.850.000 EUR de cautionnements reçus dans le cadre des CSA.
- 7.995.362,28 EUR de commissions sur les opérations de financement alternatif (NPV).

Les produits à reporter et charges à imputer concernent principalement la SNCB et comprennent essentiellement les produits et charges relatifs au trafic et aux relations inter-réseaux.

## Note 27 - Produits et charges d'exploitation

### 27.1 Produits d'exploitation

#### 27.1.1 Produits

	31/12/2025	31/12/2024
Transport	1.080.456.190,85	1.056.181.100,89
<i>National</i>	966.715.097,19	965.009.366,15
<i>International</i>	113.663.361,73	91.091.354,77
<i>Freight Services</i>	77.731,93	80.379,97
Gestion du patrimoine	256.740.518,76	234.225.826,80
Prestations de services	2.526.248,28	2.590.568,06
Divers	50.943.355,01	44.600.097,57
<b>Total produits</b>	<b>1.390.666.312,90</b>	<b>1.337.597.593,32</b>

Soit :

	31/12/2025	31/12/2024
SNCB	1.388.140.064,62	1.335.007.025,25
Ypto	2.526.248,28	2.590.568,06
<b>Total produits</b>	<b>1.390.666.312,90</b>	<b>1.337.597.593,31</b>

#### 27.1.2 Autres produits d'exploitation

		31/12/2025	31/12/2024
	<b>Notes</b>		
Plus-value sur cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente	15	21.071.465,71	40.552.966,70
NFV réalisées sur opérations de financement alternatif		3.802.783,89	2.072.259,75
Refacturation de charges		1.070.956,50	6.573.157,46
Produits d'exploitation divers (amendes, indemnités reçues, etc.)		21.528.556,40	17.746.782,11
Autres		25.352.774,99	19.963.665,76
<b>Total autres produits d'exploitation</b>		<b>72.826.537,49</b>	<b>86.908.831,78</b>

Soit :

	31/12/2025	31/12/2024
SNCB	72.577.019,26	86.744.136,81
Ypto	249.518,23	164.694,97
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>72.826.537,49</b>	<b>86.908.831,78</b>

Au 31 décembre 2025 et 2024, les plus-values concernent principalement la vente de terrains et de bâtiments de la SNCB. Les Autres produits d'exploitation de 2025 incluent 22.966.004 EUR d'indemnités reçues dans le cadre d'accords commerciaux relatifs à la livraison de matériel roulant ferroviaire.

## 27.2 Charges d'exploitation

### 27.2.1 Services et biens divers

	31/12/2025	31/12/2024
	<b>Notes</b>	
Redevances	499.112.670,99	488.385.152,61
Rétributions de tiers	133.324.295,29	124.889.263,71
Fournitures	210.164.812,09	229.363.292,87
Entretiens et réparations	122.507.995,90	119.022.095,23
Coûts HR Rail et frais de personnel divers	44.761.526,70	45.734.713,04
Frais liés à l'exploitation	63.482.628,05	63.010.789,94
Loyers et charges locatives	32.384.549,77	22.686.638,27
Provisions pour risques et charges	-7.163.668,17	-16.718.852,79
Autres	60.297.126,64	67.212.159,01
<b>Total services et biens divers</b>	<b>1.158.871.937,26</b>	<b>1.143.585.251,89</b>

Soit :

	31/12/2025	31/12/2024
SNCB	1.088.146.488,52	1.080.562.487,51
Ypto	70.725.448,74	61.803.492,92
Autres filiales		1.219.271,46
<b>Total services et biens divers</b>	<b>1.158.871.937,26</b>	<b>1.143.585.251,89</b>

La charge comptabilisée au 31 décembre 2025 relative aux contrats de location à court terme et à ceux de faible valeur s'élève à 3.609.491 EUR.

### 27.2.2 Autres charges d'exploitation

		31/12/2025	31/12/2024
	<b>Note</b>		
Moins-values sur cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente	15	244.701,04	1.947.754,30
Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs		4.764.413,61	562.917,66
Réductions de valeur sur commandes en cours		-964.627,28	-317.746,49
Réductions de valeur sur stocks	13	35.418.557,64	30.892.268,15
Pertes de valeur sur actifs non courants détenus en vue de la vente	15	646,21	-176.089,09
Autres charges d'exploitation		8.715.475,04	7.170.470,92
<b>Total autres charges d'exploitation</b>		<b>48.179.166,26</b>	<b>40.079.575,45</b>

Soit :

	31/12/2025	31/12/2024
SNCB	48.177.336,95	40.101.395,55
Ypto	1.829,31	-21.820,10
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>48.179.166,26</b>	<b>40.079.575,45</b>

## Note 28 - Frais de personnel

### 28.1 Frais de personnel

		31/12/2025	31/12/2024
	<b>Note</b>		
Salaires et rémunérations et autres avantages à court terme		1.135.146.229,16	1.087.469.465,94
Charges de sécurité sociale		203.826.667,62	212.651.547,11
Avantages de type cotisations définies		7.280.915,61	6.426.217,04
Avantages postérieurs à l'emploi	19.3	8.854.838,93	6.691.135,27
Autres avantages à long terme	19.3	57.328.924,87	57.249.284,89
Indemnités de cessation d'emploi	19.3	-132.355,47	-31.029,23
Autres		16.423.296,42	14.312.787,38
<b>Total frais de personnel</b>		<b>1.428.728.517,14</b>	<b>1.384.769.408,40</b>

La charge financière relative aux avantages au personnel est enregistrée en résultats financiers cfr. note 29.

### 28.2 Effectif du personnel

	31/12/2025	31/12/2024
<b>A. Effectif du personnel</b>		
<b>Effectif moyen du personnel (en ETP)</b>	<b>17.635</b>	<b>17.416</b>
Ouvriers	2.146	5.305
Employés	15.185	11.811
Personnel de direction	304	300
<b>B. Intérimaires (en ETP)</b>		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		

## Note 29 - Produits et charges financiers

### 29.1 Produits financiers

	31/12/2025	31/12/2024
	<b>Note</b>	
<i>Produits d'intérêt sur</i>	<u>36.372.126,26</u>	<u>44.257.433,10</u>
actifs financiers au coût amorti		
non dépréciés	36.901.478,82	44.950.469,98
instruments financiers dérivés	-529.352,56	-693.036,88
<i>Variation de juste valeur des</i>	<u>33.365.225,45</u>	<u>12.589.844,08</u>
passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	1.129.034,38	611.847,49
instruments financiers dérivés	32.236.191,07	11.977.996,59
<i>Reprises de pertes de valeur des</i>	<u>245.054,44</u>	<u>0,00</u>
actifs financiers au coût amorti	245.054,44	0,00
<i>Gains de change</i>	4.643.720,03	1.668.079,66
<i>Dividendes perçus</i>	14.400,00	62.607,50
<i>Autres produits financiers</i>	13.173,74	253.316,04
<b>Total produits financiers</b>	<b>74.653.699,92</b>	<b>58.831.280,38</b>

Les produits d'intérêts relatifs aux créances de location-financement comptabilisés au 31 décembre 2025 s'élèvent à 3.125.036,67 EUR (2024: 3.335.376,65 EUR).

### 29.2 Charges financières

	31/12/2025	31/12/2024
	<b>Notes</b>	
<i>Charge d'intérêt sur</i>	<u>77.228.482,64</u>	<u>88.718.222,33</u>
dettes financières au coût amorti	43.614.594,16	53.607.044,92
passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	1.953.720,10	2.500.053,39
instruments financiers dérivés	-366.006,39	-6.593.798,16
dettes locatives	1.076.128,52	889.584,74
subsidés en capital non-affectés	25,1 20.452.043,24	27.095.304,52
dettes pour avantages au personnel	19,3 8.207.048,52	7.905.091,32
provisions	20 2.290.954,49	3.314.941,60
<i>Intérêts intercalaires activés</i>	-292.710,50	-195.667,05
<i>Variation de juste valeur des</i>	<u>20.585.455,82</u>	<u>15.700.611,02</u>
instruments financiers dérivés	20.585.455,82	15.700.611,02
<i>Pertes de change</i>	5.643.303,79	1.247.637,37
<i>Autres charges financières</i>	772.591,54	878.250,26
<b>Total charges financières</b>	<b>103.937.123,29</b>	<b>106.374.352,12</b>

Les intérêts reçus dans le cadre des contrats « Back to Back » et les subsidés financiers (voir note 25.3) sont repris en déduction des charges financières.

Les tableaux ci-dessous réconcilient le total des charges d'intérêts renseigné ci-dessus avec les intérêts sur les dettes financières (tableau de mutation dans la note 21.1) et avec les produits d'intérêts des subsides financiers (note 25.3) qui sont repris en déduction des charges d'intérêts présentées.

	31/12/2025				TOTAL
	Dettes financières	Back-to-Back	Subsides	Autres	
dettes financières au coût amorti	62.806.375,20	-3.045.878,29	-17.299.580,83	1.153.678,08	43.614.594,16
passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	1.953.720,10				1.953.720,10
instruments financiers dérivés		-13.871.841,42		13.505.835,03	-366.006,39
dettes locatives	1.076.128,52				1.076.128,52
subsides en capital non-affectés				20.452.043,24	20.452.043,24
dettes pour avantages au personnel				8.207.048,52	8.207.048,52
provisions				2.290.954,49	2.290.954,49
<b>Total charges d'intérêts</b>	<b>65.836.223,82</b>	<b>-16.917.719,71</b>	<b>-17.299.580,83</b>	<b>45.609.559,36</b>	<b>77.228.482,64</b>

	31/12/2024				TOTAL
	Dettes financières	Back-to-Back	Subsides	Autres	
dettes financières au coût amorti	75.995.769,04	-4.972.030,56	-18.732.857,27	1.316.163,71	53.607.044,92
passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	2.500.053,39				2.500.053,39
instruments financiers dérivés		-11.623.255,70		5.029.457,54	-6.593.798,16
dettes locatives	889.584,74				889.584,74
subsides en capital non-affectés				27.095.304,52	27.095.304,52
dettes pour avantages au personnel				7.905.091,32	7.905.091,32
provisions				3.314.941,60	3.314.941,60
<b>Total charges d'intérêts</b>	<b>79.385.407,17</b>	<b>-16.595.286,26</b>	<b>-18.732.857,27</b>	<b>44.660.958,69</b>	<b>88.718.222,33</b>

## Note 30 - Charges d'impôt sur le résultat global

		31/12/2025	31/12/2024
	<b>Note</b>		
Impôts courants par le résultat net		-3.166.794,11	-3.155.032,82
Impôts différés par le résultat net	22	-13.809.238,26	4.550.675,60
Impôts différés par les autres éléments du résultat global	22	-1.890.761,74	-130.675,60
<b>(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global</b>		<b>-18.866.794,11</b>	<b>1.264.967,18</b>

	2025	2024
<b>Résultat global avant impôts des activités poursuivies</b>	<b>51.025.530,82</b>	<b>111.553.150,25</b>
Impôts calculés sur base du taux d'imposition (25%)	-12.756.382,70	-27.888.287,56
Effet des dépenses non déductibles fiscalement	-10.448.172,48	-9.928.264,20
Impôts liés aux participations mises en équivalence	8.276.044,65	10.358.968,66
Autres différences permanentes	1.797.229,56	399.948,40
Modification de comptabilisation d'actifs d'impôts différés	-5.735.513,14	28.322.601,88
<b>(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global des activités poursuivies</b>	<b>-18.866.794,11</b>	<b>1.264.967,18</b>

Les autres différences permanentes incluent certaines dettes pour avantages aux personnel.

## Note 31 - Actifs et passifs éventuels

Au 31 décembre 2025 (2024), les actifs éventuels s'élèvent à 3.464.325,77 EUR (3.611.664,01 EUR) et représentent principalement les sommes réclamées par le Groupe SNCB à des tiers. Les passifs éventuels s'élèvent à 6.123.136,91 EUR (4.765.116,16 EUR) et représentent les litiges juridiques intentés contre le Groupe SNCB pour lesquels la probabilité de sortie de ressources est faible à cette date.

## Note 32 - Informations complémentaires sur les instruments financiers

### 32.1. Actifs financiers

Catégorie selon IFRS 9	31/12/2025		31/12/2024		
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
<b>Actifs financiers non courants</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	Coût amorti	584.737.587,92	600.556.403,77	804.319.053,54	835.510.898,13
	Juste valeur par le résultat net (obligatoire)	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le résultat net (obligatoire)	302.195.908,30	302.195.908,30	308.105.028,06	308.105.028,06
Autres actifs financiers	Juste valeur par les autres éléments du résultat global (investissement en actions)	116.240,35	116.240,35	116.240,35	116.240,35
	Juste valeur par le résultat net (désigné)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Juste valeur par le résultat net (instrument de couverture)	227.168.729,40	227.168.729,40	211.012.479,24	211.012.479,24
	Coût amorti	254.113.564,67	260.345.378,30	299.080.834,89	305.008.103,56
<b>Total</b>		<b>1.368.332.030,64</b>	<b>1.390.382.660,12</b>	<b>1.622.633.636,08</b>	<b>1.659.752.749,34</b>
<b>Actifs financiers courants</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	Coût amorti	1.191.162.766,25	1.191.162.766,25	1.122.817.528,76	1.122.817.528,76
	Juste valeur par le résultat net (obligatoire)	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le résultat net (obligatoire)	644.240,25	644.240,25	3.218.179,73	3.218.179,73
Autres actifs financiers	Juste valeur par les autres éléments du résultat global (investissement en actions)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Juste valeur par le résultat net (désigné)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Juste valeur par le résultat net (instrument de couverture)	-138.190,00	-138.190,00	-164.574,58	-164.574,58
	Coût amorti	48.190.610,98	48.184.836,34	16.036.225,51	16.043.305,15
<b>Total</b>		<b>1.239.859.427,48</b>	<b>1.239.853.652,84</b>	<b>1.141.907.359,42</b>	<b>1.141.914.439,06</b>

L'analyse ci-dessus ne concerne que les actifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les charges à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

Le Groupe SNCB considère la valeur nominale des « Créances commerciales et autres débiteurs », jusqu'à présent non réévalués à la juste valeur, comme une estimation raisonnable de leur juste valeur. Cette rubrique comprend principalement, d'une part, des créances à court terme sans composante de financement significative et, d'autre part, des créances porteuses d'intérêts à long terme avec l'Etat.

Les justes valeurs de comparaison des actifs financiers valorisés au coût amorti, repris dans les rubriques « Autres actifs financiers » et « Créances commerciales et autres débiteurs » sont calculées en utilisant les mêmes modèles et hypothèses que ceux utilisés pour la valorisation des actifs, dont le Groupe SNCB a choisi volontairement la reconnaissance dans la catégorie « Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net ».

Le tableau ci-dessous détaille les modifications de la juste valeur des actifs financiers reconnus, ou à devoir être reconnus, comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La ligne « autres variations » contient toutes les variations qui sont la conséquence de remboursements, capitalisations et, dans le cas d'actifs en devises étrangères, de l'impact des écarts de conversion. La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée dans la note 11.2.

Le composant "risque de crédit" a été isolé des variations comptabilisées de la juste valeur en comparant les variations de la juste valeur si une courbe de valorisation « risque neutre » avait été utilisée.

## Note 32 - Informations complémentaires sur les instruments financiers

### 32.1. Actifs financiers

Catégorie selon IFRS 9		31/12/2025		31/12/2024	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers non courants</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	Coût amorti	584.737.587,92	600.556.403,77	804.319.053,54	835.510.898,13
	Juste valeur par le résultat net (obligatoire)	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le résultat net (obligatoire)	302.195.908,30	302.195.908,30	308.105.028,06	308.105.028,06
Autres actifs financiers	Juste valeur par les autres éléments du résultat global (investissement en actions)	116.240,35	116.240,35	116.240,35	116.240,35
	Juste valeur par le résultat net (désigné)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Juste valeur par le résultat net (instrument de couverture)	227.168.729,40	227.168.729,40	211.012.479,24	211.012.479,24
	Coût amorti	254.113.564,67	260.345.378,30	299.080.834,89	305.008.103,56
<b>Total</b>		<b>1.368.332.030,64</b>	<b>1.390.382.660,12</b>	<b>1.622.633.636,08</b>	<b>1.659.752.749,34</b>
<b>Actifs financiers courants</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	Coût amorti	1.191.162.766,25	1.191.162.766,25	1.122.817.528,76	1.122.817.528,76
	Juste valeur par le résultat net (obligatoire)	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le résultat net (obligatoire)	644.240,25	644.240,25	3.218.179,73	3.218.179,73
Autres actifs financiers	Juste valeur par les autres éléments du résultat global (investissement en actions)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Juste valeur par le résultat net (désigné)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Juste valeur par le résultat net (instrument de couverture)	-138.190,00	-138.190,00	-164.574,58	-164.574,58
	Coût amorti	48.190.610,98	48.184.836,34	16.036.225,51	16.043.305,15
<b>Total</b>		<b>1.239.859.427,48</b>	<b>1.239.853.652,84</b>	<b>1.141.907.359,42</b>	<b>1.141.914.439,06</b>

L'analyse ci-dessus ne concerne que les actifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les charges à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

Le Groupe SNCB considère la valeur nominale des « Créances commerciales et autres débiteurs », jusqu'à présent non réévalués à la juste valeur, comme une estimation raisonnable de leur juste valeur. Cette rubrique comprend principalement, d'une part, des créances à court terme sans composante de financement significative et, d'autre part, des créances porteuses d'intérêts à long terme avec l'Etat.

Les justes valeurs de comparaison des actifs financiers valorisés au coût amorti, repris dans les rubriques « Autres actifs financiers » et « Créances commerciales et autres débiteurs » sont calculées en utilisant les mêmes modèles et hypothèses que ceux utilisés pour la valorisation des actifs, dont le Groupe SNCB a choisi volontairement la reconnaissance dans la catégorie « Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net ».

Le tableau ci-dessous détaille les modifications de la juste valeur des actifs financiers reconnus, ou à devoir être reconnus, comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La ligne « autres variations » contient toutes les variations qui sont la conséquence de remboursements, capitalisations et, dans le cas d'actifs en devises étrangères, de l'impact des écarts de conversion. La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée dans la note 11.2.

Le composant "risque de crédit" a été isolé des variations comptabilisées de la juste valeur en comparant les variations de la juste valeur si une courbe de valorisation risque neutre avait été utilisée.

	2025	2024
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>44.371.455,31</b>	<b>41.238.131,59</b>
<i>Risque de marché</i>	-1.129.034,37	-611.847,49
<i>Risque de crédit</i>	-365.563,74	-755.583,57
Variations de la juste valeur	-1.494.598,11	-1.367.431,06
Autres variations	-8.911.183,57	4.500.754,78
<b>Au 31 décembre</b>	<b>33.965.673,63</b>	<b>44.371.455,31</b>

La part cumulée séparément du risque de marché et du risque de crédit dans les ajustements à la juste valeur fin 2025 et 2024 est indiquée dans le tableau ci-dessous:

	31/12/2025	31/12/2024	Δ
Risque de marché	3.133.851,97	4.262.886,34	-1.129.034,37
Risque de crédit	521.940,15	887.503,89	-365.563,74
<b>Ajustements à la juste valeur</b>	<b>3.655.792,12</b>	<b>5.150.390,23</b>	<b>-1.494.598,11</b>

## Note 33 - Opérations de financement alternatif

Le Groupe SNCB est entré dans des opérations de locations transfrontalières (actifs vendus ou loués à un Trust et ensuite immédiatement reloués au Groupe SNCB) ayant pour objectif de réaliser un avantage financier partagé avec le Trust. Ces opérations, dites « Opérations de financement alternatifs », sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des normes IFRS 16 et IFRS 15. Les actifs sous-jacents de ces transactions consistent en du matériel roulant (locomotives électriques et diesel, automotrices et voitures pour voyageurs) avec une durée initiale comprise entre 24 et 28 ans.

Les transactions comportent quelques restrictions quant à l'utilisation des actifs sous-jacents (par exemple : pas de vente, pas de sous-location sans l'approbation préalable du Trust). Les risques sont limités aux risques liés à la propriété de l'actif, aux risques qui découlent de la législation belge et au risque de crédit sur les contreparties pour lesquelles le compte d'investissement a été maintenu.

Le Groupe SNCB a maintenu les immobilisations corporelles à l'état de la situation financière et n'a pas reconnu de perte ou de gain suite à la vente au Trust. Ces immobilisations corporelles relatives aux financements alternatifs sont principalement destinées à un usage propre ou font l'objet de contrats de location envers les sociétés du Groupe SNCB ou d'autres sociétés faisant partie de la sphère d'influence du Groupe SNCB, tel qu'explicité à la note 9.3.

Les comptes d'investissements (investissement d'une portion des fonds issus de la vente ou de la location principale) et les obligations de paiement envers le Trust (sur la durée du contrat) sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements dont la contrepartie est une entité gouvernementale ou une organisation supranationale (ou garantie par une entité gouvernementale). Les comptes d'investissements qui ne sont pas reconnus à l'état de la situation financière représentent au 31 décembre 2025 (2024) 292.799.094,67 EUR (364.485.158,05 EUR). Les comptes d'investissements et les obligations de paiement envers le Trust sont reconnus en appliquant la norme IFRS 9 dans les rubriques « Autres actifs financiers » et « Dettes financières ». Au 31 décembre 2025 (2024), 172.119.922,47 EUR (184.898.627,74 EUR) sont reconnus en comptes d'investissements. En supplément des montants reconnus en comptes d'investissements, le Groupe SNCB a donné en gage, fin 2025 (2024), des liquidités pour un montant de 17.020.914,81 EUR (23.619.699,86 EUR) afin de garantir ses obligations de paiement envers des Trusts. Ce montant est reconnu en « Trésorerie et équivalents de trésorerie ». D'autre part, 534.747.051,02 EUR (554.362.181,16 EUR) sont reconnus pour les obligations de paiement envers le Trust au 31 décembre 2025 (2024).

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les comptes d'investissements non reconnus avec les actifs non reconnus donnés en gage et les prépaiements repris dans la note 34 :

	2025	2024
Donné en gage	0,00	48.126.032,60
Prepaiements	55.182.952,53	65.537.817,29
Autres montants investi	237.616.142,15	250.821.308,16
<b>Pas reconnu au bilan</b>	<b>292.799.094,68</b>	<b>364.485.158,05</b>

Pour certaines transactions, le Groupe SNCB a eu recours à des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêts et de change. Dans ce cas, le Groupe SNCB a utilisé l'option juste valeur prévue par IFRS 9 pour la comptabilisation des actifs et passifs financiers. L'utilisation d'instruments dérivés est présentée à la note 11. A fin 2025, la juste valeur positive des instruments dérivés utilisés dans le cadre des financements alternatifs représente 13.313.202,11 EUR (2024 : juste valeur positive de 20.374.565,44 EUR). L'analyse de la gestion des risques liés à l'utilisation d'instruments financiers, y compris les instruments financiers liés aux financements alternatifs, est présentée à la note 2.2.

Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont reconnues par le biais du résultat d'exploitation de manière linéaire sur la durée de ces opérations. En 2025 (2024), 3.788.611,52 EUR (2.072.259,75 EUR) ont été reconnus en résultats. L'augmentation résulte de la résiliation anticipée des transactions portant sur des immeubles administratifs, dans le cadre de laquelle le solde restant des commissions a été comptabilisé en une seule fois dans le résultat d'exploitation.

En fonction du type de transaction, le Groupe SNCB a plusieurs options à la fin de la durée initiale de base du contrat à savoir:

- l'exercice de l'option d'achat ;
- le retour de l'actif au Trust qui l'utilisera pour son propre compte ;
- le retour de l'actif au Trust pour qui le Groupe SNCB agira comme agent de vente pour l'actif ;
- l'extension du contrat par une location ou un contrat de service au-delà de la durée initiale de base du contrat ; ou
- la recherche d'une tierce partie qui assumera les obligations restantes envers le Trust par le biais d'une location ou d'un contrat de service.

## Note 34 - Droits et engagements

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement est de 320.074.790,16 EUR (470.567.672,29 EUR) au 31 décembre 2025 (2024).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de services est de 618.414.623,60 EUR (752.725.127,87 EUR) au 31 décembre 2025 (2024).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de stocks est de 318.184.489,67 EUR (302.611.513,01 EUR) au 31 décembre 2025 (2024).

Les garanties personnelles constituées par le Groupe SNCB pour compte de tiers s'élèvent à 111.269.332,51 EUR (133.619.984,88 EUR) au 31 décembre 2025 (2024).

Les lignes de crédit accordées par les tiers pour le Groupe SNCB sont de 1.313.007.506,22 EUR (1.313.007.506,22 EUR) au 31 décembre 2025 (2024).

Les garanties constituées par des tiers pour compte du Groupe SNCB sont de 1.116.909.422,02 EUR (1.364.944.647,94 EUR) au 31 décembre 2025 (2024) et concernent principalement les garanties constituées par l'Etat dans le cadre des opérations de financement alternatif. Pour 2025 : garanties sur dettes (Eurofima/Infrabel) : 1.115.949.880,33 EUR et autres garanties : 959.541,69 EUR.

Les biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits du Groupe SNCB sont de 55.206.729,19 EUR (65.537.817,29 EUR) au 31 décembre 2025 (2024) et concernent surtout des prépaiements dans le cadre des opérations de financement alternatif (55.182.952,53 EUR).

Les stocks appartenant à des tiers mais reçus en consignation par le Groupe SNCB qui en supporte les risques s'élèvent à 14.115.670,83 EUR (13.953.795,60 EUR) au 31 décembre 2025 (2024).

Les garanties réelles constituées par le Groupe SNCB sur avoirs propres sont de 1.015.303.903,93 EUR (1.285.526.194,39 EUR) au 31 décembre 2025 (2024) et concernent les investissements donnés en gage dans le cadre des opérations de financement alternatif (2025 : 28.527.651,09 EUR) et la valeur comptable du matériel dans les opérations (2025 : 986.776.252,84 EUR).

Les garanties bancaires reçues sont de 388.948.741,24 EUR (487.930.482,79 EUR) au 31 décembre 2025 (2024).

Le Groupe SNCB répond de manière illimitée en qualité de membre indéfiniment responsable dans le groupement d'intérêt économique Eurail Group (NL 809837353 B01) PO BOX 2112, NL 3500 Utrecht – Pays-Bas).

Les comptes d'investissements relatifs aux opérations de financement alternatif non reconnus à l'état de la situation financière sont repris à la note 33.

## Note 35 - Informations relatives aux parties liées

## 35.1 Sociétés consolidées

La liste des filiales et des entreprises mises en équivalence, figure à la note 4.

## 35.2 Relations avec l'Etat

### 35.2.1 Liens de participation

L'Etat possède directement et indirectement 99,97% des droits de vote de la SNCB.

### 35.2.2 Contrat de service public

La SNCB continue à mettre en œuvre les chantiers et projets destinés à réaliser ses engagements contractuels, que ce soit dans le domaine de l'offre de transport, l'offre commerciale, la qualité du service à la clientèle ou la productivité. Il est renvoyé au point 1.1.1. *Faits marquants* concernant une mesure de l'accord du gouvernement.

La SNCB peut, par elle-même ou par voie de participation à des organismes et personnes morales existants ou à créer, belges, étrangers ou internationaux, faire toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet ou qui seraient susceptibles d'en faciliter ou d'en favoriser la réalisation ou le développement, y compris la constitution de sûretés pour dettes de sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation.

Sont notamment considérées comme susceptibles de favoriser la réalisation ou le développement de l'objet, la fabrication et la vente de biens ou services ayant trait directement ou indirectement à l'activité ferroviaire.

La SNCB peut en outre agir comme administrateur, porteur d'une procuration, mandataire ou liquidateur dans d'autres sociétés ou entreprises.

### 35.2.3 Services aux administrations

La SNCB fournit des services de transport et de télécommunications à l'Etat belge et à différentes administrations de l'Etat belge. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs. Les services fournis à ces administrations ne représentent pas de composante significative des revenus nets de la SNCB.

## 35.3 Relations entre sociétés du Groupe SNCB

Dans le cadre de l'exécution du contrat de service public, la SNCB est amenée à avoir des relations avec les autres sociétés du Groupe SNCB. Les principales relations qui sont effectuées au profit de certaines sociétés du Groupe sont essentiellement des prestations de trésorerie, de coordination comptable, etc.

## 35.4 Données chiffrées relatives aux relations avec les pouvoirs publics et les sociétés mises en équivalence

Les subsides accordés par les pouvoirs publics sont détaillés à la note 25.

Outre ces subsides, les opérations suivantes ont été réalisées avec des parties liées :

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés mises en équivalence	85.191.045,57	80.210.403,76
Créances nettes sur les sociétés mises en équivalence	12.365.821,01	18.598.949,11
Créances nettes sur les pouvoirs publics	1.140.410.861,70	1.285.228.886,40
Dettes sur les sociétés mises en équivalence	39.042.613,87	29.216.616,67

Les créances sur les pouvoirs publics concernent la SNCB et sont détaillées dans la note 9. Créances commerciales et autres débiteurs.

Le chiffre d'affaires de 2025 réalisé avec les sociétés mises en équivalence s'élève à 85.191.045,57 EUR et concerne principalement celui de la SNCB vis-à-vis du Groupe Eurostar Group (71.791.148,68 EUR) et vis-à-vis de HR Rail (8.774.131,99 EUR).

Les créances sur les sociétés mises en équivalence de 12.365.821,01 EUR au 31 décembre 2025 concernent principalement celles de la SNCB vis-à-vis du Groupe Eurostar Group (7.598.856,96 EUR).

Les dettes sur les sociétés mises en équivalence de 39.042.613,87 EUR au 31 décembre 2025 concernent principalement celles de la SNCB vis-à-vis de HR Rail (36.931.617,61 EUR).

## 35.5 Relations avec les principaux dirigeants

Les administrateurs et les membres du Comité de Direction de la SNCB sont considérés comme les principaux dirigeants du Groupe SNCB.

Le montant total des rémunérations aux administrateurs et aux membres du Comité de Direction s'élevait à 1.684.414,49 EUR en 2025 et à 1.605.009,76 EUR en 2024. Ils n'ont pas reçu de prêts ou d'avances de la part de la SNCB. Pour la liste des administrateurs, nous faisons référence aux Informations générales.

Ces montants totaux de rémunération des principaux dirigeants comprennent les éléments suivants :

- avantages à court terme : salaire annuel (base et variable) ainsi que les autres avantages salariaux à court terme comme l'assurance médicale, l'usage privé de la voiture de société, ... ainsi que les contributions payées à la sécurité sociale sur ces avantages ;
- indemnités de cessation d'emploi ;
- avantages postérieurs à l'emploi : primes d'assurances payées par la SNCB. Les primes couvrent essentiellement un plan de pension complémentaire ;
- indemnités de rupture éventuelles.

La rémunération des principaux dirigeants se ventile comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et autres avantages à court terme	1.622.756,27	1.542.450,77
Avantages postérieurs à l'emploi	61.658,22	62.558,99
<b>Total</b>	<b>1.684.414,49</b>	<b>1.605.009,76</b>

Aucun prêt n'a été consenti aux principaux dirigeants.

## Note 36 - Honoraires du commissaire

Le Groupe SNCB a comptabilisé en 2025 (2024) un montant de 481.080 EUR (479.782 EUR) relatif aux honoraires des réviseurs d'entreprise du Groupe dans le cadre de leurs mandats de commissaires et un montant de 218.136 EUR (144.106 EUR) relatif à des missions non-audit prestées par les commissaires.

	31/12/2025		31/12/2024	
	Commissaire	Réseau du commissaire	Commissaire	Réseau du commissaire
Missions d'attestations	481.080,00		479.782,00	
Missions de conseils fiscaux	40.144,00		2.107,00	
Autres missions	218.136,00		144.106,00	
<b>Total</b>	<b>739.360,00</b>	<b>0,00</b>	<b>625.995,00</b>	<b>0,00</b>

## Note 37 - Evénements postérieurs à la clôture

Tenant compte des liens économiques avec la société Lineas (ex B-Logistics) qui ont perduré après la cession par la SNCB de sa participation, le management de la SNCB suit de près la situation financière de Lineas.

À la date de clôture, la SNCB détient des créances commerciales à l'égard de Lineas pour un montant de 9.888.139,09 EUR, ainsi que des créances de location-financement, à court et à long terme, pour un montant total de 35.918.911,95 EUR. En ce qui concerne les créances de location-financement, la SNCB dispose de garanties sur le matériel roulant sous-jacent.

A ce jour, d'après les informations publiques disponibles, un dossier de notification d'aide de restructuration autorisé a été introduit après la date de clôture par l'Etat belge auprès de la Commission Européenne concernant Lineas, dossier pour lequel une décision reste à intervenir de la part de la Commission. Ce dossier de restructuration intègre un business plan avec des mesures et des financements qui permettraient d'assurer la continuité de la société Lineas dans l'horizon prévisible. Pour cette raison, la SNCB n'a comptabilisé aucune réduction de valeur sur les créances commerciales ni sur les créances de location-financement détenues sur Lineas à la date de clôture.

Aucun autre événement significatif impactant matériellement les états financiers du Groupe SNCB n'a été observé après la date de clôture au 31 décembre 2025.

**Rapport du collège  
des commissaires  
sur les comptes  
consolidés**



## **Rapport des réviseurs d'entreprises membres du Collège des commissaires (ci-après « le Collège des commissaires ») à l'assemblée générale de la société SNCB SA de Droit Public sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025**

Dans le cadre du contrôle légal des états financiers consolidés de SNCB SA de Droit Public (la « Société») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du Collège des commissaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 31 mai 2023, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les états financiers consolidés clôturés au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des états financiers consolidés de SNCB SA de Droit Public durant neuf exercices consécutifs.

### **Rapport sur les états financiers consolidés**

#### ***Opinion sans réserve***

Nous avons procédé au contrôle légal des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, établis conformément aux normes comptables IFRS émises par l'International Accounting Standards Board et telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces états financiers consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2025, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que des annexes contenant un résumé des méthodes comptables principales et d'autres informations explicatives. Le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à 13.357.350.039 EUR et l'état consolidé du résultat global se solde par un résultat net de l'exercice de 18.066.847 EUR.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables IFRS émises par l'International Accounting Standards Board et telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL / TVA BE 0419.122.548 RPM Bruxelles

IBAN : BE 62 4377 5152 9261

BIC : KREDBEBB

Maatschappelijke zetel: Luchthaven Brussel Nationaal 1K - 1930 Zaventem – België

KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL and a member firm of the KPMG network of independent member firms affiliated with KPMG International Cooperative ("KPMG International"), a Swiss entity.

BDO Bedrijfsrevisoren BV/SRL / TVA BE 0419.122.548 RPM Bruxelles

IBAN : BE 62 4377 5152 9261

BIC : KREDBEBB

Maatschappelijke zetel: Da Vincilaan 9 Box E.6 - Elsinore Building - 1930 Zaventem - België

BDO Bedrijfsrevisoren CVBA, a coöperative company with limited liability, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.

